PALLI



VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRECE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIEME SIECLE AVANT L'ERE VULGAIRE.

TOME SIXIEME.





A PARIS,

Chez DE BURE l'aîne, Libraire de MONSIEUR, Frere du Roi; de la Bibliotheque du Roi, & de l'Académie Royale des Inscriptions, hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

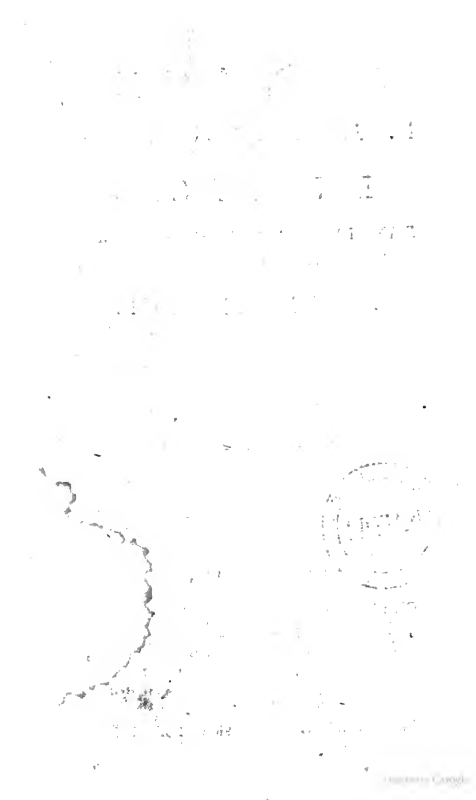


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce 6e. Volume.

VOYAGE

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRECE.

Dans le milieu du 4e. siecle avant J. C.

CHAPITRE LVIII.

Suite de la Bibliotheque d'un Athénien. La Rhétorique.

PENDANT que l'on construisoit avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevoit à côté de celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant & plus magnifique.

Le premier, lui dis je, pouvoit être nécessaire ; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçoit-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grece ? Dans les siecles héroïques, ne disputoit-elle pas le prix à la valeur (1) ? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans

[1] Cicer. de clar. orat. cap. 10, t. 1, p. 344.

les écrits de cet Homere qu'on doit regarder comme le premier des orateurs ainſi que des poëtes ? (1) Ne ſe montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont ſuivi ſes traces ? Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes ? Ces exemples, répondit Euclide, il les falloit choiſir ; & c'eſt ce que fait la rhétorique. Je répliquai : Se trompoient-ils dans le choix, les Piſiſtrates, les Sôlons, & ces orateurs qui, dans les aſſemblées de la nation ou dans les tribunaux de juſtice, s'abandonnoient aux mouvemens d'une éloquence naturelle ? Pourquoi ſubſtituer l'art de parler au talent de la parole ?

On a voulu ſeulement, reprit Euclide, arrêter les écarts du génie, & l'obliger, en le contraignant, à réunir ſes forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, & vous ſavez qu'Ariſtote, quoique prévenu contre l'art oratoire (2), convient néanmoins qu'il peut être utile (3) ! Vous en doutez, & vous avez entendu Démoſthene ! Sans les leçons de ſes maîtres, répondis-je, Démoſthene auroit partout maîtriſé les eſprits. Peut-être que ſans le ſecours des ſiens, Eſchine ne ſe

(1) Hermog. de id. ap rhet. ant. t. 1, p. 140.
(2) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 38, t. 1, p. 229.
(3) Ariſtot. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, pag. 514.

feroit pas exprimé avec tant de charmes. Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne ferai pas moins fincere que vous, & je conviendrai que c'eft à peu près là tout fon mérite.

Alors s'approchant de fes tablettes; Voici, me dit-il, les auteurs qui nous fourniffent des préceptes fur l'éloquence, & ceux qui nous en ont laiffé des modeles. Prefque tous ont vécu dans le fiecle dernier ou dans le nôtre. Parmi les premiers font Corax de Syracufe, Tifias, Thrafymaque, Protagoras, Prodicus, Gorgias Polus; Lycimnius, Alcidamas, Théodore, Evenus, Callippe, &c. Parmi les feconds, ceux qui jouiffent d'une réputation méritée, tels que Lyfias, Antiphon, Andocide, Ifée, Calliftrate, Ifocrate, & ceux qui commencent à fe diftinguer d'une maniere éclatante, tels que Démofthène, Efchine, Hypéride, Lycurgue, &c.

J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-je, je ne connois point ceux des rhéteurs. Dans nos précédens entretiens vous avez daigné m'inftruire des progrès & de l'état actuel de quelques genres de littérature; oferois-je exiger de vous la même complaifance par rapport à la rhétorique?

La marche des fciences exactes, peut

être facilement connue, répondit Euclide; parce que n'ayant qu'une route pour parvenir au terme, on voit d'un coup-d'œil le point d'où elles partent, & celui où elles arrivent. Il n'en eſt pas de même des arts de l'imagination : le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils ſe propoſent ſouvent indéterminé (1), & la carriere qu'ils parcourent diviſée en pluſieurs ſentiers, voiſins les uns des autres, il eſt impoſſible, ou du moins très difficile de meſurer exactement leurs efforts & leurs ſuccès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, &, la regle à la main, ſuivre le génie lorſqu'il franchit des eſpaces immenſes? Comment encore ſéparer la lumiere, des fauſſes lueurs qui l'environnent, définir ces graces légeres qui diſparoiſſent dès qu'on les analyſe, apprécier enfin cette beauté ſuprême qui fait la perfection de chaque genre (2)? Je vais, puiſque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la rhétorique. Mais dans une matiere ſi ſuſceptible d'agrémens, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits, & des notions aſſez communes.

Nos écrivains n'avoient, pendant pluſieurs ſiecles, parlé que le langage de la

(1) Ariſtot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
(2) Cicer. orat. cap 11, t. 1, p. 428.

poésie ; celui de la prose leur paroissoit familier & trop borné, pour satisfaire aux besoins de l'esprit, ou plutôt de l'imagination. Car c'étoit la faculté que l'on cultivoit alors avec le plus de soin. Le philosophe Phérécyde de Syros, & l'historien Cadmus de Milet commencerent, il y a deux siecles environ, à s'affranchir des loix séveres qui enchaînoient la diction (1). Quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle & plus facile, on avoit tant de peine à quitter l'ancienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses loix en vers (2) ; & les philosophes Empédocle & Parménide, parer leurs dogmes des charmes de la poésie.

L'usage de la prose ne servit d'abord qu'à multiplier les historiens (3) Quantité d'écrivains publierent les annales de différentes nations ; & leur style présente des défauts que les révolutions de notre goût rendent extrêmement sensibles. Il est clair & concis (4), mais dénué d'agrémens & d'harmonie. De petites phrases s'y succédent sans soutien ; & l'œil se lasse de les suivre, parce qu'il y cherche vainement les liens qui devroient les unir. D'au-

(1) Strab. lib. 1, p. 18. Plin. lib. 5, cap. 29, tom. 1, p. 278. Suid. in *Feren.* & in *Suggraf.*
(2) Plut. in Sol. t. 1, p. 80.
(3) Dionys. Halic. Thucyd. Jud. t. 6, p. 818.
(4) Id. ibid. p. 820.

tres fois, & ſur-tout dans les premiers hiſtoriens, elles fourmillent de tours poëtiques, ou plutôt elles n'offrent plus que les débris des vers dont on a rompu la meſure (1). Par-tout on reconnoît que ces auteurs n'avoient eu que des poëtes pour modeles, & qu'il a fallu du temps pour former le ſtyle de la proſe, ainſi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique.

C'eſt en Sicile qu'on fit les premiers eſſais de cet art (2). Environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracuſain, nommé Corax (3), aſſembla des diſciples, & compoſa ſur la rhétorique un traité encore eſtimé de nos jours (4), quoiqu'il ne faſſe conſiſter le ſecret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Voici, par exemple, comme il procede : Un homme fortement ſoupçonné d'en avoir battu un autre, eſt traduit en juſtice ; il eſt plus foible ou plus fort que ſon accuſateur. Comment ſuppoſer, dit Corax, que dans

(1) Demetr. Phal. de elocut. cap. 12, Strab. lib. 1; p. 18.

(2) Ariſtot. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, tom. 1, p. 245. Id. de orat. lib. 1, cap. 20, pag. 150. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 141.

(3) Prolegom. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 5.

(4) Ariſtot. rhetor. ad Alex. cap. 1, t. 2, pag. 610.

le premier cas il puiſſe être coupable, que dans le ſecond il ait pu s'expoſer à le paroître (1)? Ce moyen, & d'autres ſemblables, Tiſias, éleve de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore (2), & s'en ſervit pour fruſtrer ſon maître du ſalaire qu'il lui devroit (3).

De pareilles ruſes s'étoient déjà introduites dans la logique, dont on commençoit à rédiger les principes, & de l'art de penſer, elles paſſerent ſans obſtacle dans l'art de parler. Ce dernier ſe reſſentit auſſi du goût des ſophiſmes & de l'eſprit de contradiction, qui dominoient dans les écarts du premier.

Protagoras, diſciple de Démocrite, fut témoin, pendant ſon ſéjour en Sicile, de la gloire que Corax avoit acquiſe. Il s'étoit juſqu'alors diſtingué par de profondes recherches ſur la nature des êtres; il le fut bientôt par les ouvrages qu'il publia ſur la grammaire & ſur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier raſſemblé ces propoſitions générales, qu'on appelle *lieux communs* (4), & qu'emploie un orateur, ſoit pour multiplier

(1) Id. rhet. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
(2) Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.
(3) Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 6; Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 307.
(4) Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, pag. 315. Quintil. lib. 3, cap. 1, pag. 142.

ſes preuves (1), ſoit pour diſcourir avec facilité ſur toutes ſortes de matieres.

Ces lieux, quoique très-abondans, ſe réduiſent à un petit nombre de claſſes. On examine, par exemple, une action relativement, à la cauſe, à l'effet, aux circonſtances, aux perſonnes, &c.; de ces rapports naiſſent des ſéries de maximes & de propoſitions contradictoires, accompagnées de leurs preuves; & preſque toutes expoſées par demandes & par réponſes (2) dans les écrits de Protagoras & des autres rhéteurs qui ont continué ſon travail.

Après avoir réglé la maniere de conſtruire l'exorde, de diſpoſer la narration, & de ſoulever les paſſions des juges (3), on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique & du barreau. Rivale de la poéſie, elle célébra d'abord les dieux, les Héros, & les citoyens qui avoient péri dans les combats. Enſuite Iſocrate compoſa des éloges pour des particuliers d'un rang diſtingué (4). Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, & l'on a décidé que la louange ainſi que le

[1] Ariſtot. rhetor. lib 1, cap. 2; t. 2, p. 518; cap. 8, p. 7; &c. Cicer. topic. t. 1, p. 483.
[2] Ariſtot. ſophiſt. elench. lib. 2, t. 1, p. 314.
[3] Id. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[4] Iſocr. in Evang. t. 2, p. 73.

blâme, ne devoient garder aucune mesure (1).

Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siecle, & dans cet intervalle on s'appliquoit avec le même soin à former le style. Non-seulement on lui conserva les richesses qu'il avoit, dès son origine, empruntées de la poésie, mais on cherchoit encore à les augmenter. On le paroit tous les jours de nouvelles couleurs & de sons mélodieux. Ces brillans matériaux étoient auparavant jettés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassemble pour construire un édifice (2). L'instinct & le sentiment prirent soin de les assortir & de les exposer dans une belle ordonnance. Au lieu de ces phrases isolées qui, faute de nerf & d'appui, tomboient presqu'à chaque mot; des groupes d'expressions choisies formerent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenoient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; & les esprits les plus justes, de voir une pensée se développer avec majesté dans une seule période.

Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias,

[1] Gorg. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346.

[3] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 13.

Alcidamas & Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate, disciple du premier (1). Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à peu près égaux ; leurs membres s'enchaînerent & se contrasterent par l'entrelacement des mots ou des pensées. Les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblerent serpenter dans l'espace qui leur étoit assigné de maniere pourtant que dès le commencement de la phrase, ils en laissent entrevoir la fin aux esprits attentifs (2). Cet artifice, adroitement ménagé, étoit pour eux une source de plaisirs, mais trop souvent employé, il les fatiguoit au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, & achever avant l'orateur la longue période qu'il parcouroit avec complaisance (3).

Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs : celui de la poésie, noble & magnifique ; celui de la conversation simple & modeste ; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un

(1) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 12. Cicer. orat. cap. 52, t. 1, p. 464.
(2) Demetr. Phaler. ibid. cap. 11.
(3) Id. ibid. cap. 15.

ou de l'autre, suivant la nature des matieres auxquelles on l'appliquoit.

On distingua aussi deux especes d'orateurs : ceux qui consacroient l'éloquence à éclairer le peuple dans ses assemblées, tel que Périclès ; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon & Lysias ; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie comme Démocrite & Platon (1). Je comprends dans la seconde classe, ceux qui ne cultivant la rhétorique que par un sordide intérêt, ou par une vaine ostentation, déclamoient en public, sur la nature du gouvernement ou des loix, sur les mœurs, les sciences & les arts, des discours superbes, & dans lesquels les pensées étoient offusquées par le langage.

La plupart de ces derniers, connus sous le nom de sophistes, se répandirent dans la Grece. Ils erroient de ville en ville, par-tout accueillis, par-tout escortés d'un grand nombre de disciples, qui jaloux de s'élever aux premieres places par les secours de l'éloquence, payoient chérement leurs leçons, & s'approvisionnoient, à leur suite, de ces notions générales ou lieux communs, dont je vous ai déjà parlé.

Leurs ouvrages que j'ai rassemblés, sont

(1) Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436.

écrits avec tant de ſymétrie & d'élégance ; on y voit une telle abondance de beautés qu'on eſt ſoi-même fatigué des efforts qu'ils coûterent à leurs auteurs. S'ils ſéduiſent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, & la chaleur de l'imagination, de celle de l'ame.

Ils conſiderent la rhétorique, tantôt comme un inſtrument de perſuaſion (1), dont le jeu demande plus d'eſprit que de ſentiment ; tantôt comme une eſpece de tactique, dont l'objet eſt de raſſembler une grande quantité de mots, de les preſſer, les étendre, les ſoutenir les uns par les autres, & les faire marcher fiérement à l'ennemi. Ils ont auſſi des ruſes & des corps de réſerve ; mais leur principale reſſource eſt dans le bruit & dans l'éclat des armes (2).

Cet éclat brille ſur-tout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule & des demi-dieux. Ce ſont les ſujets qu'ils choiſiſſent par préférence ; & la fureur de louer s'eſt tellement accrue, qu'elle s'étend juſques ſur les êtres inanimés (3). J'ai un livre qui a pour titre : *L'éloge du Sel.* Toutes les richeſſes de l'imagination y ſont épuiſées

---

(1) Plat. in Gorg. t. 1, p. 459.
(2) Cicer. de orat. lib. 2, cap 22, t. 1, p. 214.
(3) Ariſtot. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530.

pour exagérer les services qu'il rend aux mortels (1).

L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages, va jusqu'à l'indignation, lorsque leurs auteurs insinuent, ou tâchent de montrer que l'orateur doit être en état de faire triompher le crime & l'innocence, le mensonge & la vérité (2).

Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnemens sur les subtilités de la dialectique. Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageoient volontiers dans ces détours captieux. Xanthippe, fils de Périclès se plaisoit à raconter que pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son pere & Protagoras passerent une journée entiere à découvrir la cause de cet accident. Etoit-ce le trait ? la main qui l'avoit lancé ? les ordonnateurs des jeux (3) ?

Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'excitoit autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponese, il vint dans cette ville un Sicilien, qui remplit la Grece d'étonnement & d'admiration (4). C'étoit Gorgias, que les ha-

(1) Plat. in conv. t. 3, p. 177. Isocr. in Helen. encom. t. 2, p. 119.
(2) Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
(3) Plut. in Pericl. t. 1, p. 172.
(4) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 168.

bitans de Léonte, sa patrie, nous avoient envoyé pour implorer notre assistance (1). Il parut à la tribune, & récita une harangue dans laquelle il avoit entassé les figures les plus hardies, & les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornemens étoient distribués dans des périodes, tantôt assujetties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chûte (2) ; & quand ils étinceloient devant la multitude, c'étoit avec un si grand éclat, que les Athéniens éblouis (3), secoururent les Léontins, forcerent l'orateur à s'établir parmi eux, & coururent chez lui prendre des leçons de rhétorique (4). On le combla de louanges, lorsqu'il prononça l'éloge des citoyens morts pour le service de la patrie (5) ; lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il étoit prêt à parler sur toutes sortes de matieres (6) ; lorsque, dans les jeux publics, il prononça un discours, pour

---

(1) Plat. Hipp. maj. t. 3, p. 282. Diod. Sic. lib. 12, p. 106.

(2) Cicer. orat. cap. 49, t. 1, p. 461. Dionis. Halic. epist. ad. Amm. cap. 2, t. 6, p. 792 ; cap. 17, p. 808.

(3) Dionis. Halic. de Lys. t. 5, p. 458.

(4) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. tome 15, p. 169.

(5) Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493.

(6) Plat. in Gorg. t. 1, p. 447. Cicer. de fin. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 101. Id. de orat. lib. 1, cap. 22, t. 1, p. 153. Philostr. de vit. soph. p. 482.

réunir contre les barbares les divers peuples de la Grece (1).

Une autre fois les Grecs assemblés aux jeux pythiques, lui décernerent une statue, qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apollon (2). Un succès plus flatteur avoit couronné ses talens en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connoissoient encore que l'art de dompter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce. Gorgias parut au milieu d'eux, & bientôt ils chercherent à se distinguer par les qualités de l'esprit (3).

Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation (4); mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagere. Ecrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées (5). Cependant il étendit les bornes de l'art; & ses défauts même ont servi de leçon.

---

(1) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 14, tom. 2, pag. 597. Pausan. lib. 6, p. 495. Philostr. ibid. p. 493.

(2) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Val. Max. lib. 8, cap. 15. Plin lib. 33, cap. 4, p. 619. Philostr. ibid. Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.

[3] Plat. in Men. tom. 2, p. 70. Philostr. epist. ad Jul. p. 919.

[4] Plat. Hipp. maj. t. 3, pag. 282.

[5] Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. tome 19, p. 218.

Euclide en me montrant plusieurs harangues de Gorgias, & différents ouvrages composés par ses disciples, Polus, Lycimnius, Alcidamas, &c., ajoutoit : Je fais moins de cas du fastueux appareil qu'ils étalent dans leurs écrits, que de l'éloquence noble & simple qui caractérise ceux de Prodicus de Céos (1). Cet auteur a un grand attrait pour les esprits justes ; il choisit presque toujours le terme propre, & découvre des distinctions très-fines entre les mots qui paroissent synonymes (2).

Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse passer aucun sans le peser avec une exactitude aussi scrupuleuse que fatigante. Vous rappellez-vous ce qu'il disoit un jour à Socrate & à Protagoras dont il vouloit concilier les opinions? » Il s'agit entre vous » de *discuter* & non de *disputer* ; car on » *discute* avec ses amis , & l'on *dispute* » avec ses ennemis. Par là vous obtiendrez » notre *estime* & non pas nos *louanges* , » car l'estime est dans le cœur, & la louange » n'est souvent que sur les levres. De notre » côté, nous en ressentirons de la *satisfaction* & non du *plaisir* ; car la *satisfaction* est le partage de l'esprit qui s'é-

(1) Ibid. t. 21, p. 168.
(2) Plat. in Men. t. 2, p. 75. Id. in Lach. t. 2, p. 197.

» claire,

» claire, & le *plaisir* celui des sens qui » jouissent » (1).

Si Prodicus s'étoit exprimé de cette maniere, me dit Euclide, qui jamais eût un la patience de l'écouter & de le lire? Parcourez ses ouvrages (2), & vous serez étonné de la sagesse ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayoit de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias & des plus célébres rhéteurs de son temps (3). Il les mettoit dans ses dialogues, aux prises avec son maître; & de ces prétendues conversations, il tiroit des scenes assez plaisantes.

Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidellement les entretiens de Socrate? Je ne le crois pas, répondit-il; je pense même que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu (4). -- Et comment ne se récrioit-on pas contre une pareille supposition? -- Phœdon après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnoissoit pas aux discours que Platon mettoit dans sa bouche (5). Gorgias dit la même chose en

(1) Plat. in Protag. t. 1, p. 337, Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 16).

(2) Xenoph. memor lib. 2, p. 737.

(3) Plat. in Protag, in Gorg. in Hipp. &c.

(4) Cicer. de orat lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310.

(5) Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.

lisant le sien ; il ajouta seulement que le jeune auteur avoit beaucoup de talent pour la satyre, & remplaceroit bientôt le poëte Archiloque (1). -- Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblans. -- Comme on ne juge pas de Périclès & de Socrate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé, d'après les dialogues de Platon.

Il eut raison sans doute, de s'élever contre leurs dogmes ; mais devoit-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumieres, incapables de suivre un raisonnement, toujours prêts de tomber dans les piéges les plus grossiers, & dont les productions ne méritent que le mépris ? S'ils n'avoient pas eu de grands talens, ils n'auroient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fut jaloux de leur réputation, comme quelques-uns l'en soupçonneront peut-être un jour (2) ; mais il semble que dans sa jeunesse, il se livra trop au goût des fictions & de la plaisanterie (3).

Quoiqu'il en soit, les abus introduits de son temps dans l'éloquence, occasionnerent entre la philosophie & la rhétorique, jusqu'alors occupées du même objet, & déli-

(1) Hermip. ap. Athen. ibid.
(2) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 756.
(3) Tim. ap. Athen. lib. 11, p. 505.

gnées sous le même nom, une espece de divorce qui subsiste encore (1), & qui les a souvent privées des secours qu'elles pouvoient mutuellement se prêter (2). La premiere reproche à la seconde, quelquefois avec un ton de mépris, d'usurper ses droits, & d'oser traiter en détail, de la religion, de la politique & de la morale, sans en connoître les principes (3). Mais on peut lui répondre que ne pouvant elle-même terminer nos différens par la sublimité de ses dogmes & la précision de son langage, elle doit souffrir que sa rivale devienne son interprête, la pare de quelques attraits & nous la rende plus familiere. C'est en effet ce qu'ont exécuté dans ces derniers temps, les orateurs, qui, en profitant des progrès & des faveurs de l'une & de l'autre, ont consacré leurs talens à l'utilité publique.

Je place, sans hésiter, Périclès à leur tête ; il dut aux leçons des rhéteurs & des philosophes, cet ordre & ces lumieres, qui, de concert avec la force du génie, porterent l'art oratoire presque à sa perfection (4). Alcibiade, Critias, Théra-

(1) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16 & 19, t. 1, p. 294 & 296.

(2) Id. orat. cap. 3, p. 422.

(3) Id. de orat. lib. 1, cap. 15, p. 143.

(4) Plat. in Phædr. t. 3, p. 269. Cicer. de clar. orat. cap. 11 & 12, t. 1, p. 345.

mene (1) marcherent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis, les ont égalés & quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter ; & l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

Vous connoissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, & vous êtes en état de les apprécier. Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrois savoir si les regles justifieroient l'impression que j'en ai reçue. Ces regles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se formerent d'après les ouvrages & les succès des grands poëtes & des premiers orateurs (2).

L'empire de cet art est très-étendu. Il s'exerce dans les assemblées générales, où l'on délibere sur les intérêts d'une nation ; devant les tribunaux, où l'on juge les causes des particuliers ; dans les discours, où l'on doit représenter le vice & la vertu sous leurs véritables couleurs ; enfin dans toutes les occasions où il s'agit d'instruire les hommes (3). De là trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire, le démonstra-

(1) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 21, p. 214. Id. de clar. orat. cap. 7, p. 342.

(2) [illegible] de or[illegible] lib. 1, cap 32, p. 161.

(3) Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.

tif (1); ainsi, hâter ou empêcher la décision du peuple, défendre l'innocent & poursuivre le coupable, louer la vertu & blâmer le vice, telles sont les fonctions augustes de l'orateur. Comment s'en acquitter? par la voie de la persuasion. Comment opérer cette persuasion? par une profonde étude, disent les philosophes; & par le secours des regles, disent les rhéteurs (2).

Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration & des autres parties du discours (3), ni dans les artifices du style, de la voix & du geste, avec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu (4). Ce ne sont là que des accessoires quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science & la méditation.

Si la nature vous destine au ministere de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents (5); qu'elle vous ait démontré que l'art de la

(1) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 519. Id. rhetor. ad Alexand. cap. 2, p. 610.

(2) Plat. ibid. p. 267.

(3) Plat. in Phædr. t. 3, p. 266. Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, p. 512.

(4) Aristot. ib. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 583.

(5) Cicer. orat. cap. 4, p. 423.

parole devant convaincre avant de persuader, il doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement (1) ; qu'elle vous ait appris, en conséquence, à n'avoir que des idées saines, à ne les exprimer que d'une maniere claire, à saisir tous les rapports & tous les contrastes de leurs objets, à connoître, à faire connoître aux autres ce que chaque chose est en elle même (2) : en continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumieres qui conviennent à l'homme d'état, au juge integre, au citoyen excellent (3) ; vous étudierez sous ses yeux, les différentes especes de gouvernemens & de loix, des intérêts des nations (4), la nature de l'homme, & le jeu mobile de ses passions (5).

Mais cette science achetée par de longs travaux céderoit facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non-seulement par une probité reconnue, & une prudence consommée (6), mais encore par un zele ardent pour la justice, & un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions & de vos paroles (7).

[1] Aristot. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 513.
[2] Plat. in Phædr. t. 3, p. 277.
[3] Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 4, 9 & 10.
[4] Id. ibid. cap. 9, t. 2, p. 521.
[5] Plat in Gorg. t. 1, p. 481.
[6] Aristot. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 547.
[7] Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.

Alors, votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur & l'imposante dignité qui la caractérisent ; il s'embellira moins de l'éclat de votre éloquence, que de celui de vos vertus (1) ; & tous vos traits porteront, parce qu'on sera persuadé qu'ils viennent d'une main qui n'a jamais tramé de perfidies.

Alors seulement, vous aurez le droit de nous développer, à la tribune, ce qui est véritablement utile ; au barreau, ce qui est véritablement juste ; dans les discours consacrés à la mémoire des grands hommes ou au triomphe des mœurs, ce qui est véritablement honnête (2).

Nous venons de voir ce que pensent des philosophes à l'égard de la rhétorique ; il faudroit à présent examiner la fin que se proposent les rheteurs, & les regles qu'ils nous ont prescrites. Mais Aristote a entrepris de les recueillir dans un ouvrage (3), où il traitera son sujet avec cette supériorité qu'on a remarquée dans ses premiers écrits (4).

Ceux qui l'ont précédé s'étoient bornés,

---

[1] Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.

[2] Plat. in Phædr. p. 274. Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 519 ; id. rhetor. ad Alexand. cap. 2, p. 610.

[3] Aristot. rhetor. t. 2, p. 512. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313.

[4] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.

tantôt à distribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convaincantes (1), tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs (2); d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style (3) ou sur les moyens d'exciter les passions (4); d'autres fois encore, à multiplier les ruses pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, & la mauvaise cause sur la bonne (5): tous avoient négligé des parties essentielles comme de régler l'action & la voix de celui qui parle (6); tous s'étoient attachés à former un avocat, sans dire un seul mot de l'orateur public. J'en suis surpris, lui dis-je; car les fonctions du dernier sont plus utiles, plus nobles & plus difficiles que celles du premier (7). On a sans doute pensé, répondit Euclide, que dans une assemblée où tous les citoyens sont remués par le même intérêt, l'éloquence devoit se contenter d'exposer des faits, & d'ouvrir un avis salutaire; mais qu'il falloit tous les artifices de la rhétorique, pour passionner des juges

[1] Aristot. ibid. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
[2] Id. ibid. cap. 2, p. 518.
[3] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, p. 584.
[4] Id. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.
[5] Id. ibid. lib. 2, cap. 23, p. 577; cap. 24, p. 581.
[6] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
[7] Id. ibid. lib. 3, cap. 17, t. 2, p. 605.

indifférens

indifférens & étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal (1).

Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses & d'additions importantes dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, & je me crois dispensé de vous en dire davantage.

Je pressois vainement Euclide ; à peine répondoit-il à mes questions. Les rhéteurs adoptent-ils les principes des philosophes ? — Ils s'en écartent souvent, & sur-tout quand ils préferent la vraisemblance à la vérité (2). — Quelle est la premiere qualité de l'orateur ? — D'être excellent logicien (3). — Son premier devoir ? — De montrer qu'une chose est ou n'est pas (4). — Sa principale attention ? — De découvrir dans chaque sujet les moyens propres à persuader (5). — En combien de parties se divise le discours ? — Les rhéteurs en admettent un grand nombre (6) qui se réduisent à quatre, l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve & la péroraison ? on peut même retrancher la premiere & la derniere (7). J'allois continuer ; mais Eu-

(1) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 513.
(2) Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
(3) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
(4) Id. ibid. p. 512.
(5) Id. ibid. cap. 1 & 2.
(6) Plat in Phædr. t. 3, p. 267.
(7) Aristot. ibid. lib. 3 cap. 13.

clide me demanda grace, & je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

Quelque riche que soit la langue grecque, lui dis-je, vous avez dû vous appercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. Sans doute, reprit il, mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues (1); ils nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déja connu (2). D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons étroitement deux mots pour en composer un troisieme; mais cette derniere licence est communément réservée aux poëtes (3), & sur-tout à ceux qui font des dithyrambes (4). Quant aux autres innovations, on doit en user avec sobriété, & le public ne les adopte, que lorsqu'elles sont conformes à l'analogie de la langue.

La beauté d'une expression consiste dans le son qu'elle fait entendre, & dans le sens qu'elle renferme; bannissez d'un ouvrage celle qui offense la pudeur ou qui mécontente le goût. Un de vos auteurs, lui dis-

(1) Quintil. lib. 8, cap. 3, p. 486.
(2) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 95, 96, &c.
(3) Id. ibid. cap. 93. Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, p. 585.
(4) Aristot. ibid. cap. 3, t. 2, p. 587.

je, n'admet aucune différence entre les signes de nos pensées, & prétend que de quelque maniere qu'on exprime une idée, on produit toujours le même effet. Il se trompe, répondit Euclide; de deux mots qui sont à votre choix, l'un est plus honnête & plus décent, parce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que l'autre met sous les yeux (1).

Nous avons des mots propres & des mots figurés; nous en avons de simples & de composés, d'indigenes & d'étrangers (2); il en est qui ont plus de noblesse ou d'agrément que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes; (3) d'autres enfin qui sont si bas ou si dissonans, qu'on doit les bannir de la prose & de vers (4).

De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre (5), les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, & ne doivent pas en avoir davantage (6).

Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes completes & symétri-

---

[1] Aristot. rhetor. lib 3, cap 2, p. 586.
[2] Id. poet. cap. 21 & 22, t. 2, p. 668 & 669.
[3] Demetr. Phaler. de elocut. cap 175, 176, &c.
[4] Theophr. ap. Dionys. Halic de compos. verb. cap. 16, t 5, p. 105. Demetr. Phaler. ibid. cap. 179.
[5] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 9, t. 2, p. 592.
[6] Demetr. Phaler. ibid. cap. 16.

ques, comme ceux de Gorgias (1) & d'Isocrate ; ni une suite de phrases courtes & détachées (2), comme ceux des anciens. Les premiers fatiguent l'esprit ; les seconds blessent l'oreille (3). Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à-la fois le mérite de l'art & de la simplicité (4) ; il acquerra même de la majesté, si le dernier membre de la période a plus d'étendue que les premiers (5), & s'il se termine par une de ces syllabes longues, où la voix se repose en finissant (6).

Convenance & clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution (7)

1°. *La convenance.* On reconnut de bonne heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, & les petites par des expressions pompeuses, c'étoit revêtir de haillons les maîtres du monde, & de pourpre, les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'ame a différens langages, suivant qu'elle est en mouvement & en repos ; qu'un vieillard ne s'exprime pas comme un jeune homme, ni les ha-

---

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 15.
[2] Id. ibid. cap. 4.
[3] Cicer. de orat. lib. 3, cap. 49, t. 1, p. 326.
[4] Demetr. Phaler. ibid. cap. 15.
[5] Id. ibid. cap. 18.
[6] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.
[7] Id. ibid. cap. 2, p. 584.

bitans de la campagne comme ceux de la ville. De-là il ſuit que la diction doit varier ſuivant le caractere de celui qui parle & de ceux dont il parle, ſuivant la nature des matieres qu'il traite, & des circonſtances où il ſe trouve (1). Il ſuit encore que le ſtyle de la poéſie, celui de l'éloquence, de l'hiſtoire & du dialogue different eſſentiellement l'un de l'autre (2), & même que dans chaque genre les mœurs & les talens d'un auteur jettent ſur ſa diction des différences ſenſibles (3).

2°. *La clarté.* Un orateur, un écrivain doit avoir fait une étude ſérieuſe de ſa langue. Si vous négligez les regles de la grammaire, j'aurai ſouvent de la peine à pénétrer votre penſée. Employer des mots amphibologiques, ou des circonlocutions inutiles; placer mal-à-propos les conjonctions qui lient les membres d'une phraſe; confondre le pluriel avec le ſingulier; n'avoir aucun égard à la diſtinction établie, dans ces derniers temps, entre les noms maſculins & les noms féminins; déſigner par le même terme les impreſſions qui reçoivent deux de nos ſens, & appliquer le verbe *voir* aux objets de la vue

[1] Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 591.
[2] Id. ibid. cap. 1, t. 2, p. 584. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 19. Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436.
[3] Cicer. orat. cap. 11, p. 428.

& de l'ouïe * ; distribuer au hasard, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une phrase, de maniere qu'un lecteur ne puisse pas deviner la ponctuation de l'auteur : tous ces défauts concourent également à l'obscurité du style (1). Elle augmentera, si l'excès des ornemens, & la longueur des périodes égarent l'attention du lecteur, & ne lui permettent pas de respirer (2) ; si par une marche trop-rapide, votre pensée lui échappe, comme ces coureurs de la lice, qui, dans un instant, se dérobent aux yeux du spectateur (3).

Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées (4). Mais si vous ne les détournez jamais de leur acception, votre style ne sera que familier & rampant ; vous le releverez par des tours nouveaux & des expressions figurées (5).

La prose doit régler ses mouvemens sur des rhythmes faciles à reconnoître, & s'abstenir de la cadence affectée à la poésie (6).

---

* C'est ce qu'avoit fait Eschyle. (in Prom. v. 21.) Vulcain dit que Promethée ne verra plus ni voix ni figure d'homme.

(1) Aristot rhetor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 588 ; ibid rhetor. ad Alex cap. 26, p. 632.

(2) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 208.

(3) Id. ibid. cap. 202.

(4) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.

[5] Aristot. rhetor lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.

[6] Id ibid cap. 8, p. 591. Cicer. de clar. orat. cap. 8, t. 1, p. 343. Id. orat. cap. 20, p. 436 ; c. 51, p. 463.

La plupart en banniſſent les vers, & cette proſcription eſt fondée ſur un principe qu'il faut toujours avoir devant les yeux ; c'eſt que l'art doit ſe cacher (1), & qu'un auteur qui veut m'émouvoir ou me perſuader, ne doit pas avoir la mal-adreſſe de m'en avertir. Or, des vers ſemés dans la proſe annoncent la contrainte & les prétentions. Quoi? lui dis-je, s'il vous en échappoit quelqu'un dans la chaleur de la compoſition, faudroit-il le rejetter, au riſque d'affoiblir la penſée? S'il n'a que l'apparence du vers, répondit Euclide, il faut l'adopter & la diction s'en embellit (2) ; s'il eſt régulier, il faut le briſer, & en employer les fragmens dans la période qui en devient plus ſonore (3). Pluſieurs écrivains & Iſocrate lui-même, ſe ſont expoſés à la cenſure, pour avoir négligé cette précaution (4).

Glycere, en formant une couronne, n'eſt pas plus occupée de l'aſſortiment des couleurs, qui ne l'eſt de l'harmonie des tons, un auteur dont l'oreille eſt délicate. Ici les préceptes ſe multiplient. Je les ſupprime ;

[1] Ariſtot. ibid. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 37, p. 228.

[2] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 184. Hermog. de form. orat. lib. 2, t. 1, p. 122.

[3] Demetr. Phaler. ibid. cap. 185.

[4] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 118. Hieronym. ap. Cicer. orat. cap. 56, t. 1, p. 468.

mais il s'éleve une queſtion que j'ai vu ſouvent agiter. Peut-on placer de ſuite deux mots dont l'un finit, & l'autre commence par la même voyelle ? Iſocrate & ſes diſciples évitent ſoigneuſement ce concours ; Démoſthene en bien des occaſions ; Thucydide & Platon rarement (1). Des critiques le preſcrivent avec rigueur (2) ; d'autres mettent des reſtrictions à la loi, & ſoutiennent qu'une défenſe abſolue nuiroit quelquefois à la gravité de la diction (3).

J'ai ouï parler, dis-je alors de différentes eſpeces de ſtyles, tels que le noble, le grave, le ſimple, l'agréable, &c. (4). Laiſſons aux rhéteurs, répondit Euclide, le ſoin d'en tracer les divers caracteres. Je les ai tous indiqués en deux mots. Si votre diction eſt claire & convenable, il s'y trouvera une proportion exacte entre les mots, les penſées & le ſujet (5). On ne doit rien exiger de plus.

Méditez ce principe, & vous ne ſerez point étonné des aſſertions ſuivantes. L'éloquence du barreau differe eſſentiellement de celle de la tribune. On pardonne à l'orateur des négligences & des répétitions

---

(1) Cicer. orat. cap. 44, t. 1, p. 457.
(2) Ariſtot. rhetor. ad Alex. cap. 26, t. 2, p. 632.
(3) Demetr. Phaler. ibid. cap. 322 & 323.
(4) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 12, t. 2, pag. 598. Demetr. Phaler. ibid. cap. 36.
(5) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 7, tom. 2, p. 590.

dont on fait un crime à l'écrivain (1). Tel discours applaudi à l'assemblée générale, n'a pas pu se soutenir à la lecture, parce que c'est l'action qui le faisoit valoir; tel autre, écrit avec beaucoup de soin, tomberoit en public, s'il ne se prêtoit pas à l'action [2]. L'élocution, qui cherche à nous éblouir par sa magnificence, devient excessivement froide, lorsqu'elle est sans harmonie, lorsque les prétentions de l'auteur paroissent trop à découvert, & pour me servir de l'expression de Sophocle, lorsqu'il enfle ses joues avec excès, pour souffler dans une petite flûte [3]. Le style de quelques orateurs est insoutenable, par la multiplicité des vers & des mots composés qu'ils empruntent de la poésie [4]. D'un autre côté, Alcidamas nous dégoûte par une profusion d'épithetes oiseuses, & Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin [5].

La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos ames. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, & qui se donnent des contorsions, pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entr'eux, en parlant du

(1) Id. ibid. cap. 12, p. 597.
(2) Id. ibid.
(3) Longin. de subl. §. 3.
[4] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 117.
[5] Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 3, t. 2, p. 587.

rocher que Polypheme lança contre le vaisseau d'Ulysse, dit : » On voyoit paître tranquillement les chevres sur ce rocher, » pendant qu'il fendoit les airs (1) »

Je me suis souvent apperçu, dis-je de l'abus des figures ; & peut-être faudroit-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes (2). Les mots propres, répondit-il, forment le langage de la raison ; les expressions figurées, celui de la passion. La raison peut dessiner un tableau, & l'esprit y répandre quelques légers ornemens. Il n'appartient qu'à la passion de lui donner le mouvement & la vie. Une ame qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, & se fait une langue nouvelle. En découvrant parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance ou d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dit : *Achille s'élance comme un lion*, je fais une comparaison. Si en parlant d'Achille, je dis simplement : *Ce lion s'élance* ; je fais une métaphore (3). *Achille plus léger que le vent* ; c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Ther-

---

(1) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 115.
(2) Id. ibid. cap 67.
(3) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 4, t. 2, p. 588.

ſite, vous aurez une antitheſe. Ainſi la comparaiſon rapproche deux objets; la métaphore les confond; l'hyperbole & l'antitheſe ne les ſéparent qu'après les avoir rapprochés.

Les comparaiſons conviennent à la poéſie plutôt qu'à la proſe (1); l'hyperbole & l'antitheſe, aux oraiſons funebres & aux panégyriques, plutôt qu'aux harangues & aux plaidoyers. Les métaphores ſont eſſentielles à tous les genres & à tous les ſtyles. Elles donnent à la diction un air étranger; à l'idée la plus commune, un air de nouveauté (2). Le lecteur reſte un moment ſuſpendu, & bientôt il ſaiſit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachoit que pour lui donner la ſatisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur aſſimiler la vieilleſſe à la paille (3), à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant ſtérile & près de ſe réduire en poudre. Mais on adopta cet emblême, parce qu'il peint d'un ſeul trait le paſſage de la jeuneſſe floriſſante à l'infructueuſe & fragile décrépitude.

Comme les plaiſirs de l'eſprit ne ſont que des plaiſirs de ſurpriſe, & qu'ils ne durent

(1) Id. ibid. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 90.
(2) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.
(3) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 593.

qu'un inſtant, vous n'obtiendrez plus le même ſuccès en employant la même figure ; bientôt elle ira ſe confondre avec les mots ordinaires comme tant d'autres métaphores que le beſoin a multipliées, dans toutes les langues, & ſur tout dans la nôtre. Ces expreſſions, *une voix claire*, *des mœurs âpres*, *l'œil de la vigne* [1], ont perdu leur conſidération en ſe rendant familieres.

Que la métaphore mette, s'il eſt poſſible, la choſe en action. Voyez comme tout s'anime ſous le pinceau d'Homere ; la lance eſt avide du ſang de l'ennemi, le trait impatient de le frapper [2].

Préférez dans certains cas, les métaphores qui rappelent des idées riantes. Homere a dit : *L'Aurore aux doigts de roſe*, parce qu'il s'étoit peut-être apperçu que la nature répand quelquefois ſur une belle main des teintes, couleur de roſe, qui l'embelliſſent encore. Que deviendroit l'image, s'il avoit dit : *L'Aurore aux doigts de pourpre* [3].

Que chaque figure préſente un rapport juſte & ſenſible. Rappelez-vous la conſternation des Athéniens, lorſque Périclès leur dit : *Notre jeuneſſe a péri dans le*

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 87 & 88.
[2] Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 595.
[3] Id. ibid. cap. 2, p. 586.

combat ; *c'eſt comme ſi on avoit dépouillé l'année de ſon printemps* [1]. Ici l'analogie eſt parfaite ; car la jeuneſſe eſt aux différens périodes de la vie , ce que le printemps eſt aux autres ſaiſons.

On condamne avec raiſon cette expreſſion d'Euripide : *La rame ſouveraine des mers* , parce qu'un titre ſi brillant ne convient pas à un pareil inſtrument [2]. On condamne encore cette autre expreſſion de Gorgias : *Vous moiſſonnez avec douleur, ce que vous avez ſemé avec honte* [3] , ſans doute parce que les mots *ſemer* & *moiſſonner* n'ont été pris juſqu'à préſent dans le ſens figuré , que par les poëtes. Enfin on déſapprouve Platon , lorſque , pour exprimer qu'une ville bien conſtituée ne doit point avoir de murailles , il dit qu'il faut en laiſſer dormir les murailles couchées par terre [4].

Euclide s'étendit ſur les divers ornemens du diſcours. Il me cita des réticences heureuſes , des alluſions fines , des penſées ingénieuſes , des réparties pleines de ſel [5] *. Il convint que la plupart de

[1] Id. ibid. cap. 10 , p. 594.
[2] Id. ibid. cap. 2 , p. 586.
[3] Ariſtot. rhetor. lib. 3 , cap. 3 , t. 2 , p. 587.
[4] Plat. de leg. lib. 6 , t. 2 , p. 778. Long. de ſubl. § 3.
[5] Ariſtot. ibid. cap. 11 , t. 2 , p. 596. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 271.
* Voyez la note à la fin du volume.

ces formes n'ajoutent rien à nos connoiſſances, & montrent ſeulement avec quelle rapidité l'eſprit parvient aux réſultats, ſans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint auſſi que certaines manieres de parler ſont tour-à-tour approuvées & rejettées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot ſur la maniere de régler la voix & le geſte, après avoir rappelé que Démoſthene regarde l'action comme la premiere, la ſeconde & la troiſieme qualité de l'orateur (1). Par-tout, ajouta-t-il, l'éloquence s'aſſortit au caractere de la nation. Les Grecs de Carie, de Myſie & de Phrygie ſont groſſiers encore, & ne ſemblent connoître d'autre mérite que le luxe des Satrapes auxquels ils ſont aſſervis : leurs orateurs déclament, avec des intonations forcées, des harangues ſurchargées d'une abondance faſtidieuſe (2). Avec des mœurs ſéveres & le jugement ſain, les Spartiates ont une profonde indifférence pour toute eſpece de faſte : ils ne diſent qu'un mot & quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

Qu'un étranger écoute nos bons orateurs, qu'il liſe nos meilleurs écrivains, il jugera bientôt qu'il ſe trouve au milieu

(1) Cicer. de clar. orat. cap. 38, t. 1, p. 368.
(2) Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425; cap. 18, p. 433.

d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit & de goût. Il trouvera dans tous, le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer ; il trouvera presque toujours ces qualités estimables, relevées par des traits qui réveillent l'attention, par des graces piquantes qui embellissent la raison (1).

Dans les ouvrages même où regne la plus grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondroit volontiers avec le langage le plus commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable ! Combien le sera-t-il d'y découvrir ces charmes ravissans, dont il ne s'appercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits (2) !

Je lui demandai quel étoit celui des auteurs qu'il proposoit pour modele du style. Aucun en particulier, me répondit-il, tous en général (3). Je n'en cite aucun personnellement, parce que deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon & Démosthene, péchent

(1) Cicer. orat. cap. 9, t. 1, p. 426. Id. de opt. gen. orat. ibid. p. 541. Quintil. lib. 6, cap. 3, p. 373 & 395.

(2) Cicer. orat. cap. 23, t. 1, p. 438.

(3) Id. ibid. cap. 9, p. 426.

quelquefois, l'un par excès d'ornemens [1], l'autre par défaut de noblesse [2]. Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non-seulement on apprend à colorer sa diction [3], mais on acquiert encore ce goût exquis & pur, qui dirige & juge les productions du génie; sentiment rapide, & tellement répandu parmi nous, qu'on le prendroit pour l'instinct de la nation.

Vous savez en effet avec quel mépris elle rejette tout ce qui, dans un discours, manque de correction & d'élégance; avec quelle promptitude elle se récrie, dans ses assemblées, contre une expression impropre; ou une intonation fausse; combien nos orateurs se tourmentent pour contenter des oreilles si délicates & si severes [4]. Elles se révoltent, lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglans, d'injures sales & grossieres? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter l'admiration? Le fréquent usage des hyperbo-

(1) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 758.
[2] Æschin. de fals. leg. p. 412. Cicer. orat. cap. 8, p. 426.
[3] Cicer. de orat lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 205.
[4] Cicer. orat. cap. 8, t. 1, p. 425.

les (1), l'éclat de l'antithese & de tout le faste oratoire (2), des gestes & des cris forcenés (3).

Euclide répondit que ces excès étoient condamnés par les bons esprits. Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation ? Tous les ans au théâtre, ne préfére-t-elle pas des pieces détestables à des pieces excellentes ? (4) Des succès passagers & obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les richesses de la poésie (5). Un autre dresse, arrondit, équarrit, alonge des périodes dont on oublie le commencement, avant que de parvenir à la fin (6). D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui même (7).

Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent par-tout, & leurs

(1) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 597.
(2) Isocr. panath. t. 2, p. 181.
(3) Æschin. in Timarch. p. 264. Plut. in Nic. t. 1, p. 528.
(4) Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.
(5) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584.
(6) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 4.
(7) Id. ibid. cap. 191.

triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le goût, & qui n'est composée que de citoyens éclairés. Ce sont eux, qui tôt ou tard, fixent les décisions de la multitude (1); & vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre parmi nous, que par-tout ailleurs.

Il me semble que l'éloquence est parvenue à son plus haut période (2). Quel sera désormais son destin ? Il est aisé de le prévoir, lui dis-je, elle s'amollira, si vous êtes subjugués par quelque puissance étrangeres (3); elle s'anéantiroit, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. Euclide entrevit ma pensée, & me pria de l'entendre. A condition répondis-je, que vous me pardonnerez mes paradoxes & mes écarts.

J'entends par philosophie, une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiroient pas à son aspect, comme les fantômes & les ombres à la naissance du jour.

---

(1) Lucian. in Hermot. t. 1, cap. 2, p. 853.
(2) Theophr. ap. Phot. biblioth. p. 394.
(3) Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 344. Id. de orat. lib. 2, cap. 23, p. 214.

Prenons pour juge un des génies qui habitent les ſpheres céleſtes, & qui ne ſe nourriſſent que de vérités pures. Il eſt au milieu de nous; je mets ſous ſes yeux, un diſcours ſur la morale; il applaudit à la ſolidité des principes, à la clarté des idées, à la force des preuves, & à la propriété des termes. Cependant, lui dis-je, ce diſcours ne réuſſira point, s'il n'eſt traduit dans la langue des orateurs. Il faut ſymétriſer les membres de cette période, & déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des ſons plus agréables (1). Je ne me ſuis pas toujours exprimé avec aſſez de préciſion. Les aſſiſtans ne me pardonneroient pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon ſtyle eſt trop ſimple; j'aurois dû l'éclairer par des points lumineux (2). Qu'eſt-ce que ces points lumineux, demande le génie? — Ce ſont des hyperboles, des comparaiſons, des métaphores & d'autres figures deſtinées à mettre les choſes fort au-deſſus, ou fort au-deſſous de leur valeur (3).

Ce langage vous étonne ſans doute; mais nous autres hommes, ſommes faits de maniere que pour défendre, même la vérité,

(1) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 139.
(2) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 25, t. 1, p. 302. Id. orat. cap. 25, p. 440. Id. de clar. orat. cap. 79, p. 402.
(3) Quintil. lib. 9, cap. 2, p. 547.

il nous faut employer le menſonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poëtes, où elles ſont deſſinées à grands traits, & d'où quelques orateurs les tranſportent dans la proſe. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement.

Je vais rendre le nom de mon héros à jamais célèbre parmi tous les hommes (1). Arrêtez, dit le génie; pouvez-vous aſſurer que votre ouvrage ſera connu & applaudi dans tous les temps & dans tous les lieux? Non, lui dis-je, mais c'eſt une figure. *Ses aïeux qui furent l'œil de la Sicile*, (2) *s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel* (3). J'entends le génie qui dit tout bas: Le ciel appuyé ſur un petit rocher de ce petit globe qu'on appelle la terre! quelle extravagance! *Des paroles plus douces que le miel coulent de ſes levres* [4]; *elles tombent ſans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent ſur la campagne* (5). Qu'ont de commun les paroles avec le miel & la neige, dit le génie? *Il a cueilli la fleur de la muſique*, [6] *& ſa lyre éteint la foudre*

(1) Iſocr. de Evag. t. 2, p. 71.
(2) Pind. olymp. 2, v. 17.
(3) Id. pyth. 1, v. 36.
(4) Homer. iliad lib. 1, v. 249.
(5) Id. ibid. lib. 3, v. 222.
(6) Pind. olymp. 1, v. 23.

embrassée (1). Le génie me regarde avec étonnement, & je continue : *Il a les regards & la prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars, & la force de Neptune* [2]; *le nombre des beautés dont il a fait la conquête, égale le nombre des feuilles des arbres, & celui des flots qui viennent successivement expirer sur le rivage de la mer* (3) A ces mots le génie disparoît & s'envole au séjour de la lumiere.

Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Euclide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentimens, & qu'elles effaroucheroient un esprit qui n'y seroit pas accoutumé. Mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. Ne vous en flattez pas, répondis-je, l'homme n'auroit plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvoit acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis; la langue ne pourroit soutenir l'impression du lait & du miel, ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessée; l'odeur de la rose nous feroit tomber en convulsion; le moindre bruit déchireroit nos

(1) Pindar pyth. 1, v. 8.
(2) Homer. iliad. 2, v. 169 & 478. Eustath. t. 1.
(3) Anacr. od. 32.

oreilles, & nos yeux appercevroient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit; donnez-lui la vue la plus perçante, & la justesse la plus rigoureuse; combien seroit-il révolté de l'impuissance & de la fausseté des signes qui représentent nos idées! il se feroit sans doute une autre langue; mais que deviendroit celle des passions? que deviendroient les passions elles-mêmes, sous l'empire absolu d'une raison si pure & si austere! Elles s'éteindroient ainsi que l'imagination, & l'homme ne seroit plus le même.

Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur & de ses mains, n'annonce qu'insuffisance & besoins. Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur, dès qu'il veut les franchir. Vous croyez qu'en se civilisant, il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer dans l'ordre général de la société, des loix faites par des hommes, aux loix naturelles, ouvrage des dieux; dans les mœurs, l'hypocrisie à la vertu; dans les plaisirs, l'illusion à la réalité; dans la politesse, les manieres au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans

l'éloquence, le mérite du ſtyle à celui des penſées (1); par-tout, l'artifice à la vérité. J'oſe le dire, les peuples éclairés n'ont ſur nous d'autre ſupériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, & le ſecret d'attacher un maſque ſur tous les viſages.

Je vois par-tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne ſe propoſe pas d'autre fin, & qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles, des tons & des couleurs agréables. Auſſi, loin d'étudier ſes préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait juſqu'à préſent, à cette réflexion d'Ariſtote; je lui demandois à quels ſignes on reconnoît un bon ouvrage; il me répondit: S'il eſt impoſſible d'y rien ajouter, & d'en retrancher la moindre choſe (2).

Après avoir diſcuté ces idées avec Euclide, nous ſortîmes, & nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faiſant, il me montra une lettre qu'il venoit de recevoir d'une femme de ſes amies, & dont l'orthographe me parut vicieuſe; quelquefois l'*é* s'y trouvoit remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. J'ai toujours été ſurpris, lui disje, de cette négligence de la part des Athéniennes. Elles écrivent, répondit-il, comme elles parlent, & comme on parloit autre-

(1) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584.
(2) Id. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 21.

fois (1). Il s'eſt donc fait, repris-je, des changemens dans la prononciation? En très-grand nombre, répondit-il; par exemple, on diſoit anciennement *himéra*, (jour) après on a dit *héméra* le premier *é* fermé; enſuite *hèméra* le premier *è* ouvert.

L'uſage, pour rendre certains mots plus ſonores ou plus majeſtueux, retranche des lettres, en ajoute d'autres, & par cette continuité d'altérations, ôte toute eſpérance de ſuccès à ceux qui voudroient remonter à l'origine de la langue (2). Il fait plus encore: il condamne à l'oubli, des expreſſions dont on ſe ſervoit communément autrefois, & qu'il ſeroit peut-être bon de rajeunir.

En entrant dans la premiere cour du Lycée, nous fûmes attirés par des cris perçans qui venoient d'une des ſalles du gymnaſe. Le rhéteur Léon, & le ſophiſte Pythodore s'étoient engagés dans une diſpute très-vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. Approchez, nous dit le premier; voilà Pythodore qui ſoutient que ſon art ne differe pas du mien, & que notre objet à tous deux eſt de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devroit rougir de porter le nom de ſophiſte!

(1) Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418.
(2) Lyſ. in Theomn. p. 18. Plat. ibid. & p. 414. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 1, p. 234.

Ce

Ce nom, répondit Pythodore, étoit honorable autrefois : c'eſt celui dont ſe paroient tous ceux qui, depuis Solon juſqu'à Périclès, conſacroient leur temps à l'étude de la ſageſſe ; car au fond, il ne déſigne pas autre choſe. Platon voulant couvrir de ridicules quelques-uns de ceux qui en abuſoient [1], parvint à le rendre mépriſable parmi ſes diſciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate [2] que vous reſpectez ſans doute, & à l'orateur Antiphon, que vous faites profeſſion d'eſtimer [3]. Mais il n'eſt pas queſtion ici d'un vain titre. Je le dépoſe en votre préſence, & je vais, ſans autre intérêt que celui de la vérité, ſans autres lumieres que celles de la raiſon, vous prouver que le rhéteur & le ſophiſte, emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

J'ai peine à retenir mon indignation, reprit Léon : quoi ! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles [4], qui habituent leurs diſciples à s'armer d'équivoques & de ſophiſmes, & à ſoutenir également le pour & le contre ; vous oſez les comparer à ces

(1) Plat. in Gorg. in Protag. in Hipp. &c.
(2) Æſchin. in Timarch. p. 287.
(3) Xenoph. memor. lib. 1, p. 729.
(4) Mneſarch. ap. Cicer. de orat. lib. 1 ; cap. 18, t. 1, p. 148.

hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux ; celle de l'état dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui consacrer ! Je ne compare point les hommes, dit Pythodore, je ne parle que de l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

Ne convenez-vous pas que vos disciples & les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance [1] ? — Oui ; mais les premiers fondent leurs raisonnemens sur de grandes probabilités, & les seconds sur des apparences frivoles. Et qu'entendez-vous par le probable ? — Ce qui paroît tel à tous les hommes, ou à la plupart des hommes [2]. — Prenez garde à votre réponse ; car il suivroit de-là que ces sophistes dont l'éloquence entraînoit les suffrages d'une nation, n'avançoient que des propositions probables. — Ils n'éblouissoient que la multitude, les sages se garantissoient de l'illusion.

C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter

(1) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 514 & 517 ; lib. 3, cap. 1, p. 584.
(3) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.

pour savoir si une chose est probable ou non? — Sans doute, répondit Léon; & j'ajoute à ma définition qu'en certains cas, on doit regarder comme probable, ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entr'eux (1). Etes-vous content? — Il arrive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plupart des sages: & ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entr'eux? -- A la bonne heure. -- Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés? -- Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

Le voici, dit Pythodore; que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion, que de votre propre autorité vous avez rendue probable; & que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste (2). -- Mais le premier est de bonne-foi, & l'autre ne l'est pas. -- Alors ils ne différeroient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes (3): je

(1) Id. ibid.
(2) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
(3) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

Vous accusez les sophistes de soutenir le pour & le contre : je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique ne donnent pas des regles pour défendre avec succès deux opinions contraires (1). -- J'en conviens ; mais on exhorte le jeune éleve à ne point abuser de cette voie (2) : il doit la connoître pour éviter les pieges qu'un ennemi adroit pourroit semer autour de lui (3). -- C'est-à-dire, qu'après avoir mis entre les mains d'un jeune homme un poignard & une épée, on lui dit : Lorsque l'ennemi vous serrera de près, & que vous serez fortement remué par l'intérêt, l'ambition & la vengeance, frappez avec un de ces instrumens, & ne vous servez pas de l'autre, quand même il devroit vous assurer la victoire (4). J'admirerois cette modération ; mais pour nous assurer s'il peut en effet l'exercer, nous allons le suivre dans le combat, ou plutôt souffrez que je vous y conduise moi-même.

Supposons que vous soyez chargé d'accuser un homme dont le crime n'est pas avéré, & qu'il me soit permis de vous rappeler les

---

(1) Id. ibid. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 7 & 53, t. 1, p. 199 & 243.
(2) Plat. in Gorg. t. 1, p. 457.
(3) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
(4) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 14, t. 1, p. 293.

leçons que les instituteurs donnent tous les jours à leurs éleves, je vous dirai : Votre premier objet est de persuader (1) ; & pour opérer cette persuasion, il faut plaire & toucher (2). Vous avez de l'esprit & des talens, vous jouissez d'une excellente réputation ; tirons parti de ces avantages (3). Ils ont déjà préparé la confiance (4) ; vous l'augmenterez en semant dans l'exorde & dans la suite du discours, des maximes de justice & de probité (5) ; mais sur-tout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumieres & l'équité (6). Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée ; il vous sera facile de les obtenir. Rien de si aisé, disoit Socrate, que de louer les Athéniens au milieu d'Athenes ; conformez-vous à leur goût, & faites passer pour honnête tout ce qui est honoré (7).

Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent ; exposez dans les plus beau jour le mérite

(1) Aristot. ibid. cap. 2, p. 515.

(2) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Quintil. lib. 3, cap. 5, p. 145.

(3) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.

(4) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 547 ; id. rhetor. ad Alexandr. p. 650.

(5) Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530, &c.

(6) Id. rhetor. ad Alexandr. cap. 37, t. 2, pag. 643.

(7) Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez ; excusez ses défauts, ou plutôt annoncez-les comme des excès de vertu ; transformez l'insolence en grandeur d'ame, le témérité en courage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colere en expressions de franchise ; vous éblouirez les juges (1).

Comme le plus beau privilege de la rhétorique est d'embellir & de défigurer, d'agrandir & de rapetisser tous les objets (2), ne craignez pas de peindre votre adversaire sous de noires couleurs ; trempez votre plume dans le fiel ; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions (3), de répandre des ombres sur son caractere : est-il circonspect & prudent ? dites qu'il est suspect & capable de trahison (4).

Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds ; ils commencent par donner des éloges à la partie adverse : & après avoir écarté loin d'eux tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur (5).

---

(1) Id. ibid.

(2) Isocr. panegyr. t. 1, p. 123, Plat. in Phædr. t. 3, p. 267. Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 18, p. 568. Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 298.

(3) Aristot. rhetor. ad Alexandr. cap. 4 & 7, t. 2, p. 617 & 620.

(4) Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

(5) Id. ibid. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 602.

Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, & vous lirez sa défaite dans les yeux des juges (1).

S'il n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avoit commise; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas long-temps, par un de nos orateurs, * chargé de deux causes différentes (2).

Les loix écrites vous sont-elles contraires? ayez recours à la loi naturelle, & montrez qu'elle est plus juste que les loix écrites. Si ces dernieres vous sont favorables, représentez fortement aux juges, qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de les suivre (3).

Votre adversaire, en convenant de sa faute, prétendra peut-être que c'est par ignorance ou par hasard qu'il l'a commise;

---

(1) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 18, t. 2, pag. 606. Cicer. orat. cap. 26, p. 441. Id. de orat. lib. 2, cap. 54, p. 244.

* Léodamas poursuivant l'orateur Callistrate, & ensuite le général Chabrias.

(2) Aristot. ibid. lib 1, t. 2, cap. 7, p. 527.

(3) Id. ibid. cap. 15, t. 2, p. 543. Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 296.

ſoutenez-lui que c'eſt de deſſein prémédité (1). Offre-t-il le ſerment pour preuve de ſon innocence ? dites, ſans balancer, qu'il n'a d'autre intention que de ſe ſouſtraire par un parjure, à la juſtice qui l'attend. Propoſez-vous, de votre côté de confirmer par un ſerment ce que vous venez d'avancer ? dites qu'il n'y a rien de ſi religieux & de ſi noble, que de remettre ſes intérêts entre les mains des dieux (2).

Si vous n'avez pas de témoin, tâchez de diminuer la force de ce moyen ; ſi vous en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir (3).

Vous eſt-il avantageux de ſoumettre à la queſtion les eſclaves de la partie adverſe ? dites que c'eſt la plus forte des preuves. Vous l'eſt-il que les vôtres n'y ſoient pas appliqués ? dites que c'eſt la plus incertaine & la plus dangereuſe de toutes (4).

Ces moyens facilitent la victoire ; mais il faut l'aſſurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cauſe que vos juges : ce n'eſt qu'après les avoir terraſſés, que vous triompherez de votre adverſaire. Rempliſſez-les d'intérêt & de pitié en faveur de votre partie ; que la douleur ſoit

(1) Ariſtot. rhetor. ad Alexandr. cap. 5, t. 2, p. 618.
(2) Ariſtot. rhetor. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 546. Quintil. lib. 5, cap. 6.
(3) Ariſtot. ibid. p. 544. Quintil. ibid. cap. 7.
(4) Ariſtot. ibid. p. 545. Quintil. lib. 5, cap. 4.

empreinte dans vos regards & dans les accens de votre voix. S'ils verſent une larme, ſi vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez ſur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, aſſociez leurs paſſions aux vôtres, ſoulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colere (1); & s'il eſt diſtingué par ſes emplois & par ſes richeſſes, ſoulevez auſſi leur jalouſie, & rapportez vous-en à la haine qui la ſuit de près (2).

Tous ces préceptes, Léon, ſont autant de chefs d'accuſation contre l'art que vous profeſſez. Jugez des effets qu'ils produiſent, par la réponſe effrayante d'un fameux avocat de Byzance, à qui je demandois derniérement, ce qu'en certains cas ordonnoient les loix de ſon pays. Ce que je veux, me dit-il (3).

Léon vouloit rejetter uniquement ſur les orateurs, les reproches que faiſoit Pythodore à la rhétorique. Eh ! non, reprit ce dernier avec chaleur; il s'agit ici des abus inhérens à cet art funeſte : je vous rappelle ce qu'on trouve dans tous les traités de

---

(1) Ariſtot. rhetor. lib. 3, cap. 19, t. 2, p. 607; Id. rhetor. ad Alexandr cap. 37, p. 646. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 44, p. 234. Id orat. cap. 37 & 38, p. 451. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 2, p. 290.

(2) Ariſtot. rhetor. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 562; Id. rhetor. ad Alexandr. p. 648. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 51, t. 1, p. 240.

(3) Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 297.

rhétorique ; ce que pratiquent tous les jours les orateurs les plus accrédités, ce que tous les jours les instituteurs les plus éclairés nous ordonnent de pratiquer, ce que nous avons appris vous & moi dans notre enfance.

Rentrons dans ces lieux où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il étoit question de dresser des histrions, des décorateurs, & des athletes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leur voix, leur attitude, leurs gestes (1) ; avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mélange perfide de la trahison & de la force. Que d'impostures ! Que de barbarie ! Sont ce là les ornemens de l'éloquence ? est-ce là le cortége de l'innocence & de la vérité ? Je me croyois dans leur asyle, & je me trouve dans un repaire affreux, où se distillent les poisons les plus subtils, & se forgent les armes les plus meurtrieres : & ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes & ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, & que l'admiration & le crédit font la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos

---

(1) Aristot. rhetor. lib. 3, cap. 1, p. 584. Cicer. orat. cap. 18, t. 1, p. 434.

rhéteurs. Mais, dites-moi : quel eſt donc ce principe dont j'ai déja parlé, & ſur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges ? eh ! pourquoi les émouvoir ? juſte ciel ! eux qu'il faudroit calmer, s'ils étoient émus ! eux qui n'eurent jamais tant beſoin du repos des ſens & de l'eſprit ! Quoi ! tandis qu'il eſt reconnu ſur toute la terre, que les paſſions pervertiſſent le jugement, & changent à nos yeux la nature des choſes (1), on preſcrit à l'orateur de remuer les paſſions dans ſon ame, dans celle de ſes auditeurs, dans celle de ſes juges (2) ; & l'on a le front de ſoutenir que de tant de mouvemens impétueux & déſordonnés, il peut réſulter une déciſion équitable !

Allons dans les lieux où ſe diſcutent les grands intérêts de l'état. Qu'y verrons-nous ! des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des paſſions violentes & produire des ravages horribles ; un peuple imbécille venir chercher des louanges qui le rendent inſolent, & des émotions qui le rendent injuſte, des orateurs nous avertir ſans ceſſe d'être en garde contre l'éloquence de leurs adverſaires. Elle eſt donc bien dange-

(1) Ariſtot. rhetor. lib. 1, cap. 2, t. 2, pag. 515 ; lib. 2, cap. 1, p. 547.

(2) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, page 590. Cicer. orat. cap. 38, tome 1, page 451.

reuſe cette éloquence ? Cependant elle ſeule nous gouverne, & l'état eſt perdu (1).

Il eſt un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite eſt d'appareiller les menſonges les plus révoltans, & les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires & ſouvent mépriſables. Quand cette eſpece d'adulation s'introduiſit, la vertu dut renoncer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions ; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

Il ſuit de-là que la juſtice eſt ſans ceſſe outragée dans ſon ſanctuaire, l'état dans nos aſſemblées générales, la vérité dans les panégyriques & les oraiſons funebres. Certes, on a bien raiſon de dire que la rhétorique s'eſt perfectionnée dans ce ſiecle : car je défie les ſiecles ſuivans d'ajouter un degré d'atrocité à ſes noirceurs.

A ces mots, un Athénien qui ſe préparoit depuis long-temps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un ſourire dédaigneux : Pythodore condamne donc l'éloquence ? Non, répondit-il ; mais je condamne cette rhétorique qui entraîne néceſſairement l'abus de l'éloquence. Vous avez ſans doute vos raiſons, reprit le premier, pour proſcrire les graces du langage. Cependant on

(1) Plat. in Gorg. t. 1, p. 466. Cicer. pro Flacc. cap 7, t. 5, p. 244.

a toujours dit & l'on dira toujours, que la principale attention de l'orateur doit être de s'insinuer auprès de ceux qui l'écoutent en flattant leurs oreilles (1). Et moi je dirai toujours, répliqua Pythodore, ou plutôt la raison & la probité répondront toujours, que la plus belle fonction, l'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges.

Et comment voulez-vous qu'on les éclaire, dit avec impatience un autre Athénien, qui devoit à l'adresse des avocats le gain de plusieurs procès? Comme on les éclaire à l'aréopage, répartit Pythodore, où l'orateur, sans mouvement & sans passions, se contente d'exposer les faits, le plus simplement & le plus séchement qu'il est possible (2); comme on les éclaire en Crete, à Lacédémone, & dans d'autres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent (3); comme on les éclairoit parmi nous, il n'y a pas un siecle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvoient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes (4).

---

(1) Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, tome 1, p. 541. Id. de clat. orat. cap. 21, p. 354. Id. orat. cap. 44, p. 456, &c.

(2) Lys. adv. Simon. p. 88. Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512.

(3) Aristot. ibid. Sext. Empir. adv. rhetor. 2, p. 292.

(4) Cicer de clar. orat. cap. 12. t. 1, p. 346. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 123. Sext. Empir. ibid. p. 304.

Je reviens à ma premiere propofition. J'avois avancé que l'art des rhéteurs n'eft pas effentiellement diftingué de celui des fophiftes (1) ; je l'ai prouvé en montrant que l'un & l'autre, non feulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également infidieufes. S'il exifte entr'eux quelque différence, c'eft que l'orateur s'attache plus à exciter nos paffions, & les fophiftes à les calmer (2).

Au refte, j'apperçois Léon prêt à fondre fur moi avec l'attirail pompeux & menaçant de la rhétorique. Je le prie de fe renfermer dans la queftion, & de confidérer que les coups qu'il m'adreffera, tomberont en même temps fur plufieurs excellens philofophes. J'aurois pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon & d'Ariftote (3) ; mais de fi grandes autorités font inutiles, quand on a de fi foibles raifons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défenfe de la rhétorique ; mais comme il étoit tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

---

(1) Plat. in Gorg. t. 1, p. 520.
(2) Cicer. orat. cap. 19, t. 1, p. 434.
(3) Plat. in Gorg. t. 1, p. 463, &c. Ariftot. rhetor. lib. 2, cap. 24, p. 581 ; lib. 3, cap. 1, p. 584.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-HUITIEME.

CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.

J'Avois souvent passé des saisons entieres en différentes maisons de campagne. J'avois souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles (1). C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par des petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées (2); & le prêteur n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

(1) Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Callicl. p. 1116 & 1117. Harpocr. & Suid. in *Arct.*

(2) Harpocr. in *Astor.* Id. Hesych. & Suid. in *Oeos.* Poll. lib. 3, cap. 9, §. 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 360.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille, qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi (1).

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin, les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne est entourée : mais il peut les conduire dans le chemin public (2), & c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin (3).

Apollodore avoit une possession considérable auprès d'Eleusis. Il m'y mena. C'étoit au temps de la moisson. La campagne étoit couverte d'épis jaunissans, & d'esclaves qui les faisoient tomber sous la faulx tranchante. De jeunes enfans les ramassoient, & les présentoient à ceux qui en formoient des gerbes (4).

On s'étoit mis à l'ouvrage au lever de l'aurore (5). Tous ceux de la maison devoient y participer (6). Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparoient la viande (7) : des

[1] Pett. leg. Att. p. 387.
[2] Demosth. in Callicl. p. 1119.
[3] Id. ibid. p. 1118.
[4] Homer. iliad. lib. 18, v. 555.
[5] Hesiod. oper. v. 578.
[6] Eustath. in iliad. lib. 18, p. 1162.
[7] Schol. Theocr. in idyll. 10, v. 54.

femmes

femmes faisoient cuire des lentilles (1), & versoient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le dîner des moissonneurs (2), qui s'animoient au travail par des chansons dont la plaine retentissoit.

Courage, amis, point de repos ;
Aux champs qu'on se disperse ;
Sous la faulx de Cérès que l'épi se renverse.
Déesse des moissons, préside à nos travaux ?
Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux ?
Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Présente à l'Aquilon les frêles chalumeaux.
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille.
Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille (3).

Dans les autres couplets, on envioit le sort de la grenouille qui a toujours de quoi boire en abondance ; on plaisantoit sur l'économie de l'intendant des esclaves, & l'on exhortoit les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent (4).

Les gerbes transportées dans l'aire, y sont disposées en rond & par couches. Un des travailleurs se place dans le centre,

---

(1) Theocr. ibid.

(2) Homer. ibid.

(3) Theocr. idyll. 10, v. 54. Traduction de M. de Chabanon.

(4) Id. ibid. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 350.

tenant d'une main un fouet, & de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, & la repoussent sous les pieds des animaux, jusqu'à ce qu'elle soit entiérement brisée (1). D'autres en jettent des pellatées en l'air (2) ; un vent frais qui, dans cette saison, se leve communément à la même heure, transportent les brins de paille à une légere distance, & laisse tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vases de terre cuite (3).

Quelques mois après nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachoient les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevoient à l'appui des échalas (4). De jeunes garçons & de jeunes filles en remplissoient des paniers d'osier, & les portoient au pressoir (5). Avant de les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarmens chargés de grappes (6) ; ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix

(1) Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 5, p. 863.

(2) Homer. odyss. lib. 11, v. 127. Eustath. ibid. p. 1175, lin. 50.

(3) Hesiod. oper. v. 475 & 600. Procl. ibid.

(4) Homer. iliad. lib. 18, v. 463.

(5) Id. ibid. v. 567. Eustath. t. 2, p. 1163, lib. 45. Anacr. od. 52.

(6) Anacr. od. 50. Note de Me. Dacier.

jours, & de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours (1).

Les uns conservent le vin dans des tonneaux (2); les autres, dans des outres (3), ou dans des vases de terre (4).

Pendant qu'on fouloit la vendange, nous écoutions avec plaisir les chansons du pressoir (5); c'est ainsi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîner des vendangeurs, & dans les différens intervalles de la journée, où la danse se mêloit au chant (6).

La moisson (7) & la vendange (8) se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance, & qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins; & le vin, comme le présent d'un dieu qui veille sur nos plaisirs; la reconnois-

---

(1) Hesiod. oper. v. 610. Homer. odyss. lib. 7, v. 123.
(2) Anacr. od. 52.
(3) Homer. odyss. lib. 9, v. 196.
(4) Id. ibid. v. 104. Herodot. lib. 3, cap. 6.
(5) Anacr. od. 52. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, §. 55.
(6) Homer. iliad. lib. 18, v. 572.
(7) Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in vers. 1, Schol. Homer. in iliad. 9, v. 530. Etymol. in *Talus*. Diod. Sic. lib. 5, p. 336. Corsin. fast. Attic. dissert. 13, t. 2, p. 302. Meurs. in *Aloa*. & in *Talus*.
[8] Theophr. charact. cap. 3., Castellan. de fest. Græcor. in Dionis.

fance pour Cérès s'annonce par une joie vive & tempérée ; celle pour Bacchus, par tous les tranfports du délire.

Au temps des femailles & de la fenaifon, on offre également des facrifices ; pendant la récolte des olives & des autres fruits, on pofe de même fur les autels, les prémices des préfens qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont fenti que dans ces occafions le cœur a befoin de fe répandre, & d'adreffer des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulieres, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaîté que dans celles de la capitale : car les habitans de la campagne ne connoiffent guere les joies feintes. Toute leur ame fe déploie dans les fpectacles ruftiques & dans les jeux innocens qui les raffemblent. Je les ai vus fouvent autour de quelques outres remplies de vin, & frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens fautoient deffus à cloche-pied ; & par des chûtes fréquentes, excitoient un rire univerfel (1). A côté, des enfans fe pourfuivoient courant fur un feul pied (2). D'autres jouoient à pair ou non (3);

(1) Hefych. in *Afcol.* Euftath. in odyff. lib. 10, p. 1646, lin. 21 ; lib. 14, p. 1769, lin. 47. Schol. Ariftoph. in Plut. v. 1130. Phurnut. de nat. deor. cap. 30.

(2) Poll. lib. 9, cap. 7. §. 121.

(3) Meurf. de lud. Græc. in *Artias.*

d'autres à colin-maillard (1). Quelquefois une ligne tracée sur le terrain, les divisoit en deux bandes ; on jouoit à jour ou nuit *. Le parti qui avoit perdu prenoit la fuite ; l'autre couroit pour l'atteindre & faire des prisonniers (2). Ces amusemens ne sont qu'à l'usage des enfans dans la ville ; mais à la campagne, les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

Euthymene, un de nos amis, s'étoit toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance & la fidélité d'un esclave qu'il avoit mis à la tête des autres (3). Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant (4), il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Acharnes, à 60 stades d'Athenes (5) **.

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé autrefois languissante s'étoit rétablie. Sa femme & ses enfans partageoient & augmentoient son bonheur. Notre vie est active & n'est point agitée, nous dit-il, nous ne connoissons pas l'ennui, & nous savons jouir du présent.

(1) Id ibid. in *Muia*.
* Ce jeu ressembloit à celui de croix ou pile.]
(2) Meurs de lud. Græc. in *Ostrac*.
(3) Xenoph memor. lib. 5, p. 855.
(4) Id. ibid. p. 854.
(5) Thucyd. lib. 2, cap. 21.
** Environ deux lieues un quart.

Il nous montra sa maison récemment construite. Il l'avoit exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, & qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation (1). L'appartement des femmes étoit séparé de celui des hommes par les bains, qui empêchoient toute communication entre les esclaves de l'un & de l'autre sexe. Chaque piece répondoit à sa destination; on conservoit le blé dans un endroit sec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais par-tout une extrême propreté. Couronnes & encens pour les sacrifices, habits pour les fêtes, armure & vêtemens pour la guerre, couvertures pour les différentes saisons, ustenciles de cuisine, instrumens à moudre le blé; vases à pétrir la farine, provisions pour l'année & pour chaque mois en particulier, tout se trouvoit avec facilité, parce que tout étoit à sa place & rangé avec symétrie (2). Les habitans de la ville, disoit Euthymene, ne verroient qu'avec mépris un arrangement si méthodique. Ils ne savent pas qu'il abrege le temps des recherches, & qu'un sage cultivateur doit dépenser ses momens avec la même économie que ses revenus.

J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il,

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 5, p. 844.
[2] Id. ibid. lib. 5, p. 843.

une femme de charge intelligente & active. Après m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets déposés entre ses mains. Et comment récompensez-vous ses services, lui dis-je? Par l'estime & par la confiance, répondit-il; depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires, elles sont devenues les siennes (1). Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zele & de la fidélité. Ils sont mieux chaussés & mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur (2), & les retiennent dans leur devoir, mieux que ne feroit la crainte des supplices.

Nous nous sommes partagés, ma femme & moi, les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors (3). Je me suis chargé de cultiver & d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes peres. Laodice veille sur la recette & sur la dépense; sur l'emplacement & sur la distribution du blé, du vin, de l'huile & des fruits qu'on remet entre ses mains: c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, & leur apprenant à la préparer,

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 845.
[2] Id. ibid. p. 855 & 857.
[3] Id. ibid. p. 838.

pour en faire des vêtemens (1). Son exemple adoucit leurs travaux ; & quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes, diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit : ils ont tant de droits & de dédommagemens à réclamer !

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards & d'autres oiseaux domestiques (2), nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les jacinthes, les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs (3), les roses de différentes especes (4), & toutes sortes de plantes odoriférantes (5). Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cultiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux (6) ; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas & dans nos cérémonies saintes ; que nous en répandons sur nos tables & sur nos lits, que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits ; toutes

(1) Xenoph. memor. lib. 5, page 839, &c.
(2) Hesych. in *Kuskikei*.
(3) Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683.
(4) Theoph. ap. Athen. p. 682.
(5) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 6, p. 643.
(6) Xenoph. memor. p. 831.

les

les fois que j'envoie au marché d'Athenes, du bois, du charbon (1), des denrées & des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs qui sont enlevées à l'instant.

Euthymene nous conduisit ensuite dans son champ qui avoit plus de 40 stades de circuit (2) *, & dont il avoit retiré, l'année précédente, plus de 1000 médimnes d'orge, & de 800 mesures de vin (3). Il avoit 6 bêtes de somme, qui portoient tous les jours au marché, du bois : & diverses especes de matériaux, & qui lui rendoient par jour 12 drachmes (4) **. Comme il se plaignoit des inondations qui emportoient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avoit pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidens. On m'a souvent proposé des échanges avantageux, répondit-il, & vous allez voir pourquoi je les ai refusés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprès. Voici les tombeaux de ma famille (5), nous dit-il. Là même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon pere fut déposé; à

(1) Aristoph. in Acharn. v. 212.

(2) Demosth. in Phœnip. p. 1023.

* Environ une lieue & demie.

(3) Id. ibid. p. 1025.

(4) Id. ibid. p. 1023.

** Voyez la note à la fin du volume.

(5) Demosth. in Callicl. p. 1117. Id. in Macart. p. 1040.

côté, celle de ma mere. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux ; je crois les voir & les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre ſacrée. Mon fils, dit-il enſuite à un jeune enfant qui le ſuivoit, après ma mort vous me placerez auprès des auteurs de mes jours ; & quand vous aurez le malheur de perdre votre mere, vous la placerez auprès de moi ; ſouvenez-vous-en. Son fils le promit, & fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes eſt plein de vignobles (1). Toute l'Attique eſt couverte d'oliviers, c'eſt l'eſpece d'arbres qu'on y ſoigne le plus. Euthymene en avoit planté un très-grand nombre, & ſur-tout le long des chemins qui bornoient ſa terre : il les avoit éloignés de neuf pieds l'un de l'autre ; car il ſavoit que leurs racines s'étendent au loin (2). Il n'eſt permis à perſonne d'en arracher dans ſon fonds plus de deux par an, à moins que ce ne ſoit pour quelque uſage autoriſé par la religion. Celui qui viole la loi eſt obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes à l'accuſateur, & cent autres au fiſc. On en préleve le dixieme pour le tréſor de Minerve (3).

On trouve ſouvent des bouquets d'oli-

(1) Ariſtoph. in Acharn, v. 511.
(2) Xenoph. memor. p. 865. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.
(3) Demoſth. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 391.

viers, laiſſés en réſerve ; & entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déeſſe. On les afferme (1), & le produit en eſt uniquement deſtiné au maintien de ſon culte. Si le propriétaire en coupoit un ſeul, quand même ce ne ſeroit qu'un tronc inutile, il ſeroit puni par l'exil & par la confiſcation de ſes biens. C'eſt l'Aréopage qui connoît des délits relatifs aux diverſes eſpeces d'oliviers, & qui envoie de temps en temps des inſpecteurs pour veiller à leur conſervation (2).

En continuant notre tournée, nous vîmes défiler auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés & ſuivis de chiens deſtinés à écarter les loups [3]. Chaque mouton étoit enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique empruntée des Mégariens [4], garantit la toiſon des ordures qui la ſaliroient, & la défend contre les haies qui pourroient la déchirer. J'ignore ſi elle contribue à rendre la laine plus fine ; mais je puis dire que celle de l'Attique eſt très-belle [5], & j'ajoute que l'art de la

(1) Lyſ. in Areopag. p. 133.
(2) Id. ibid. p. 136 & 143. Markl. conject. ad cap. 7. Lyſ. p. 548, ad cal. edit. Taylor.
(3) Xenoph. memor. lib. 2, p. 757 & 759.
(4) Diogen. Laert. lib. 6, §. 41.
(5) Varr. de re ruſtic. lib. 2, cap. 2. Plut. de audit. t. 2, p. 42. Athen. lib. 5, p. 219.

teinture eſt parvenu a point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais [1].

J'appris en cette occaſion que les brebis s'engraiſſent d'autant plus qu'elles boivent davantage : que pour provoquer leur ſoif on mêle ſouvent du ſel dans leur nourriture, & qu'en été ſur-tout, on leur en diſtribue chaque cinquieme jour, une meſure déterminée : c'eſt un médimne * pour cent brebis. J'appris encore qu'en faiſant uſage de ſel, elles donnent plus de lait [2].

Au pied d'un petit côteau qui terminoit une prairie, on avoit placé au milieu des romarins & des genêts, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous diſoit Euthymene, avec quel empreſſement les abeilles exécutent les ordres de leur ſouveraine : car c'eſt elle qui ne pouvant ſouffrir qu'elles reſtent oiſives, les envoie dans cette belle prairie, raſſembler les riches matériaux dont elle regle l'uſage ; c'eſt elle qui veille à la conſtruction des cellules, & à l'éducation des jeunes abeilles ; & quand les éleves ſont en état de pourvoir à leur ſubſiſtance, c'eſt elle encore qui en forme un eſſaim (3) : & l'oblige de s'expatrier ſous la conduite d'une abeille qu'elle a choiſie **.

(1) Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 429.
* Environ 4 boiſſeaux.
(2) Ariſtot. hiſt. anim. lib. 8, cap. 10, t. 1, p. 906.
(3) Xenoph. memor. lib. 5, p. 837 & 839.
** Voyez la note à la fin du volume.

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendoit une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînoient des tombereaux de fumier, dont les autres attelés à des charrues, traçoient de pénibles sillons (1). On y semera de l'orge, disoit Euthymene, c'est l'espece de blé qui réussit le mieux dans l'Attique (2). Le froment qu'on y recueille, donne à la vérité un pain très-agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie, & l'on a remarqué plus d'une fois que les athletes Béotiens, quand ils séjournent à Athenes, consomment en froment deux cinquiemes de plus qu'ils n'en consomment dans leur pays (3). Cependant ce pays confine à celui que nous habitons, tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat. En voulez-vous une autre preuve ? L'île de Salamine touche à l'Attique, & les grains y mûrissent beaucoup plutôt que chez nous (4).

Les discours d'Euthymene, les objets qui s'offroient à mes regards, commençoient à m'intéresser. J'entrevoyois déjà que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur une aveugle routine, mais sur une longue

(1) Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.
(2) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 947.
(3) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 4, p. 932.
(4) Id. ibid. cap. 3, p. 913.

suite d'observations. Il paroît, disoit notre guide, que les Egyptiens nous en communiquerent autrefois les principes (1). Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grece, dont la plupart, en reconnoissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons (2). Je sais que d'autres villes Grecques ont les mêmes prétentions que nous (3). Mais à quoi serviroit de discuter leurs titres ? Les arts de premiere nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations ; & leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience ; & quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philosophes célebres, tels que Démocrite, Archytas, Epicharmes, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne (4) ; & plusieurs siecles auparavant, Hésiode les avoit chantés dans un de ses poëmes (5) ; mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions,

---

(1) Diod. Sic. lib. 1, p. 13, 14, 25 ; lib. 5, p. 336.
(2) Isocr. paneg. t. 1, p. 133. Justin. lib. 2, cap. 6.
(3) Goguet, orig. des loix, tome 2, page 177.
(4) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 308. Varr. de re rustica, lib. 1, cap. 1. Colum. de re rustic. lib. 1, cap. 1.
(5) Hesiod. oper. & dies.

qu'il n'ose pas interroger la nature, & lui proposer de nouvelles loix. Ainsi, lui dis-je alors, si j'avois un champ à cultiver, il ne suffiroit pas de consulter les auteurs dont vous venez de faire mention. Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrain, ni à chaque climat.

Supposons que vous vous destiniez un jour à la noble profession que j'exerce, je tâcherois d'abord de vous convaincre que tous vos soins, tous vos momens sont dus à la terre, & que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous (1); car elle n'est si bien bienfaisante, que parce qu'elle est juste (2).

J'ajouterois à ce principe, tantôt les regles qu'a confirmées l'expérience des siecles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumieres des autres. Je vous dirois, par exemple: Choisissez une exposition favorable (3); étudiez la nature des terrains & des engrais propres à chaque production (4); sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes especes (5), dans quelle autre on doit mêler

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 868.
(2) Id. ibid. p. 831.
(3) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 1.
(4) Id. hist. plant. lib. 8, cap. 8, page 946.
(5) Id. de caus. plant. lib. 3, c. 25.

la terre avec le fumier (1), ou le fumier avec la graine (2).

S'il étoit question de la culture du blé en particulier, j'ajouterois: Multipliez les labours: ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de récolter, mais celui de l'année précédente (3); semez plutôt ou plus tard, suivant la température de la saison (4); plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légere (5): mais semez toujours également (6). Votre blé monte-t-il trop haut? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons (7); car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux: le grain s'alonge & devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille? ne la coupez qu'à moitié; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, & lui servira d'engrais [8]. Serrez votre blé dans un endroit bien sec [9]; & pour le garder long-temps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, & même de l'arroser [10].

---

(1) Id. ibid. cap. 7.
(2) Id. hist. plant. lib. 7, cap. 5, p. 792.
(3) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 11, pag. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, t 2, p. 127, Geopon. lib. 2, c. 16.
(4) Xenoph. memor. lib. 5, p. 861.
(5) Theophr. ibid. cap. 6, p. 939.
(6) Xenoph. ibid.
(7) Theophr. ibid. cap. 7, p. 942.
(8) Xenoph. ibid. p. 862.
(9) Id. ibid. p. 844.
(10) Theophr. de caus. plant. lib. 4, cap. 15.

Euthymene nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, & s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques, relatives à ces divers objets, & souvent contradictoires entr'elles se sont introduites dans les différens cantons de la Grece.

Presque par-tout on soutient les vignes avec des échalas [1]. On ne les fume que tous les quatre ans, & plus rarement encore. Des engrais plus fréquens finiroient par les brûler [2].

La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde & plus durable [3].

Dans un terrain nouvellement défriché, vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisieme année, & plus tard dans un terrain cultivé depuis long-temps[4]. A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 866. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 25.
[2] Theophr. ibid. lib. 3, cap. 13.
[3] Id ibid. cap. 19.
[4] Id. ibid, cap. 18.

qu'on fait, ſoit en hiver, ſoit au printemps ; de la premiere, que la plaie ne peut ſe fermer, & que les yeux riſquent de ſe deſſécher par le froid ; de la ſeconde, que la ſeve s'épuiſe, & inonde les yeux laiſſés auprès de la plaie (1).

D'autres établiſſent des diſtinctions relatives à la nature du ſol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui ſont dans un terrain maigre & ſec ; au printemps, celles qui ſont dans une terre humide & froide ; en hiver, celles qui ſont dans un terrain ni trop ſec ni trop humide. Par ces divers procédés, les premieres conſervent la ſeve qui leur eſt néceſſaire, les ſecondes perdent celle qui leur eſt inutile : toutes produiſent un vin plus exquis. Une preuve, diſent-ils, que dans les terres humides il faut différer la taille juſqu'au printemps, & laiſſer couler une partie de la ſeve, c'eſt l'uſage où l'on eſt de ſemer à travers les vignes de l'orge & des feves, qui abſorbent l'humidité, & qui empêchent la vigne de s'épuiſer en rameaux inutiles.

Une autre queſtion partage les vignerons (2) : faut-il tailler long ou court ? les uns ſe reglent ſur la nature du plant ou du terrain ; d'autres, ſur la moëlle des ſarmens. Si cette moëlle eſt abondante, il faut laiſſer plu-

(1) Theophr. de cauſ. plant. lib. 3, cap. 20.
(2) Id. ibid. cap. 19.

ſieurs jets, & fort courts, afin que la vigne produiſe plus de raiſins. Si la moëlle eſt en petite quantité, on laiſſera moins de jets, & on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux & peu de grappes, exigent qu'on taille long les jets qui ſont au ſommet, & court les jets les plus bas, afin que la vigne ſe fortifie par le pied, & qu'en même temps les rameaux du ſommet produiſent beaucoup de fruit.

Il eſt avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles ſe fortifient; car les vignes que l'on taille long, donnent à la vérité plus de fruit, mais périſſent plus tôt (1).

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne (2), ni de pluſieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit ſouvent les vignerons répandre ſur les raiſins une pouſſiere légere, pour les garantir des ardeurs du ſoleil, & pour d'autres raiſons qu'il feroit trop long de rapporter (3). On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raiſin plus expoſé au ſoleil, mûriſſe plutôt (4).

Voulez-vous rajeunir un cep de vigne près de périr de vétuſté? Déchauſſez-le

(1) Theophr. de cauſ. plant. lib. 3, cap. 20.
(2) Id. ibid. cap. 21.
(3) Id. ibid. cap. 22.
(4) Xenoph. memor. lib. 5, p. 866.

d'un côté ; épluchez & nettoyez ses racines ; jettez dans la fosse diverses especes d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien la premiere année ; mais au bout de trois ou quatre ans, il aura repris son ancienne vigueur. Si dans la suite vous le voyez s'affoiblir encore, faites la même opération de l'autre côté ; & cette précaution prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne [1].

Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légérement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moëlle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, & les mettre en terre. L'expérience réussit mieux, si avant de planter le sarment, on met sa partie inférieure ainsi préparée, dans un oignon marin. On connoît d'autres procédés pour parvenir au même but [2].

Desirez-vous tirer du même cep, des raisins, les uns blancs les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une & de l'autre couleur [3] ?

---

[1] Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 15.

[5] Id. de caus plant. lib. 5, cap. 5. Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re rust. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9. Plin. lib. 17, cap. 21, t. 2, p. 74. Traité de la vigne, tome 1, page 29.

[3] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5.

Prenez un ſarment de chaque eſpece, écraſez-les dans leurs parties ſupérieures, de maniere qu'elles s'incorporent, pour ainſi dire, & s'uniſſent étroitement; liez-les enſemble, & dans cet état mettez les deux ſarmens en terre.

Nous demandâmes enſuite à Euthymene quelques inſtructions ſur les potagers & ſur les arbres fruitiers. Les plantes potageres, nous dit-il, levent plutôt, quand on ſe ſert de graines de deux ou trois ans (1). Il en eſt qu'il eſt avantageux d'arroſer avec l'eau ſalée (2). Les concombres † ont plus de douceur, quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours (3). Ils réuſſiſſent mieux dans les terrains naturellement un peu humides, que dans les jardins où on les arroſe fréquemment (4). Voulez-vous qu'ils viennent plutôt? ſemez-les d'abord dans des vaſes, & arroſez-les avec de l'eau tiede (5); mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que ſi vous les aviez arroſés avec de l'eau

---

(1) Ariſtot. problem. §. 20, quæſt. 36, t. 2, p. 773.
(2) Theophr. ibid. lib. 2, cap. 7.
† Voyez la note à la fin du volume.
(3) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 12. Id. hiſtor. plant. lib. 7, cap. 3. Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de re ruſt. lib. 11, cap. 3, Plin, lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 165.
[4] Ariſtot. probl. t. 2, p. 776.
[5] Theophr. de cauſ. plant. lib. 5, cap. 6.

froide (1). Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espece du tube. Pour les garder long-temps, vous aurez soin de les couvrir & de les tenir suspendus dans un puits (2).

C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres (3): il faut creuser la fosse au moins un an auparavant [4]; on la laisse long-temps ouverte, comme si l'air devoit la féconder [5]. Suivant que le terrain est sec ou humide, les proportions de la force varient. Communément on lui donne 2 pieds ½ de profondeur, & 2 pieds de largeur [6].

Je ne rapporte, disoit Euthymene, que des pratiques connues & familieres aux peuples policés: Et qui n'excitent pas assez leur admiration, repris-je aussi-tôt. Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier & connoître les besoins, les écarts & les ressources de la nature, pour la rendre docile & varier ou corriger ses productions! Je fus surpris à mon arrivée

(1) Aristot. probl. p. 775. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 8.
(2) Aristot. ibid. p. 773. Theophr. ibid. lib. 5, cap. 6.
(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 3 & 4.
(4) Id. lib. 3, cap. 5.
[5] Id. ibid. cap. 18.
[6] Xenoph. memor. lib. 5, p. 864.

en Grece, de voir fumer & émonder les arbres [1]; mais ma surprise fut extrême, lorsque je vis des fruits dont on avoit trouvé le secret de diminuer le noyau, pour augmenter le volume de la chair [2]; d'autres fruits, & sur-tout des grenades qu'on faisoit grossir sur l'arbre même, en les enfermant dans un vase de terre cuite [3]; des arbres chargés de fruits de différentes especes [4], & forcés de se couvrir de productions étrangeres à leur nature.

C'est par la greffe, me dit Euthymene, qu'on opere ce dernier prodige, & qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume & l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts [5]. Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espece. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, &c. [6].

Les figues mûrissent plutôt, quand elles ont été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier sauvage, qu'on a soin de planter tout auprès [7];

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2.
[2] Id. ibid. lib. 1, cap. 18.
[3] Aristot. probl. §. 20, t. 2, p. 772.
[4] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5.
[5] Id. ibid. lib. 1, cap. 6 & 7.
[6] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.
[7] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, p. 1017.

cependant on préfere celles qui mûrissent naturellement, & les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence (1).

On prétend que les grenades ont plus de douceur, quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, & qu'on jette du fumier de cochon sur ses racines ; que les amandes ont plus de goût, quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre, & qu'on en laisse couler la seve pendant quelque temps (2) ; que les oliviers ne prosperent point, quand ils sont à plus de 300 stades de la mer (3) †. On prétend encore, que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres ; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvage (4), & les grenadiers des jardins dans celui des myrtes (5) ; on ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des sexes dans les arbres & dans les plantes (6). Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux & d'autres productions de la

---

Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 12. Tournef. voyage du Levant, t 1, p. 338.

(1) Theophr. ibid. cap. 13.

(2) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 1017.

(3) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 2, p. 550.

† 11 lieues 850 toises.

(4) Aristot. ibid. cap. 6, p. 1017.

(5) Theophr. de caus. plant lib. 2, cap. 9, p. 243.

(6) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 2, p. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 9, p. 146.

nature ;

nature ; ensuite sur l'exemple des palmiers dont les femelles ne sont fécondées que par le duvet ou la poussiere, qui est dans la fleur du mâle (1). C'est en Egypte & dans les pays voisins, qu'on peut observer cette espece de phénomene. Car en Grece, les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne les amenent jamais à une parfaite maturité (2).

En général, les fruits ont dans l'Attique une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voisines (3). Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier. C'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athenes (4).

Euthymene nous parloit avec plaisir des travaux de la campagne, avec transport des agrémens de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courboient au-dessus de nos têtes, ils nous disoit : Quand je me promene dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes

(1) Theophr. hist. plant. lib. 2, p. 113.
(2) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 5, p. 124.
(3) Aristot. problem. t. 2, p. 774.
(4) Antiphon. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 84. Salmas. exercit. in Plin. p. 956.

yeux. Ces moiſſons, ces arbres, ces plantes, n'exiſtent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais ſoulager les beſoins. Quelquefois je me fais des illuſions pour accroître mes jouiſſances. Il me ſemble alors que la terre porte ſon attention jusqu'à la délicateſſe, & que les fruits ſont annoncés par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les graces.

Une émulation ſans rivalité, forme les liens qui m'uniſſent avec mes voiſins. Ils viennent ſouvent ſe ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance & la franchiſe regnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes ; car, bien différens des autres artiſtes, qui ont des ſecrets (1), chacun de nous eſt auſſi jaloux de s'inſtruire que d'inſtruire les autres.

S'adreſſant enſuite à quelques habitans d'Athenes qui venoient d'arriver, il ajoutoit : Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs ; mais cette indépendance que les loix vous accordent, la tyrannie de la ſociété vous la ravit ſans pitié : des charges à briguer & à remplir ; des hommes puiſſans à ménager ; des noirceurs à prévoir, & à éviter ; des devoirs de bienſéance plus rigoureux que ceux de la

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 858.

nature ; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles ; le poids insupportable de l'oisiveté ; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

Vos fêtes sont si magnifiques ! & les nôtres si gaies ! vos plaisirs si superficiels & si passagers ! les nôtres si vrais & si constans ! Les dignités de la république imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art sans lequel l'industrie & le commerce tomberoient en décadence (1) ?

Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartemens la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voute de verdure ? & vos repas quelquefois si somptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, & ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains ? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens, des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver, & dans les chaleurs de l'été (2) ; dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des zéphirs, sur un gazon qui invite au sommeil ; tantôt auprès d'une flamme étincelante (3) ;

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 832.
(2) Xenoph. memor. lib. 5, p. 831.
(3) Id. ibid. p. 832.

nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme & de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, sans en troubler la tranquillité !

Ah ! si le bonheur n'est que la santé de l'ame, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où regne une juste proportion entre les besoins & les desirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, & l'intérêt toujours accompagné du calme ?

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymene. Nous lui dîmes que dans quelques-uns de ses écrits (1), Xénophon proposoit d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveroient le mieux leurs champs. Ce moyen, répondit-il, pourroit encourager l'agriculture; mais la république est si occupée à distribuer les graces à des hommes oisifs & puissans, qu'elle ne peut guere penser à des citoyens utiles & ignorés.

Etant partis d'Acharnes, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant, quelques châteaux entourés de murailles épaisses & de tours élevées, tels que ceux de Phylé, de Décélie, de Rhamnonte. Les

(1) Id. Hier. p. 910.

frontieres de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons ; & en cas d'invasions, on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier (1).

Rhamnonte est située auprès de la mer. Sur une éminence voisine, s'éleve le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue haute de 10 coudées *, est de la main de Phidias, & mérite d'en être par la beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perses avoient apporté en ces lieux pour dresser un trophée.

Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son éleve Agoracrite qu'il aimoit beaucoup (2).

De là nous descendîmes au bourg de Marathon ; ses habitans s'empressoient de nous raconter les principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remporterent autrefois contre les Perses. Ce célebre événement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre pendant la nuit, les cris des combattans &

---

[1] Demosth de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 479.
* Environ 14 de nos pieds.
[2] Pausan. lib 1, cap. 32, p. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. & Hesych. in *Ramn.* de popul. Attic. in *Agor.*

les henniſſemens des chevaux (1). Ils nous montroient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille ; ce ſont de petites colonnes ſur leſquelles on s'eſt contenté de graver leurs noms. Nous nous proſternâmes devant celle que les Athéniens conſacrerent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laiſſé mourir dans un cachot. Elle n'eſt diſtinguée des autres, que parce qu'elle en eſt ſéparée (2).

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentiſſoit de cris de joie. On y célébroit la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg (3). Sa ſtatue nous parut d'une haute antiquité ; c'eſt la même, nous diſoit-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride (4). Toutes les filles des Athéniens, doivent être vouées à la déeſſe, après qu'elles ont atteint leur cinquieme année, avant qu'elles aient paſſé leur dixieme (5). Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parens, & ayant à leur tête la jeune prêtreſſe de Diane (6),

---

[1] Pauſan. ibid. p. 79.

[2] Id. ibid.

[3] Meurſ. de popul. Attic. in *Braur.* Id. in Græc. fer. Caſtell. de feſt. Græc.

[4] Pauſan. lib 1, cap. 23, p. 55 ; & cap 33. p. 80.

[5] Ariſtoph. in Lyſiſtr. v. 644. Schol. ibid. Harpocr. & Heſych. in *Arct.* & in *Dekat.*

[6] Dinarch. in Ariſtogit. 106. Demoſth. In Conon. p. 1112.

aſſiſterent aux cérémonies qu'elles embelliſoient de leur préſence, & pendant leſquelles des rhapſodes chantoient des fragmens de l'iliade (1). Par une ſuite de leur dévouement; elles viennent avant que de ſe marier, offrir des ſacrifices à cette déeſſe (2).

On nous preſſoit d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui ſe renouvelle chaque cinquieme année (3), en l'honneur de Bacchus, & qui, attirant dans ces lieux, la plupart des courtiſanes d'Athenes, ſe célébroit avec autant d'éclat que de licence (4). Mais la deſcription qu'on nous en fit, ne ſervit qu'à nous en dégoûter, & nous allâmes voir les carrieres du mont Pentelique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc ſi renommé dans la Grece, & ſi ſouvent mis en œuvre par les plus habiles ſtatuaires (5). Il ſemble que la nature s'eſt fait un plaiſir de multiplier dans le même endroit les grands hommes, les grands artiſtes; & la matiere la plus propre à conſerver le ſouvenir des uns &

---

[1] Heſych. in *Braur.*

[2] Suid. in *Arct.*

[3] Poll lib. 8, cap. 9, §. 107.

[4] Suid. in *Braur.* Schol. in Demoſth. orat. adv. Conon p. 1415.

[5] Theophr. de lapid. §. 14. Strab. lib. 9, p. 399. Athen. lib. 13, cap 6, p. 591. Pauſan. lib. 1, cap. 32, p. 78. lib. 5, cap. 10, p. 398; lib. 8, cap. 28, p. 658, &c.

des autres. Le mont Hymette (1), & d'autres montagnes de l'Attique (2), recelent dans leur sein de semblables carrieres.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panormos, offre aux vaisseaux un asyle sur & commode. Il est entouré de vallées & de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élevent en amphithéâtre, & vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins & de diverses especes d'arbres (3).

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos † (4). Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les sommets arrondis & séparés les uns de autres semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature (5). Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer (6). Et quelle fut notre joie, en apprenant que Platon étoit dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avoit pressé pendant long-temps

[1] Strab. ibid. Plin. lib. 17, cap. 1, t. 2, p. 48; lib. 36, cap. 3, t. 2, p. 724; & cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18.
[2] Xenoph rat. redit. p. 920. Liv. lib. 31, cap. 26.
[3] Chandl. travels in Grece. p. 157.
† C'est-à-dire, maritime
[4] Thucyd lib. 2, cap. 55.
[5] Well a journ. p. 447. Voyag. manuscr.
[6] Xenoph. rat. redit. p. 928.

de

de venir à sa maison de campagne ! Quelques-uns de ses disciples l'avoient accompagné dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites ; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnoissance, & Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial [1]. Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons [2], & qu'on pourroit y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeoient de fortes avances. Outre l'achat des instrumens, & la construction des maisons & des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent 300 ou 600 drachmes *, & quelquefois davantage [3]. Quand on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec de citoyens qui en possedent un grand nombre, & on leur donne pour chaque esclave une obole par jour †.

[1] Xenoph. rat. redit. p. 924.
[2] Id. ibid. p. 927.
* 270 livres, ou 540 livres.
[3] Demosth. in Aphob. 1, p. 896.
† 3 sous.

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permiſſion, que la république ſeule peut accorder [1]. Il s'adreſſe aux magiſtrats chargés du département des mines. Si ſa propoſition eſt acceptée, on l'inſcrit dans un regiſtre, & il s'oblige à donner, outre l'achat du privilege, la 24e. partie du profit [2]. S'il ne ſatisfait pas à ſes obligations, la conceſſion revient au fiſc qui la met à l'encan [3].

Autrefois les ſommes provenues, ſoit de la vente, ſoit de la rétribution éventuelle des mines, étoient diſtribuées au peuple. Thémiſtocle obtint de l'aſſemblée générale qu'elles ſeroient deſtinées à conſtruire des vaiſſeaux [4]. Cette reſſource ſoutint la marine pendant la guerre du Péloponeſe. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, ſi malheureuſement célebre par l'expédition de Sicile, louoit à un entrepreneur 1000 eſclaves, dont il retiroit par jour 1000 oboles ou 166 drachmes $\frac{2}{3}$ †. Hipponicus, dans le même temps, en avoit 600 qui, ſur le même pied, lui rendoient 600 oboles, ou 100 drachmes

[1] Demoſth. Id. in Pantæn. p. 992.
[2] Suid. in *Abraf.*
[3] Demoſth. in Phœnip. p. 1022.
[4] Plut. in Themiſt. t. 1, p. 113.
† 150 livres.

par jour * (1). Suivant ce calcul, Xénophon proposoit au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffi d'une premiere mise pour en acquérir 1200, & en augmenter successivement le nombre jusqu'à 10000. Il en auroit alors résulté tous les ans pour l'état, un bénéfice de 100 talens (2) **.

Ce projet qui pouvoit exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté, & vers la fin de cette guerre, on s'apperçut que les mines rendoient moins qu'auparavant (3).

Divers accidens peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, & j'en ai vu plusieurs qui s'étoient ruinés, faute de moyens & d'intelligence (4). Cependant les loix n'avoient rien négligé pour les encourager; le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges de l'état (5); des peines sont décernées contre ceux qui l'empêcheroient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines & ses instrumens, soit en mettant le feu à la fabrique

* 90 livres.
(1) Xenoph. rat. redit. p. 925.
(2) Id. ibid. p. 926.
** 540000 livres.
(3) Id. memor. lib. 3, p. 773.
(4) Demosth. in Phœnip. p. 1022 & 1025.
(5) Id. ibid.

ou aux étaies qu'on place dans les souterrains (1), soit en anticipant sur son domaine : car les concessions faites à chaque particuliers, sont circonscrites dans des bornes qu'il n'est pas permis de passer (2).

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides & mal-sains (3). Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines, pour arracher des entrailles de la terre, ces métaux qui sont destinés à n'être découverts & même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits (4), on a construit des forges & des fourneaux (5) où l'on porte le minéral, pour séparer l'argent des matieres avec lesquelles il est combiné (6). Il est souvent avec une substance sabloneuse, rouge, brillante, dont on a tiré, pour la premiere fois, dans ces derniers temps, le sinabre artificiel (7) *.

On est frappé, dans on voyage dans

---

(1) Poll. lib. 7, cap. 23, §. 98. Pet. leg. Att. p. 543.
(2) Demosth. in Pantæn. p. 992.
(3) Xenoph. memor. lib. 3, p. 773.
(4) Vitruv. lib. 7, cap. 7.
(5) Demosth. ibid. p. 988. Suid. & Harpocr. in *Kεγχ.*
(6) Phot. leg. man. in *Kεγχ.*
(7) Theophr. de lapid. §. 104. Plin. lib. 33, cap. 7, tome 2, page 624. Corsin. fast. Attic. tome 3, page 262,
* Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant J. C.

l'Attique, du contraste que présentoit les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns sans crainte & sans danger, recueillent sur la surface le blé, le vin, l'huile & les autres fruits auxquels il leur est permis de participer. Ils sont en général bien nourris, bien vêtus; ils ont des momens de plaisirs, & au milieu de leurs peines ils respirent un air libre, & jouissent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrieres de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funebres, & n'ont autour d'eux qu'une athmosphere grossiere & souvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reste de sentimens que pour souffrir, & de forces que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinoit à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines. Il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athenes d'environ 330 stades (1) ¶: on y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristile, ayant, comme celui de

(1) Strab. lib. 9, p. 390.
¶ Environ 12 lieues & demie.

Théfée, auquel il reffemble par fa difpofition générale, 6 colonnes de front, & 13 de retour (1).

Du fommet du promontoire, on diftingue au bas de la montagne le port & le bourg de Sunium, qui eft une des plus fortes places de l'Attique (2). Mais un plus grand fpectacle excitoit notre admiration. Tantôt nous laiffions nos yeux s'égarer fur les vaftes plaines de la mer, & fe répofer enfuite fur les tableaux que nous offroient les îles voifines, tantôt d'agréables fouvenirs fembloient rapprocher de nous les îles qui fe déroboient à nos regards. Nous difions : De ce côté de l'horifon, eft Ténos, où l'on trouve des vallées fi fertiles ; & Délos, où l'on célebre des fêtes fi raviffantes. Alexis me difoit tout bas : voilà Céos, où je vis Glycere pour la premiere fois. Philoxene me montroit en foupirant, l'île qui porte le nom d'Hélene. C'étoit-là que dix ans auparavant, fes mains avoient dreffé entre des myrtes & des cyprès, un monument à la tendre Coronis ; c'étoit-là que depuis dix ans, il venoit à certains jours arrofer de larmes ces cendres éteintes, & encore cheres à fon cœur. Platon, fur qui les grands objets faifoient toujours une forte

(1) Le Roi, ruine de la Grece, part. 1, page 24.

(2) Demofth. de cor. p. 479. Paufan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

impreſſion, ſembloit attacher ſon ame ſur les gouffres que la nature a creuſés au fond des mers.

Cependant l'horiſon ſe chargeoit au loin de vapeurs ardentes & ſombres ; le ſoleil commençoit à pâlir ; la ſurface des eaux, unies & ſans mouvement, ſe couvroit de couleurs lugubres, dont les teintes varioient ſans ceſſe. Déjà le ciel tendu & fermé de toutes parts, n'offroit à nos yeux qu'une voûte ténébreuſe que la flamme pénétroit, & qui s'appéſantiſſoit ſur la terre. Toute la nature étoit dans le ſilence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui ſe communiquoit juſqu'au fond de nos ames. Nous cherchâmes un aſyle dans le veſtibule du temple, & bientôt nous vîmes la foudre brûler à coups redoublés cette barriere de ténebres & de feux ſuſpendus ſur nos têtes ; des nuages épais rouler par maſſes dans les airs, & tomber en torrens ſur la terre ; les vents déchaînés fondre ſur la mer, & la bouleverſer dans ſes abymes. Tout grondoit, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes ; & de tous ces bruits réunis, il ſe formoit un bruit épouvantable qui ſembloit annoncer la diſſolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ſes efforts, l'orage alla porter ſes fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le ſuivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain ; le ciel brilla d'une clarté plus pure ; & cette

mer, dont les vagues écumantes s'étoient élevées jufqu'aux cieux, traînoit à peine fes flots jufques fur le rivage.

A l'afpect de tant de changemens inopinés & rapides, nous reftâmes quelque temps immobiles & muets. Mais bientôt ils nous rappelerent ces queftions, fur lefquelles la curiofité des hommes s'exerce depuis tant de fiecles. Pourquoi ces écarts & ces révolutions dans la nature ? Faut-il les attribuer au hafard ? Mais d'où vient que fur le point de fe brifer mille fois, la chaîne intime des êtres fe conferve toujours ? Eft-ce une caufe intelligente qui excite & appaife les tempêtes ? Mais quel but fe propofe-t-elle ? D'où vient qu'elle foudroie les déferts, qu'elle épargne les nations coupables ? De-là nous remontions à l'exiftence des dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées, & nous conjurions Platon de les rectifier. Il étoit dans un recueillement profond ; on eût dit que la voix terrible & majeftueufe de la nature retentiffoit encore autour de lui. A la fin, preffé par nos prieres, & par les vérités qui l'agitoient intérieurement, il s'affit fur un fiege ruftique, & nous ayant fait placer à fes côtés, il commença par ces mots :

Foibles mortels que nous fommes (1) ?

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 29.

eſt-ce à nous de pénétrer les ſecrets de la divinité, nous, dont les plus ſages ne ſont auprès d'elle, que ce qu'un ſigne eſt auprès de nous (1)? Proſterné à ſes pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des diſcours qui lui ſoient agréables, & qui vous paroiſſent conformes à la raiſon (2).

Si j'étois obligé de m'expliquer en préſence de la multitude, ſur le premier auteur de toutes choſes, ſur l'origine de l'univers & ſur la cauſe du mal, je ſerois forcé de parler par énigmes (3); mais dans ces lieux ſolitaires, n'ayant que Dieu & mes amis pour témoins, j'aurai la douceur de rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce, eſt un Dieu unique, immuable, infini (4). Centre de toutes les perfections, ſource intariſſable de l'intelligence & de l'être (5), avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé ſa puiſſance au dehors, il étoit : car il n'a point eu de commencement (6) : il étoit en lui-même ; il exiſtoit dans les profondeurs

---

[1] Heracl. ap. Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 289.
[2] Plat. in Tim t. 3, p. 27.
[3] Id. epiſt. 2. ad. Dionyſ. t. 3, p. 312. Id. in Tim. t. 3, p. 28.
[4] Id. in Phædon. t. 1, p. 78, &c.
[5] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 396.
[6] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. paſſim. Id. in Phædon. t. 1, p. 78.

de l'éternité. Non, mes expreſſions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon ſujet.

Egalement éternelle, la matiere ſubſiſtoit dans une fermentation affreuſe, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux, qui cherchoient à réunir ſes parties, & de principes deſtructifs, qui les ſéparoient à l'inſtant; ſuſceptible de toutes les formes, incapable d'en conſerver aucune: l'horreur & la diſcorde, erroient ſur ſes flots bouillonnans (1). La confuſion effroyable que vous venez de voir dans la nature, n'eſt qu'une foible image de celle qui régnoit dans le chaos.

De toute éternité, Dieu par ſa bonté infinie avoit réſolu de former l'univers, ſuivant un modele toujours préſent à ſes yeux (2), modele immuable, increé, parfait; idée ſemblable à celle que conçoit un artiſte, lorſqu'il convertit la pierre groſſiere en un ſuperbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde viſible n'eſt que la copie & l'expreſſion (3). Tout ce qui dans l'univers tombe ſous nos ſens, tout ce qui ſe dérobe à leur activité, étoit tracé d'une

(1) Tim. de anim. mund. ibid. p. 94 Plat. in Tim. t. 3, p. 30, 51, &c. Diogen. Laert. lib. 3. §. 69. Cicer. academ. lib. 1, t. 2, p. 70.

(2) Tim. de anim. mun. ibid. p. 93. Plat. in Tim. ibid p. 29. Senec. epiſt. 65.

(3) Plat. in Tim. t. 3, p. 28.

maniere ſublime dans ce premier plan ; & comme l'Etre ſuprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produiſoit le monde, avant qu'il l'eût rendu ſenſible.

Ainſi exiſtoient de toute éternité, Dieu auteur de tout bien, la matiere principe de tout mal, & ce modele ſuivant lequel Dieu avoit réſolu d'ordonner la matiere (1) *.

Quand l'inſtant de cette grande opération fut arrivé, la ſageſſe éternelle donna ſes ordres au chaos, & auſſitôt toute la maſſe fut agitée d'un mouvement fécond & inconnu. Ses parties, qu'une haine implacable diviſoit auparavant, coururent ſe réunir, s'embraſſer & s'enchaîner. Le feu brilla pour la premiere fois dans les ténebres; l'air ſe ſépara de la terre & de l'eau (2). Ces quatre élémens furent deſtinés à la compoſition de tous les corps (3).

Pour en diriger les mouvemens, Dieu qui avoit préparé une ame, ¶ compoſée en partie de l'eſſence divine, & en partie de la

---

(1) Tim. in anim. mund. ap. Plat. tom. 3, p. 94. Plat. de plac. philoſ. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 882. Id. de anim. procr. p. 1014. Diogen. Laert. lib. 3, §. 69. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 678 & 691.

* Archytas avant Platon, avoit admis trois principes, Dieu, la matiere & la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phyſ. lib. 1, p. 82.)

(2) Plat. in Tim. t. 3, p. 53.

(3) Id. ibid. p. 32.

¶ Voyez la note à la fin du volume.

ſubſtance matérielle (1), la revêtit de la terre, des mers & de l'air groſſier, au-delà duquel il étendit les déſerts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers (2), partent comme des rayons de flamme, qui ſont plus ou moins purs, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'inſinuent dans les corps, & animent leurs parties, & qui, parvenus aux limites du monde, ſe répandent ſur ſa circonférence, & forment tout autour une couronne de lumiere (3).

A peine l'ame univerſelle eut-elle été plongée dans cet océan de matiere qui la dérobe à nos regards (4), qu'elle eſſaya ſes forces, en ébranlant ce grand tout à pluſieurs repriſes, & que tournant rapidement ſur elle-même, elle entraîna tout l'univers docile à ſes efforts.

Si cette ame n'eût été qu'une portion pure de la ſubſtance divine, ſon action, toujours ſimple & conſtante, n'auroit imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la maſſe. Mais comme la matiere fait partie de ſon eſſence, elle jetta de la variété dans la marche de l'univers. Ainſi, pendant qu'une impreſſion générale, produite par la partie divine de l'ame

(1) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. in Tim. t. 3, p. 34.
(2) Tim ibid. Plat. ibid. p. 36.
(3) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 19.
(4) Plat. in Tim. p. 36.

univerſelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'eſpace de 24 heures, une impreſſion particuliere, produite par la partie matérielle de cette ame, fait avancer d'ocident en orient, ſuivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planetes [1].

Pour concevoir la cauſe de ces deux mouvemens contraires, il faut obſerver que la partie divine de l'ame univerſelle eſt toujours en oppoſition avec la partie matérielle; que la premiere ſe trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, & la ſeconde dans les couches d'air qui environnent la terre [2]; & qu'enfin, lorſqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'ame, ne pouvant réſiſter entiérement à la direction générale donnée par la partie divine, ramaſſa les reſtes du mouvement irrégulier qui l'agitoit dans le chaos, & parvint à le communiquer aux ſpheres qui entourent notre globe.

Cependant l'nnivers étoit plein de vie. Ce fils unique, ce Dieu engendré [3], avoit reçu la figure ſphérique, la plus parfaite de toutes [4]. Il étoit aſſujetti au mouvement circulaire, le plus ſimple

---

[1] Tim. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. ibid. p. 38.
[2] Tim. de anim. ap. Plat. t. 3, p. 96
[3] Tim. ibid. p. 94. Bruck. hiſt. phil. t. 1, p. 705.
[4] Plat. in Tim. t. 3, p. 33.

de tous, le plus convenable à sa forme (1). L'Etre suprême jetta des regards de complaisance sur son ouvrage (2) ; & l'ayant rapproché du modele qu'il suivoit dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçoient dans la copie.

Mais il en étoit un qu'elle ne pouvoit recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, & dont ce monde visible n'étoit pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile (3) de l'immobile éternité ¶ ; le temps qui, commençant & achevant sans cesse le cercle des jours & des nuits, des mois & des années, semble ne connoître dans sa course ni commencement, ni fin, & mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel ; le temps enfin, qui n'auroit point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étoient chargés de distinguer ses parties fugitives, & d'enregistrer, pour ainsi dire, ses mouvemens (4). Dans cette vue, l'Etre

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 34.

(2) Id. ibid. p. 37.

(3) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, pag. 97. Plat. in Tim. p. 37.

¶ Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a pris cette expression de Platon.

(4) Plat. ibid. p. 38.

Suprême alluma le soleil (1), & le lança avec les autres planetes dans la vaste solitude des airs. C'est de-là que cet astre inonde le ciel de sa lumiere, qu'il éclaire la marche des planetes, & qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure & celle de Vénus, entraînées par la sphere à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter & Saturne ont aussi des périodes particulieres & inconnues au vulgaire (2).

Cependant l'auteur de toutes choses adressa la parole aux génies à qui il venoit de confier l'administration des astres (3). » Dieux, qui me devez la naissance, » écoutez mes ordres souverains. Vous » n'avez pas de droit à l'immortalité; » mais vous y participerez par le pouvoir » de ma volonté, plus forte que les liens » qui unissent les parties dont vous êtes » composés. Il reste, pour la perfection » de ce grand tout, à remplir d'habitans » les mers, la terre & les airs. S'ils me » devoient immédiatement le jour, sous- » traits à l'empire de la mort, ils devien- » droient égaux aux dieux mêmes. Je me » repose donc sur vous du soin de les

[1] Plat. in Tim. p. 39.
[2] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96; Plat. in Tim. p. 39.
[3] Plat. ibid. p. 40 & 41.

» produire. Dépositaire de ma puissance ; » unissez à des corps périssables, les germes » d'immortalité que vous allez recevoir de » mes mains. Formez en particulier des » êtres qui commandent aux autres ani- » maux, & vous soient soumis ; qu'ils naiss- » sent par vos ordres, qu'ils croissent par » vos bienfaits ; & qu'après leur mort, ils » se réunissent à vous & partagent votre » bonheur. »

Il dit, & soudain versant dans la coupe où il avoit pétri l'ame du monde, les restes de cette ame tenus en réserve, il en composa les ames particulieres ; & joignant à celles des hommes une parcelle de l'essence divine (1), il leur attacha des destinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtroit des mortels capables de connoître la divinité, & de la servir ; que l'homme auroit la prééminence sur la femme ; que la justice consisteroit à triompher des passions, & l'injustice à y succomber ; que les justes iroient dans le sein des astres, jouir d'une félicité inaltérable, que les autres seroient métamorphosés en femmes ; que si leur injustice continuoit, ils paroîtroient sous différentes formes d'animaux, & qu'enfin, ils ne seroient rétablis dans la dignité primitive de

(1) Tim. de anim. mund. ap. Plat. 3, p. 99.

leur

leur être, que lorſqu'ils ſe feroient rendus dociles à la voix de la raiſon [1].

Après ces décrets immuables, l'Être ſuprême ſema les ames dans les planetes; & après avoir ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir ſucceſſivement de corps mortels, de pourvoir à leurs beſoins, & de les gouverner, il rentra dans le repos éternel [2].

Auſſitôt les cauſes ſecondes ayant emprunté de la matiere, des particules des quatres élémens, les attacherent entr'elles par des liens inviſibles [3], & arrondirent autour des ames les différentes parties des corps deſtinés à leur ſervir de chars, pour les tranſporter d'un lieu dans un autre [4].

L'ame immortelle & raiſonnable fut placée dans le cerveau, dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvemens [5], Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formerent une ame mortelle, privée de raiſon, où devoient réſider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait diſparoître les biens, l'audace & la peur qui ne conſeillent que des imprudences, la colere ſi difficile

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
[2] Id. ibid. p. 42.
[3] Id. ibid. p. 43.
[4] Id. ibid. p. 69.
[5] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99. & 100. Plat. in Tim. p. 69.

à calmer, l'espérance si facile à séduire ; & toutes les passions fortes, apanage nécessaire de notre nature. Elle occupe dans le corps humain, deux régions séparées par une cloison intermédiaire. La partie irascible, revêtue de force & de courage, fut placée dans la poitrine, où, plus voisine de l'ame immortelle, elle est plus à portée d'écouter la voix de la raison ; où d'ailleurs tout concourt à modérer ses transports fougueux ; l'air que nous respirons, les boissons qui nous désalterent, les vaisseaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen, que la raison, instruite des efforts naissans de la colere, réveille tous les sens par ses menaces & par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, & le retient, malgré lui même, dans la dépendance [1].

Plus loin, & dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'ame mortelle, qui ne s'occupe que de besoins grossiers de la vie, animal avide & féroce, qu'on éloigna du séjour de l'ame immortelle, afin que ses rugissemens & ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui, & ne pouvant le gouverner par

---

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 70.

la raison, elle le subjugue par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscere brillant & poli, les objets les plus propres à l'épouvanter. Alors, il ne voit dans ce miroir, que de rides affreuses & menaçantes, que des spectres effrayans qui le remplissent de chagrin & de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funestes, succedent des peintures plus douces & plus riantes (1). La paix regne autour de lui; & c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette portion aveugle & grossiere de nôtre ame, fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilége ne pouvoit être le partage de l'ame immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile jamais à la raison, & ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie & dans l'enthousiasme (2).

Les qualités de la matiere, les phénomenes de la nature, la sagesse qui brille eu particulier dans la disposition & dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention, me meneroient trop loin, & je

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 71.
(2) Id. ibid.

reviens à celui que je m'étois d'abord proposé.

Dieu n'a pu faire, & n'a fait que le meilleur des mondes possibles [1], parce qu'il travailloit sur une matiere brute & désordonnée, qui sans cesse opposoit la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore ajourd'hui [2]; & de là les tempêtes, les tremblemens de terre, & tous les bouleversemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs en nous formant, furent obligés d'employer les mêmes moyens que lui [3]; & de là les maladies du corps, & celle de l'ame encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, & dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême, tout ce qui s'y trouve de défectueux, vient du vice inhérent à la matiere [4].

---

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 30 & 56. Senec. epist. 65.
[2] Id. in Theæt. t. 1, p. 176.
[3] Id. in Tim. t. 1, p. 44.
[4] Id. ibid. p. 47; & in politic. t. 2, p. 273.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIEME.

CHAPITRE LX.

Evénemens remarquables arrivés en Grece & en Sicile (depuis l'année 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.) Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée & Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée.

J'AI dit plus haut * que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys son neveu, s'étoit enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissoit. En sortant d'Athenes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassembloit depuis quelque temps.

Expédition de Dion.

Il y trouva 3000 hommes, levés la plupart dans le Péloponese, tous d'une valeur éprouvée & d'une hardiesse supérieure aux dangers (1). Ils ignoroient encore leur destination, & quand ils apprirent qu'ils alloient

* Voyez le chapitre xxxiij de cet ouvrage.

(1) Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Aristot. de rhetor. cap. 9, t. 2, p. 623. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

attaquer une puiſſance défendue par 100000 hommes d'infanterie, 10000 de cavalerie, 4000 galeres, des places très-fortes, de richeſſes immenſes, & des alliances redoutables (1), ils ne virent plus dans l'entrepriſe projetée, que le déſeſpoir d'un proſcrit, qui veut tout ſacrifier à ſa vengeance. Dion leur repréſenta qu'il ne marchoit point contre le plus puiſſant empire de l'Europe, mais contre le plus mépriſable & le plus foible des ſouverains (2). » A reſte, ajouta-t-il, je n'avois » pas beſoin de ſoldats; ceux de Denys » ſeront bientôt à mes ordres. Je n'ai » choiſi que des chefs, pour leur donner » des exemples de courage, & de leçons » de diſcipline. (3). Je ſuis ſi certain de » la révolution, & de la gloire qui en » doit réjaillir ſur nous, que, duſſé je » périr à notre arrivée en Sicile, je m'eſ- » timerois heureux de vous y avoir con- » duits (4). »

Ces diſcours avoient déja raſſuré les eſprits, lorſqu'une éclipſe de lune leur cauſa de nouvelles alarmes, † mais elles furent

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 413. Ælian. var. hiſt. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5.

(2) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 404.

(3) Plut.. in Dion. t. 1, p. 957.

(4) Ariſtot ibid. p 405.

† Cette éclipſe arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.

dissipées, & par la fermeté de Dion, & par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomene, déclara que la puissance du roi de Syracuse étoit sur le point de s'éclipser (1). Les soldats s'embarquerent aussitôt, au nombre de 800 (2). Le reste des troupes devoit les suivre sous la conduite d'Héraclide. Dion n'avoit que deux vaisseaux de charge, & trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre & de bouche (3).

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique, & sur des rochers où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'étoit une place forte, qui appartenoit aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut être aussi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage; prévint les besoins des troupes fatiguées d'une pénible navigation. Dion vouloit leur ménager un repos nécessaire; mais ayant appris que Denys s'étoit, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurerent leur général de les mener au plutôt à Syracuse (4).

---

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
[2] Id. ibid p. 967.
[3] Id. ibid. p. 968.
[4] Id. idid. p. 969.

Cependant le bruit de son arrivée se répendant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur & d'espérance. Déjà ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine, se sont rangés sous ses ordres. Déjà ceux de Syracuse & des campagnes voisines accoururent en foule. Il distribue à 5000 d'entre eux, les armes qu'il avoit apportées du Péloponese (1). Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la ville (1). Il entre à la tête de ses troupes qui marchent en silence, suivi de 50000 hommes, qui font retentir les airs de leurs cris (3). Au son bruyant des trompettes, les cris s'appaisent, & le héraut qui le précéde, annonce que Syracuse est libre, & la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, & l'on n'entend plus qu'un mélange confus de clameurs perçantes, & de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples & dans les rues. Le peuple égaré par l'excès de ses sentimens, se prosterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains; & ne pouvant assouvir sa joie, il se jette

[1] Diod. Sic. lib. 16, p. 414.
[2] Plut. ibid. p. 970.
[3] Diod. Sic. ibid. p. 415.

avec

avec fureur sur cette race odieuse d'espions & de délateurs dont la ville étoit infectée, les saisit, se baigne dans leur sang, & ces scenes d'horreur ajoutent à l'allégresse générale (1).

Dion continuoit sa marche auguste, au milieu des tables dressées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique, il s'arrête, & d'un endroit élevé, il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur; & le conjure de ne placer à la tête de la république, que des chefs en état de la conduire, dans des circonstances si difficiles. On le nomme ainsi que son frere Mégaclès : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on venoit de les revêtir, ils ne l'accepterent, qu'à condition qu'on leur donneroit pour associés, vingt des principaux habitans de Syracuse, dont la plupart avoient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion (2), se rendit par mer à Syracuse, & entra dans la citadelle, autour de laquelle on avoit construit un mur qui la tenoit bloquée. Il envoya aussi-tôt des députés à Dion (3), qui

(1) Plut. in Dion, t. 1, p. 970.
(2) Plut. in Dion, t. 1, p. 969. Diod. lib. 16, p. 415.
(3) Plut. ibid. p. 971.

leur enjoignoit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses : Diminution dans les impôts, exemption du service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu ; Denys promettoit tout, mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour premiere condition du traité.

Le Roi qui méditoit une perfidie, traîna la négociation en longueur, & fit courir le bruit qu'il consentoit à se dépouiller de son autorité (1) ; en même temps, il manda les députés du peuple, & les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composoient la garnison, attaquerent le mur d'enceinte, en démolirent une partie, & repousserent les troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étoient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne &

(1) Plut. ibid. Diod. Sic. lib. 16, p. 416. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, § 7.

qu'elles héſitent d'imiter. Il ſe jette ſeul à travers les vainqueurs, en terraſſe un grand nombre, eſt bleſſé, porté à terre, & enlevé par des ſoldats Syracuſains, dont le courage ranimé, prête au ſien de nouvelles forces. Il monte auſſi tôt à cheval, raſſemble les fuyards, & de ſa main qu'une lance à percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'inſtant même, va décider de leur eſclavage ou de leur liberté ; il vole tout de ſuite au camp des troupes du Péloponeſe, & les amene au combat. Les barbares épuiſés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une foible réſiſtance, & vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracuſains diſtribuerent 100 mines * à chacun des ſoldats étrangers, qui d'une commune voix, décernerent une couronne d'or à leur général (1).

Denys comprit alors qu'il ne pouvoit triompher de ſes ennemis, qu'en les déſuniſſant, & réſolut d'employer, pour rendre Dion ſuſpect au peuple, les mêmes artifices dont on s'étoit autrefois ſervi pour le noircir auprès de lui. De-là ces bruits ſourds qu'il faiſoit répandre dans Syracuſe, ces intrigues & ces défiances dont il agitoit les familles, ces négociations inſidieuſes & cette correſ-

* 9000 livres.

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 971.

pondance funeste qu'il entretenoit, soit avec Dion, soit avec le peuple. Toutes ses lettres étoient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portoit cette adresse : *A mon Pere.* Les Syracusains qui la crurent d'Hipparinus fils de Dion, n'osoient en prendre connoissance ; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avoit prévu que s'il refusoit de la lire publiquement, il exciteroit de la défiance ; que s'il la lisoit, il inspireroit de la crainte. Elle étoit de la main du Roi. Il en avoit mesuré les expressions ; il y développoit tous les motifs qui devoient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple. Son épouse, son fils, sa sœur étoient renfermés dans la citadelle ; Denys pouvoit en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces succédoient des plaintes & des prieres également capables d'émouvoir une ame sensible & généreuse. Mais le poison le plus amer étoit caché dans les paroles suivantes : » Rappelez-vous le zele avec » lequel vous souteniez la tyrannie, quand » vous étiez auprès de moi. Loin de » rendre la liberté à des hommes qui » vous haïssent, parce qu'ils se souvien- » nent des maux dont vous avez été l'au- » teur & l'instrument, gardez le pouvoir » qu'ils vous ont confié, & qui fait seul votre

» sûreté, celle de votre famille & de vos » amis. (1). »

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille, que du succès de cette lettre. Dion parut aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment, il dut entrevoir la perte de son crédit ; car dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponese. Héraclide qui jouissoit d'une grande considération à Syracuse (2), ne sembloit destiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formoit des projets que sa légéreté ne lui permettoit pas de suivre. Il trahissoit tous les partis, sans assûrer le triomphe du sien, & il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avoit rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'étoit ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avoit ni les vertus ni les talens de ce grand homme, mais il le surpassoit dans l'art de gagner les cœurs (3). Dion les repoussoit par un froid accueil, par

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 972. Polyæn. lib. 5, cap. 2, §. 8.

(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 419.

(3) Plut. in Dion. t. 1, 972.

la sévérité de son maintien & de sa raison. Ses amis l'exhortoient vainement à se rendre plus liant & plus accessible. C'étoit en vain que Platon lui disoit dans ses lettres, que pour être utile aux hommes, il falloit commencer par leur être agréable (1). Héraclide plus facile, plus indulgent, parce que rien n'étoit sacré pour lui, corrompoit les orateurs par ses largesses, & la multitude par ses flatteries. Elle avoit déja résolu de se jetter entre ses bras ; & dès la premiere assemblée, elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant ; il représenta que la nouvelle charge n'étoit qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, & le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus réguliere qu'il avoit eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, & se contenta de lui faire des reproches en particulier (2).

Héraclide affecta de paroître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenoit, épioit, exécutoit ses ordres avec l'empressement de la reconnoissance, tandis que par des brigues secretes, il opposoit à ses desseins

(1) Plat. epist. 4, t. 3, p. 321.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 972.

des obſtacles invincibles. Dion propoſoit-il des voies d'accommodement avec Denys, on le ſoupçonnoit d'intelligence avec ce prince, ceſſoit-il d'en propoſer, on diſoit qu'il vouloit éterniſer la guerre, afin de perpétuer ſon autorité (1).

Ces accuſations abſurdes éclaterent avec plus de force, après que la flotte des Syracuſains eut mis en fuite celle du Roi, commandée par Philiſtus, * la galere de ce général ayant échoué ſur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder ſon ſupplice de traitemens barbares, juſqu'à le traîner ignominieuſement dans les rues (2). Elle deſtinoit le même ſort à Denys, qui, ſe voyant déſormais ſans reſſource, remit la citadelle à ſon fils Apollocrate, & trouva le moyen de ſe ſauver en Italie, avec ſes femmes & ſes tréſors. Héraclide, qui en qualité d'amiral, devoit s'oppoſer à ſa fuite, voyant les habitans de Syracuſe animés contre lui, eut l'adreſſe de détourner l'orage ſur Dion, en propoſant tout-à-coup le partage des terres (3).

Cette propoſition, ſource éternelle de

(1) Plut. in Dion, t. 5, p. 973.
* Sous l'archontat d'Elpinès, l'an $\frac{356}{355}$ avant J. C. Diod. p. 419.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 974. Diod. ibid.
(3) Plut. ibid.

divisions dans plusieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettoit plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, & dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procéderoit au partage des terres, qu'on réformeroit les troupes du Péloponese, & que l'administration des affaires seroit confiée à 25 nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide (1).

Il ne s'agissoit plus que de déposer & de condamner Dion. Comme on craignoit les troupes étrangeres dont il étoit entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses. Mais ces braves guerriers, qu'on avoit humiliés en les privant de leur solde, qu'on humilioit encore plus en les jugeant capables d'une trahison, placerent leur général au milieu d'eux, & traverserent la ville, poursuivis & pressés par tout le peuple; ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude & de perfidie, pendant que Dion employoit, pour le calmer, des prieres & des marques de tendresse. Les Syracusains honteux de l'avoir laissé échapper, envoyerent pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 975.

qui prirent la fuite , dès qu'il eut donné le ſignal du combat.

Il ſe retira ſur les terres des Léontins (1) , qui non-ſeulement ſe firent un honneur de l'admettre ainſi que ſes compagnons, au nombre de leurs concitoyens , mais qui , par une noble généroſité , voulurent encore lui ménager une ſatisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambaſſadeurs à Syracuſe , pour ſe plaindre de l'injuſtice exercée contre les libérateurs de la Sicile , & reçu les députés de Syracuſe chargés d'accuſer Dion ; ils convoquerent leurs alliés. La cauſe fut diſcutée dans la diete , & la conduite des Syracuſains , condamnée d'une commune voix.

Loin de ſouſcrire à ce jugement , ils ſe félicitoient de s'être à la fois délivrés des deux tyrans qui les avoient ſucceſſivement opprimés ; & leur joie s'accrut encore par quelques avantages remportés ſur les vaiſſeaux du Roi qui venoient d'approviſionner la citadelle , & d'y jetter des troupes commandées pas Nypſius de Naples (2).

Ce général habile crut s'appercevoir que le moment de ſubjuguer les rebelles étoit enfin arrivé. Raſſurés par leurs foibles

(1) Plut. in Dion. Diod. lib. 16, p. 420.

(2) Plut. in Dion. t. 1 , p. 976. Diod. Sic. lib. 16 p. 420.

fuccès, & encore plus par leur infolence, les Syracufains avoient brifé tous les liens de la fubordination & de la décence. Leurs jours fe diffipoient dans les excès de la table, & leurs chefs fe livroient à des défordres qu'on ne pouvoit plus arrêter. Nypfius fort de la citadelle, renverfe le mur dont on l'avoit une feconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, & le met au pillage. Les troupes de Syracufe font repouffées, les habitans égorgés, leurs femmes & leurs enfans chargés de fers, & menés à la citadelle. On s'affemble, on délibere en tumulte; la terreur a glacé les efprits, & le défefpoir ne trouve plus de reffource. Dans ce moment quelques voix s'élevent, & propofent le rappel de Dion & de fon armée. Le peuple auffi-tôt le demande à grands cris : » Qu'il paroiffe; que les dieux » nous le ramenent, qu'il vienne nous » enflammer de fon courage » (1).

Des députés choifis font une telle diligence, qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion le vifage baigné de larmes, & l'attendriffent par la peinture des maux qu'éprouvent fa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambaffadeurs

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, p. 422.

conjurent les aſſiſtans de ſauver une ville trop digne de leur haine & de leur pitié.

Quand ils eurent achevés, un morne ſilence regna dans l'aſſemblée. Dion voulut le rompre, mais les pleurs lui coupoient la parole. Encouragé par ſes troupes qui partageoient ſa douleur : » Guerriers » du Péloponeſe, dit-il, & vous fideles » alliés, c'eſt à vous de délibérer ſur ce » qui vous regarde. De mon côté je n'ai » pas la liberté du choix ; Syracuſe va » périr ; je dois la ſauver ou m'enſevelir » ſous ſes ruines ; je me range au nombre » de ſes députés, & j'ajoute : Nous fûmes » les plus imprudens, & nous ſommes les » plus infortunés des hommes. Si vous » êtes touchés de nos remords, hâtez-vous » de ſecourir une ville que vous avez » ſauvée une premiere fois ; ſi vous n'êtes » frappés que de nos injuſtices, puiſſent » du moins les dieux, récompenſer le » zele & la fidélité dont vous m'avez » donné des preuves ſi touchantes ! & » n'oubliez jamais ce Dion qui ne vous » abandonna point quand ſa patrie fut » coupable, & qui ne l'abandonne pas » quand elle eſt malheureuſe. »

Il alloit pourſuivre ; mais tous les ſoldats émus s'écriant à la fois : » Mettez-» vous à notre tête : allons délivrer Syra-» cuſe ; » les ambaſſadeurs pénétrés de joie & de reconnoiſſance, ſe jettent à

leur cou, & bénissent mille fois Dion ; qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas (1).

A peine est-il en chemin, qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parloient au nom de la plus saine partie des citoyens ; les seconds, au nom de la faction opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avoient reparu, & semoient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avoit résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, & de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger ; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle présomption, sollicitoient vivement le retour des soldats du Péloponese (2).

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançoit lentement vers Syracuse, & n'en étoit plus qu'à 60 stades *, lorsqu'il vit arriver coup sur coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, son plus cruel ennemi. Les assiégés avoient fait une nouvelle sortie ; les uns achevoient de détruire le mur de circonvallation ; les autres, comme

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.
(2) Plut. ibid
* Environ deux lieues & un quart.

des tigres ardens, se jettoient sur les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe ; d'autres enfin, pour opposer une barriere impénétrable aux troupes étrangeres, lançoient des tisons & des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle (1).

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il apperçoit déjà les tourbillons de flamme & de fumée qui s'élevent dans les airs ; il entend les cris insolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paroît : son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, & les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle (2). Ils ont choisi ce poste, afin d'être protégés par les débris, presqu'inaccessible du mur qu'ils viennent de détruire, & encore plus par cette enceinte épouvantable de feux que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguoient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur & de dieu dont ils l'avoient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes divisées en colonnes, & entraînées par son exemple, s'avançoient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le sang & les cadavres dont les places & les rues étoient cou-

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.
(2) Plut. ibid. t. 1, p. 978.

vertes ; à travers l'affreuſe obſcurité d'une fumée épaiſſe , & la lueur , encore plus affreuſe , des feux dévorans ; parmi les ruines des maiſons qui s'écrouloient avec un fracas épouvantable à leurs côtés ou ſur leurs têtes. Parvenus au dernier retranchement , elles le franchirent avec le même courage , malgré la réſiſtance opiniâtre & féroce des ſoldats de Nypſius , qui furent taillés en pieces , ou contraints de ſe renfermer dans la citadelle.

Le jour ſuivant, les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie , ſe trouverent dans une tranquillité profonde. Les orateurs & les autres chefs de factions s'étoient exilés d'eux-mêmes , à l'exception d'Héraclide & de Théodote ſon oncle. Ils connoiſſent trop Dion, pour ignorer qu'ils le déſarmeroient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui repréſentoient avec chaleur qu'il ne déracineroit jamais du ſein de l'état , l'eſprit de ſédition , pire que la tyrannie, s'il refuſoit d'abandonner les deux coupables aux ſoldats, qui demandoient leur ſupplice ; mais il répondit avec douceur : « Les autres généraux paſſent leur vie dans » l'exercice des travaux de la guerre, pour » ſe ménager un jour des ſuccès qu'ils ne » doivent ſouvent qu'au haſard. Elevé dans » l'école de Platon, j'ai appris à dompter » mes paſſions ; & pour m'aſſurer d'une » victoire que je ne puiſſe attribuer qu'à

» moi-même, je dois pardonner & oublier
» les offenses. Eh quoi ! parce qu'Héraclide
» a dégradé son ame par sa perfidie & ses
» méchancetés, faut-il que la colere &
» la vengeance souillent indignement la
» mienne ? Je ne cherche point à le sur-
» passer par les avantages de l'esprit & du
» pouvoir ; je veux le vaincre à force de
» vertus, & le ramener à force de bien-
» faits (1). »

Cependant il serroit la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observoit plus aucune discipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mere, sa sœur & ses effets, qu'on transporta sur cinq galeres. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, & jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton des oppresseurs, & l'entiere destruction de la plus puissante des tyrannies (2).

Apollocrate alla joindre son pere Denys, qui étoit alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils vinrent au-devant de lui, & reçurent ses

---

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 978.

(2) Plut in Dion. t. 1, p. 980. Demost. in Leptin. p. 565.

premieres careſſes. Arété les ſuivoit, tremblante, éperdue, déſirant & craignant de lever ſur lui ſes yeux couverts de larmes. Ariſtomaque l'ayant priſe par la main : « Comment vous exprimer, dit-elle à ſon » frere, tout ce que nous avons ſouffert » pendant votre abſence ? Votre retour & » vos victoires nous permettent enfin de » reſpirer. Mais hélas ! ma fille, contrainte » aux dépens de ſon bonheur & du mien, » de contracter un nouvel engagement, » ma fille eſt malheureuſe au milieu de » la joie univerſelle. De quel œil regar- » dez-vous la fatale néceſſité où la réduiſit » la cruauté du tyran ? Doit-elle vous » ſaluer, comme ſon oncle ou comme ſon » époux ? » Dion ne pouvant retenir ſes pleurs, embraſſa tendrement ſon épouſe, & lui ayant remis ſon fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choiſie. Car il ne vouloit pas habiter le palais des rois (1).

Mon deſſein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulois ſimplement rapporter quelques-unes de ſes actions. Quoique l'intérêt qu'elles inſpirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant réſiſter au plaiſir de ſuivre, juſqu'à la fin de ſa carriere, un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les ſituations,

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 982.

fut toujours aussi différent des autres, que semblable à lui-même, & dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquitter en public & en particulier, de ce qu'il devoit aux compagnons de ses travaux & aux citoyens qui avoient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses : simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne se permettoit d'être magnifique, que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçoit l'admiration, non seulement de la Sicile, mais encore de Carthage & de la Grece entiere, tandis que Platon l'avertissoit dans une de ses lettres, que toute la terre avoit les yeux attachés sur lui (1), il les fixoit sur ce petit nombre de spectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ses exploits, ni ses succès, l'attendoient au moment de la prospérité, pour lui accorder leur estime ou leur mépris (2).

De son temps, en effet, les philosophes avoient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devoit se faire en Sicile.

(1) Plat. epist. 4, t. 3, p. 320.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

Dans cette vûe, ils entreprirent d'abord de façonner l'ame du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avoit depuis relevées, & plusieurs disciples de Platon l'avoient suivi dans son expédition (1). Déjà, d'après leurs lumieres, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs & tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balanceroit la puissance du souverain & celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appelé aux suffrages, que dans certaines occasions, comme on le pratique à Corinthe (2).

Il n'osoit cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude, il ne devoit pas adopter un projet qui détruisoit la démocratie. Les partisans de Dion lui proposerent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet & turbulent. Il avoit toujours résisté; mais à force d'importunités,

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(2) Plat. ep. 7, t. 3, p. 335. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

on lui arracha son aveu (1). Les Syracusains se souleverent, & quoiqu'il parvînt à les appaiser, ils lui furent mauvais gré d'un consentement que les circonstances sembloient justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son ame de remords, & répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre, plus perfide & plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athenes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié, dont il n'étoit pas digne (2), & le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, & gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'apperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait, pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avoit besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité, pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturoient qu'il ne résisteroit pas toujours à l'attrait d'une cou-

(1) Plut. ibid. Nep. in Dion. cap. 6.

(2) Plat. ep. 7, p. 333 & 334. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

ronne (1), & lui faisoient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponese, & que l'honneur attachoit à sa suite, avoient péri dans les combats (2). Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction & de ses vertus, regrettoient la licence & les factions qui avoient pendant si long-temps exercé leur activité.

D'après ces notions, Callippe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disoit-il, laissoient quelquefois échapper ; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats ; il les anime, & communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejettoient avec indignation, avoient beau dénoncer à leur général les menées secretes de Callippe, il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidelle (3).

La conjuration faisoit tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, & qui, depuis quelque temps, alarmoient sa famille. Mais tourmenté du

---

[1] Plut. in Brut. p. 1010.
[2] Plut. in Dion. t. 1, p. 981.
[3] Plut. in Dion t. 1, p. 981. Nep. ibid. cap. 8.

souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux périr mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis & ses ennemis (1).

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers (2); & quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étoient des ames lâches & corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les crût pas capables d'un excès de scélératesse (3), soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où le vertu même est découragée par l'injustice & la méchanceté des hommes.

Comme son épouse & sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes; & pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigerent le grand serment.

C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes: il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès & de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 982.
(2) Plat. epist. 7, p. 333.
(3) Plat. epist. 7, p. 351.

de ces déesses, & tenant une torche ardente; il les prit à témoins de son innocence, & prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet (1).

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; & s'étant assuré que Dion n'étoit pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe (2): les uns entourerent la maison; les autres pénétrerent dans une piece au rez-de-chaussée, où Dion s'entretenoit avec plusieurs de ses amis, qui n'oserent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés, qui s'étoient présentés sans armes, se précipiterent sur lui, & le tourmenterent long-temps, dans le dessein de l'étouffer. Comme il respiroit encore, on leur jetta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongerent dans le cœur (3). * Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré son épée, & n'avoit pas osé frapper son ancien bienfaiteur (4). C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4e. année après son retour en Sicile (5).

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. ibid. cap. 8.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 4?2.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 983. Nep. ibid. cap. 9.
* L'an 353 avant J. C.
(4) Plat. epist. 7, t. 88, p. 334.
(5) Nep. in Dion. cap. 10.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans, qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurerent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, & son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville (1).

Cependant, à l'exception d'une légere émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer (2), & Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, & furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frere de Denys, Callippe, par-tout haï & repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misere, treize mois après la mort de Dion, & fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme. (4).

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athenes qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisoit en vains efforts

(2) Nep. in Dion. cap. 10.
(2) Plut. in Brut. t. 1, p. 1011.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
(4) Plut. in Dion. p. 583.

pour remettre ſous le joug les peuples qui, depuis quelques années, s'étoient ſéparés de ſon alliance. * Elle réſolut de s'emparer de Byzance ; & dans cette vue, elle fit partir 120 galeres, ſous le commandement de Timothée, d'Iphicrate & de Charès. Ils ſe rendirent à l'Helleſpont, où la flotte des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On ſe diſpoſoit de part & d'autre au combat, lorſqu'il ſurvint une tempête violente : Charès n'en propoſa pas moins d'attaquer ; & comme les deux autres généraux, plus habiles & plus ſages, s'oppoſerent à ſon avis il dénonça hautement leur réſiſtance à l'armée, & ſaiſit cette occaſion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accuſoit de trahiſon, le peuple enflammé de colere, les rappela ſur le champ, & fit inſtruire leur procès (1).

Les victoires de Timothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république (2), les honneurs qu'on lui avoit autrefois déférés, ſa vieilleſſe, la bonté de ſa cauſe, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges : condamné à une amende de 100 talens, ** qu'il n'étoit pas en état de payer, il ſe retira dans la ville de Chalcis en Eubée (3), plein

* Voyez le chapitre xxiij de cet ouvrage.
(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 424.
(2) Æſchin. de falſ. legat. p. 406.
** Cinq cents quarante mille livres.
(3) Nep. in Timoth. cap. 3.

d'indignation

d'indignation contre des citoyens qu'il avoit si souvent enrichis par ses conquêtes, & qui, après sa mort, laisserent éclater un repentir aussi infructueux que tardif (1). Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate & Timothée, faisoient valoir Charès : ils lui attribuoient les qualités d'un robuste athlete. Il est dans la vigueur de l'âge, disoient-ils, & d'une force à supporter les plus rudes fatigues. » C'est » un tel homme qu'il faut à l'armée. — » Sans doute, dit Timothée, pour porter » le bagage (2). »

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, & ne put intimider Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges, la conduite du général qui avoit conjuré sa perte : » Mon sujet » m'entraîne, dit-il ; il vient de m'ouvrir » un chemin à travers les actions de » Charès (3). » Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusoit de s'être laissé corrompre à prix

(1) Nep. in Tim. cap. 4.

(2) Plut apopht. t. 2, p. 187. Id an seni. &c. ibid. p. 788.

(3) Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 595.

d'argent. » Répondez-moi, lui dit-il d'un » ton d'autorité ; auriez-vous commis une » pareille infamie ! Non, certes ! répondit » l'orateur. Et vous voulez, reprit-il, » qu'Iphicrate ait fait ce qu'Ariſtophon » n'auroit pas oſé faire ! » (1)

Aux reſſources de l'éloquence, il en joignit une dont le ſuccès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plu-ſieurs jeunes officiers attachés à ſes intérêts ; & lui-même laiſſoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit ſous ſa robe. Il fut abſous (2), & ne ſervit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit : » J'ai long-temps porté les armes » pour le ſalut de ma patrie ; je ſerois » bien dupe ſi je ne les prenois pas quand » il s'agit du mien (3).

Cependant Charès ne ſe rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres (4), il ſe mit avec ſon armée à la ſolde du Satrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès roi de Perſe, & qui alloit ſuccomber ſous des forces ſupérieures aux ſiennes (5). L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires.

(1) Ariſtot. de rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 575.
(2) Nep. in Iphicr. cap. 3. Polyæn. ſtrateg. lib. 3, cap. 9, n°. 29.
(3) Polyæn. ibid.
(4) Demoſth. in Philip. t. 1, p. 50.
(5) Diod. Sic. lib. 16, p. 434.

L'armée de ce prince fut battue; & Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athenes, qu'il venoit de remporter sur les Perses, une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon (1) : mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagere. Les Athéniens, effrayés des plaintes & des menaces du roi de Perse, rappelerent leur général, & se hâterent d'offrir la paix & l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de secouer leur joug (2). Ainsi finit cette guerre *, également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuisés d'hommes & d'argent, tomberent sous la domination de Mausole, roi de Carie (3); de l'autre, outre les secours qu'elle tiroit de leur alliance, Athenes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée & Iphicrate (4). Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrâsement général, & qui développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grece.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE SACRÉE.¶

Les Amphictyons, dont l'objet principal

(1) Plut. in Arat. t. 1, p. 1034.
(2) Diod. ibid. p. 424.
* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 & 355 avant J. C.
(3) Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
(4) Nep. in Timoth. cap. 4.
¶ Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 av. J. C.

eſt de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant aſſemblés, les Thébains, qui de concert avec les Theſſaliens, dirigoient les opérations de ce tribunal, accuſerent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres qui appartenoient au dieu, & les firent condamner à une forte amende (1). L'eſprit de vengeance guidoit les accuſateurs. Les Theſſaliens rougiſſoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées ſur eux (2). Outre les motifs de rivalité qui ſubſiſtent toujours entre les nations voiſines, la ville de Thebes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide, à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée (3).

Le premier décret fut bientôt ſuivi d'un ſecond, qui conſacroit au dieu les campagnes des Phocéens; il autoriſoit de plus la ligue Amphictyonique à ſevir contre les villes qui juſqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette derniere clauſe regardoit les Lacédémoniens, contre leſquels il exiſtoit depuis pluſieurs années une ſentence reſtée ſans exécution (4).

Dans toute autre circonſtance, les Pho-

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 425.
(2) Pauſan. lib. 10, cap. 1, p. 799.
(3) Duris, ap. Athen. lib. 11, cap. 1, p. 560.
(4) Diod. Sic. lib. 16, p. 425 & 430.

céens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors, combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes (1). Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritiere, intéresserent toute la nation à leur querelle, & formerent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomele, que ses richesses & ses talens avoient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement, que céder à l'injustice, étoit la plus grande & la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avoient des droits légitimes, non-seulement sur les terres qu'on leur faisoit un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, & qu'il ne demandoit que leur confiance, pour les soustraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des Amphictyons (2).

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. Duris, ap. Athen. lib. 13, p. 560.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 425. Pausan. lib. 10 cap. 2, p. 802.

au roi Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur & d'arracher de ses colonnes les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilége. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré ; ils furent mis en fuite, & leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs (1). La guerre dura dix ans & quelques mois (2). J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

(1) Diod. Sic. ibid. p. 426.
(2) Æschin. de fals. legat. p. 415. Id. in Ctesiph. p. 452. Diod. Sic. ibid. p. 418 & 455. Pausan. lib. 9, p. 724. Id. lib. 10, p. 802.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTIEME.

CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grece, adressées à Anacharsis & à Philotas, pendant leur voyage en Egypte & en Perse.

PENDANT mon séjour en Grece, j'avois si souvent entendu parler de l'Egypte & de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner: il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2e. année de la 106e olympiade ¶. Le midi de la Grece jouissoit alors d'un calme profond; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, & par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

¶ Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.

Philomele, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambaſſadeurs ; mais l'on étoit bien loin de préſumer que de ſi légeres diſſentions entraîneroient la ruine de cette Grece qui, cent vingt-ſix ans auparavant avoit réſiſté à toutes les forces de la Perſe.

Philippe avoit de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens, & d'autres peuples barbares. Il méditoit la conquête des villes Grecques, ſituées ſur les frontieres de ſon royaume, & dont la plupart étoient alliées, ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offenſés de ce qu'il retenoit Amphipolis qui leur avoit appartenu, eſſayoient des hoſtilités contre lui ; & n'oſoient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHENES.

La 3e année de la 106e olympiade.

(Depuis le 26 juin de l'année julienne proleptique 354, juſqu'au 14 juillet de l'an 353 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

La Grece eſt pleine de diviſions (1). Les uns condamnent l'entrepriſe de Philomele, les autres la juſtifient. Les Thébains avec tout le corps des Béotiens, & les

---

(1) Diod. lib. 16, p. 430.

Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures particulieres à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, & quelques villes du Péloponese, se déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains...

Philomele protestoit au commencement, qu'il ne toucheroit pas aux trésors du temple (1). Effrayé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses. Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens & les Thessaliens....

Ces jours passés, l'armée des Phocéens s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout-à-coup celle des Béotiens, supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomele couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher, que de tomber entre les mains de l'ennemi.... (2).

---

(1) Diod. lib. 16, p. 427 & 431.
(2) Id. ibid. p. 432. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 803.

SOUS L'ARCHONTE EUDÉMUS.

La 4e. année de la 106e olympiade.

(Depuis le 14 juillet de l'an 353, jusqu'au 3 juillet de l'an 352 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la derniere aſſemblée des Phocéens, les plus ſages opinoient pour la paix; mais Onomarque, qui avoit recueilli les débris de l'armée, a ſi bien fait par ſon éloquence & ſon crédit, qu'on a réſolu de continuer la guerre, & de lui confier le même pouvoir qu'à Philomele. Il leve de nouvelles troupes. L'or & l'argent tirés du tréſor ſacré, ont été convertis en monnoie, & pluſieurs de ces belles ſtatues de bronze qu'on voyoit à Delphes, en caſques & en épées (1).

Le bruit a couru que le roi de Perſe, Artaxerxès, alloit tourner ſes armes contre la Grece. On ne parloit que de ſes immenſes préparatifs. Il ne lui faut pas moins, diſoit-on, de 1200 chameaux, pour porter l'or deſtiné à la ſolde des troupes (2).

On s'eſt aſſemblé en tumulte; au milieu

(1) Diod. lib. 16, p. 433.
(2) Demoſth. de claſſ. p. 136.

de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeler à la défenſe de la Grece toutes les nations qui l'habitent, & même le roi de Macédoine (1), de prévenir Artaxerxès, & de porter la guerre dans ſes états. Démoſthene, qui, après avoir plaidé avec diſtinction dans les tribunaux de juſtice, ſe mêle, depuis quelque temps, des affaires publiques, s'eſt élevé contre cet avis; mais il a fortement inſiſté ſur la néceſſité de ſe mettre en état de défenſe. Combien nous faut-il de galeres! combien de fantaſſins & de cavaliers? quels ſont les fonds néceſſaires? où les trouver? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de ſi ſages meſures nous ſerviroient contre Artaxerxès, s'il attaquoit la Grece; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquoit pas (2). On a ſu depuis, que ce prince ne penſoit point à nous, & nous ne penſons plus à rien.

Je ne ſaurois m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement & de confiance. Nos têtes ſe renverſent, & ſe replacent dans un clin d'œil. On abandonne à ſa légéreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ſes fautes: mais que penſer d'une nation entiere pour qui

(1) Litt. Phil. ap. Demoſth. p. 114.
(2) Demoſth. de Rhod. libert. p. 144.

le présent n'a ni passé ni avenir, & qui oublie ses craintes, comme on oublie un éclair & un coup de tonnerre ?....

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine, qu'avec mépris (1). Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos états, qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros & de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées ; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, & que derniérement encore, il a fait une descente chez nous, à Marathon, & s'est rendu maître de la galere sacrée (2). Cet affront reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théatre de notre gloire, nous a fait rougir ; mais chez nous, les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tout temps, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime ; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, & en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siege de cette ville, il passoit une riviere à la nage (3). Une fleche,

(1) Demosth. de Rhod. lib. p. 147.
(2) Id. in Phil. 1, p. 52.
(3) Callisth. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 307.

lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit (1); & malgré les douleurs aigues qu'il éprouvoit, il regagna tranquillement le rivage d'où il étoit parti. Son médecin Critobule a retiré très-habilement la fleche (2); l'œil n'est pas difforme, mais il est privé de la lumiere *.

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiege maintenant le château d'Hérée, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athenes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale; on doit lever une contribution de 60 talens **, armer 40 galeres, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur 45e. année (3) ***. Ces préparatifs demandent du temps, l'hiver approche, & l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avoit à redouter les projets du roi de Perse, & les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivoit des ambassadeurs du roi de Lacédémone, & d'autres de la part des Méga-

(1) Strab. lib. 7, p. 330; lib. 8, p. 374. Diod. Sic. lib. 16, p. 434. Justin. lib. 7, cap. 6.

(2) Plin. lib. 7, cap. 37, p 395.

* Un parasite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil (Ælian. hist. anim. lib. 9, cap. 7)

** Trois cents vingt-quatre mille livres.

(3) Demosth. olynth. 3, p. 35.

*** C'étoit vers le mois d'octobre de l'an 353, avant J. C.

lopolitains, qu'il tient affiégés. Archidamus propofoit de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grece fur le pied où elles étoient avant les dernieres guerres. Toutes les ufurpations devoient être reftituées, tous les nouveaux établiffemens détruits. Les Thébains nous ont enlevé Orope ; ils feront forcés de nous la rendre ; ils ont rafé Thefpies & Platée, on les rétablira ; ils ont conftruit Mégalopolis en Arcadie, pour arrêter les incurfions des Lacédémoniens ; elle fera démolie. Les orateurs, les citoyens étoient partagés. Démofthene (1) a montré clairement que l'exécution de ce projet affoibliroit, à la vérité, les Thébains nos ennemis, mais augmenteroit la puiffance des Lacédémoniens nos alliés ; & que notre fûreté dépendoit uniquement de l'équilibre que nous aurions l'air de maintenir entre ces deux républiques. Les fuffrages fe font réunis en faveur de fon avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens, les Thébains & d'autres peuples aux Mégalopolitains ; on a déjà livré plufieurs combats ; on conclura bientôt la paix (2), & l'on aura répandu beaucoup de fang.

On n'en a pas moins verfé dans nos

(1) Demofth. pro Megalop. p. 154.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 438.

provinces septentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, tour-à-tour vainqueurs & vaincus, perpétuent une guerre que la religion & la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel incident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Pheres en Thessalie, s'est ligué avec les Phocéens, pour assujettir les Thessaliens. Ces derniers ont imploré l'assistance de Philippe, qui est bien vîte accouru à leur secours; après quelques actions peu décisives, deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyoit reduit aux dernieres extrémités; ses soldats commençoient à l'abandonner, quand tout-à-coup on l'a vu reparoître en Thessalie. Ses troupes, & celles des Thessaliens ses alliés, montoient à plus de 23000 fantassins, & à 3000 chevaux. Onomarque à la tête de 20000 hommes de pied, & de 300 cavaliers, s'étoit joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, ont été battus & poussés vers le rivage de la mer, d'où l'on apperçevoit à une certaine distance, la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart s'étant jettés à la nage, ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps, pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très-considérable: 6000 ont perdu la vie dans le combat;

3000 s'étant rendus à discrétion, ont été précipités dans la mer, comme des sacriléges (1).

Les Thessaliens, en s'associant avec Philippe, ont détruit les barrieres qui s'opposoient à son ambition. Depuis quelques années il laissoit les Grecs s'affoiblir, & du haut de son trône, comme d'une guérite (2), il épioit le moment où l'on viendroit mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler des affaires de la Grece. Par-tout le peuple qui ne pénetre pas ses vues, le croit animé du zele de la religion. Par-tout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, & que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avoit prévu lui-même ; avant la bataille il fit prendre à ses soldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchoient au combat au nom de la divinité de Delphes à qui cet arbre est consacré (3).

Des intentions si pures, des succès si brillans, portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme, on ne parle que de ce prince, de ses talens, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

(1) Diod. cap. 16, p. 435. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
(2) Justin. lib. 8, cap. 1.
(3) Id. ibid. cap. 2.

Il

Il avoit dans son armée un soldat renommé pour sa bravoure, mais d'une insatiable avidité (1). Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine; & son vaisseau ayant péri, il fut jetté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivoit un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mene dans sa maison, lui cede son lit, lui donne pendant un mois entier, tous les soins & toutes les consolations que la pitié & l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent nécessaire pour se rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnoissance, lui dit le soldat en partant : qu'il me soit seulement permis de rejoindre le Roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, & demande en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avoient porté. C'étoit celle de son bienfaiteur. Le Roi accorde la demande sur le champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, & ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, & de faire appliquer

(1) Senec. de benef. lib. 4, cap. 37.

avec un fer chaud une marque déshonorante sur le front du soldat.

On éleve cette action jusqu'aux nues : je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritoit plus d'être puni qu'un vil mercenaire. Car le sujet qui sollicite une injustice est moins coupable, que le prince qui l'accorde sans examen. Que devoit donc faire Philippe après avoir flétri le soldat ? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, & promettre à tout son empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses graces.

SOUS L'ARCHONTE ARISTODEME

La Ire. année de la 107e. olympiade.

(*Depuis le 5 juillet de l'an 352, jusqu'au 22 juillet de l'an 351 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres, que pour prévenir les excursions de Philippe, & l'arrêter dans ses états, on avoit résolu de lever 60 talens, & d'envoyer en Thrace 40 galeres avec une forte armée. Après environ 11 mois de préparatifs, on étoit enfin venu à bout de recueillir 5 talens *, & d'armer 10

---

* 27000 liv.

galeres (1) ; Charideme les devoit commander. Il étoit prêt à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe étoit malade, qu'il étoit mort. Nous avons désarmé aussi-tôt, Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il alloit tomber sur la Phocide (2), il pouvoit delà se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine une flotte qui conduisoit aux Phocéens un corps de troupes. Nausiclès, qui étoit à leur tête, s'est hâté de les mettre à terre, & de se placer dans le détroit. Philippe a suspendu ses projets, & repris le chemin de la Macédoine (3),

Nous nous sommes énorgueillis de cet événement. Nos alliés nous en ont félicités. Nous avons décernés de actions de graces aux dieux, des éloges aux troupes (4). Misérable ville ! où s'emparer sans obstacle d'un poste, est une acte de bravoure, & n'être pas vaincu, un sujet de triomphe !.....

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthene parut à la tribune (5), il peignit avec les plus fortes

[1] Demosth. olynth. 3, p. 35.
[2] Diod. lib. 16, p. 437.
[3] Id. ibid. p. 436. Demost. Phil. 1, p. 49. Oros. lib. 3, cap. 12.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 306. Ulp. ibid. p. 365.
[5] Demosth. Philip. 1, p. 47.

couleurs l'indolence & la frivolité des Athéniens, l'ignorance & les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition & l'activité de Philippe.

Il proposa d'équiper une flotte, de mettre sur pied un corps de troupes, composé, du moins en partie, de citoyens (1); d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, & de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire décisive (2). Car, disoit-il, si nous n'allons pas au plutôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous (3). Il fixa le nombre des soldats qu'il falloit enrôler, & s'occupa des moyens de leur subsistance.

Ce projet déconcerteroit les vues de Philippe, & l'empêcheroit de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enleve impunément les vaisseaux (4). Il réveilleroit en même temps le courage des peuples qui, obligés de se jetter entre ses bras, portent le joug de son alliance avec la crainte & la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux (5).

Démosthene développa ses vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette

(1) Demost. Philip. 1, p. 50.
(2) Id. ibid. p. 49.
(3) Id. ibid. p. 54.
(4) Id. ibid. p. 52.
(5) Id. ibid. p. 48.

éloquence qui force les auditeurs à se reconnoître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passées & de leur situation présente.

« Voyez, s'écrioit-il, jusqu'à quel point » d'audace Philippe est enfin parvenu (1)? » Il vous ôte le choix de la guerre & de » la paix : il vous menace, il tient, à ce » qu'on dit, des discours insolens; peu » satisfait de ses premieres conquêtes, il » en médite de nouvelles; & tandis que » vous êtes ici tranquillement assis, il » vous enveloppe & vous enferme de » tous côtés. Qu'attendez-vous donc pour » agir? La nécessité? Eh! justes Dieux » en fut-il jamais une plus pressante pour » des ames libres, que l'instant du dés- » honneur? Irez-vous toujours dans la » place publique vous demander s'il y a » quelque chose de nouveau? Eh! quoi » de plus nouveau qu'un homme de Ma- » cédoine qui gouverne la Grece & veut » subjuguer Athenes?..... Philippe est-il » mort? Non, mais il est malade. Eh! » que vous importe? Si celui-ci mouroit, » vous vous en feriez bientôt un autre » par votre négligence & votre lâcheté.

» Vous perdez le temps d'agir en déli- » bérations frivoles. Vos généraux, au » lieu de paroître à la tête des armées,

(1) Demosth. Pilip. 1, p. 48.

» se traînent pompeusement à la suite de
» vos prêtres, pour augmenter l'éclat des
» cérémonies publiques (1). Les armées
» ne sont plus composées que de mer-
» cenaires, la lie des nations étrangeres,
» vils brigands qui menent leurs chefs
» tantôt chez vos alliés, dont ils sont la
» terreur, tantôt chez les barbares qui
» vous les enlevent au moment où leur
» secours vous est nécessaire (2). Incer-
» titude & confusion dans vos prépara-
» tifs (3); nul plan; nulle prévoyance dans
» vos projets & dans leur exécution. Les
» conjonctures vous commandent, & l'oc-
» casion vous échappe sans cesse. Ath-
» letes mal adroits, vous ne pensez à vous
» garantir des coups, qu'après les avoir
» reçus. Vous dit-on que Philippe est
» dans la Chersonese ? aussi-tôt un décret
» pour la secourir : qu'il est aux Ther-
» mophyles ? autre décret pour y marcher.
» Vous courez à droite, à gauche, par-
» tout où il vous conduit lui-même, le sui-
» vant toujours, & n'arrivant jamais que
» pour être témoins de ses succès (4). »

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu, dans le style de

(1) Demosth. Philip. 1. p. 51.
(2) Id. ibid. p. 50.
(3) Id. ibid. p. 52.
(4) Demosth. Philip. 1, p. 53.

l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a servi de modele (1). En sortant j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, & demander de nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croyoit sans ressource, après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; & comme ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grece. Cette derniere campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné. Ils ont ravagé les terres des Locriens, & les leurs ont été dévastées par les Thébains (2).

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandoit pourquoi les grands hommes sont si rares, & ne se montrent que par intervalles. La question fut long-temps débattue. Chrisophile nia le fait, & soutint que la nature ne favorise pas plus un siecle & un pays qu'un autre. Parleroit-on de Lycurgue, ajouta-il, s'il étoit né dans une condition servile? d'Homere, s'il avoit vécu dans ces temps où la langue n'étoit

(1) Dionys. Halic. de Thucyd. jud. cap 53, t. 6, p. 944.

(2) Diod. lib. 16, p. 436, &c.

pas encore formée ? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouveroit pas des Homeres & des Lycurgues, occupés des plus viles fonctions? La nature, toujours libre, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre; c'est aux circonstances à les développer.

SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le 22 juillet de l'an 351, jusqu'au 11 juillet de l'an 350 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Artémise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frere & son époux (1). Vous savez que Mausole étoit un de ces rois que la cour de Suze tient en garnison sur les frontieres de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernoit, ayant recueilli ses cendres, les avoit, par un excès de tendresse, mêlées avec la boisson qu'elle prenoit (2). On dit que sa douleur l'a

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 443.
(2) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6. extran. n°. 1.

conduite

conduite au tombeau (1). Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avoit inspirés. Il ajouta la trahison (2) au concours de quelques circonstances heureuses, pour s'emparer des isles de Cos, de Rhodes, & de plusieurs villes Grecques. Artemise les a maintenues sous son obéissance (3).

Voyez, je vous prie, combien sont fausses & funestes les idées qui gouvernent ce monde, & sur-tout celles que les souverains se font du pouvoir & de la gloire. Si Artemise avoit connu les véritables intérêts de son époux, elle lui auroit appris à céder la mauvaise foi & les vexations aux grands empires ; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, & à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espece de conquérant. L'un & l'autre épuiserent le sang & les fortunes de leurs sujets ; (4) dans quelle vue ? Pour décorer la petite ville d'Halycarnasse, & illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artemise ne négligea aucun moyen pour

(1) Theopomp. ap. Harpocr. in *Artem* Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 325.
(2) Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
(3) Id. ibid. p. 144.
(4) Theop. ap. Harpocr. in *Mausol.*

la perpétuer : elle excita par des récompenses les talens les plus distingués, à s'exercer sur les actions de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les orateurs de la Grece furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrerent en lice ; (1) & Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travailleà l'histoire de la Grece, l'emporta sur son maître ; & eut la foiblesse de s'en vanter (2). Je lui demandois un jour si, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la sordide avarice avoit ruiné tant de familles, (3) la plume ne lui tomboit pas souvent des mains ? Il me répondit : J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en historien. Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, & que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artemise faisoit en même-temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un quarré long, dont le pourtour est de 411 pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de 36 colonnes, sera décorée,

---

(1) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Plut. X. rhet. vit. t. 2. p. 888. Suid. in Isocr. Taylor. lect. Lys. cap. 3.
(2) Theop. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3 ; p. 464.
(3) Theop. ap. Harpocr. & Suid. in *Mausol.*

sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grece, Briaxis, Scopas, Léocharès & Timothée. Au-dessus s'élevera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux. Ce char doit être de marbre, & de la main de Pythis. La hauteur totale du monument sera de 140 pieds (1). *

Il est déjà fort avancé; & comme Idrieus, qui succede à sa sœur Artemise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feroient un honneur & un devoir de le terminer, sans en exiger aucun salaire (2). Les fondemens en ont été jettés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole, (3) sur un terrain qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend & se prolonge jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du roi; de l'autre, le temple de Vénus & de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend

(1) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.

* Si Pline, dans sa description de ce monument emploie des mesures Grecques, les 411 pieds du pourtour se réduiront à 388 de nos pieds, & 2 pouces en sus; les 140 pieds d'élévation, à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

(2) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.

(3) Vitruv. lib. 2, cap. 8.

le long du rivage ; au-dessus est la place, & plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle & sur le temple de Mars, d'où s'éleve une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront reposés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus beaux monumens de l'univers ; (1) mais il devroit être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Evagoras, qui régnoit auparavant dans cette isle. Leur projet est de commencer par le siége de Salamine (2).

Le roi de Perse a de plus grandes vues ; il se prépare à la conquête de l'Egypte. J'espere que vous aurez déja pris des mesures pour vous mettre en sûreté. Il nous a demandé des troupes ; il en a démandé aux autres peuples de la Grece. Nous l'avons refusé ; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes Grecques de l'Asie lui avoient déjà promis 6000 hommes ; les Thébains en donnent 1000, & ceux d'Argos 3000, qui seront commandés par Nicos-

(1) Vitruv. lib. 2, cap. 8. Strab. lib. 14, p. 656. Plin. ibid.

(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 440.

trate. C'est un général habile, & dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules, & une massue à la main. Artaxerxès lui-même a desiré de l'avoir (1).

Depuis quelque temps nous louons nos généraux, nos soldats, nos matelots aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur service des Grecs qu'ils paient chérement. Différens motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic; le besoin de se débarrasser des mercenaires étrangers, que la paix rend inutiles, & qui chargent l'état; le desir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre, une solde qui rétablisse leur fortune; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand Roi; l'espérance enfin d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu (2), les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de 300 talens *. Un roi de Macédoine nous outrage; un roi de Perse nous achete. Sommes-nous assez humiliés?

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 442.
(2) Id. ibid. p. 438.
* 1,620,000 livres.

SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e. année de la 107e. olympiade.

(*Depuis le 11 juillet de l'an 350, jusqu'au 30 juin de l'an 349 avant J. C.*)

Nous reçûmes les trois lettres suivantes dans le même jour.

LETTRE DE NICETAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne sauroit être durable : elle n'est fondée que sur le parjure, le mensonge & la perfidie (1). Il est détesté de ses alliés, qu'il a souvent trompés ; de ses sujets & de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, & dont ils ne retirent aucun fruit ; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent : car il est si jaloux, qu'il leur pardonneroit plutôt une defaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, & aux soupçons ombrageux d'un prince qui s'est réservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine (2).

(1) Demosth. olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap. 7, p. 612. Justin. lib. 9, cap. 8.
(2) Id. ibid. p. 23, & ad Philipp. epist. p. 118.

Ce royaume eſt dans une ſituation déplorable. Plus de moiſſons, plus de commerce. Pauvre & foible de ſoi-même, il s'affoiblit encore en s'agrandiſſant (1). Le moindre revers détruira cette proſpérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, & à la voie de corruption qu'il a honteuſement introduite dans toute la Grece (2).

Ses partiſans exaltent ſes qualités perſonnelles ; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droits ſur ſon eſtime ; les vices en ont preſque toujours ſur ſon amitié (3) ; il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repouſſe l'homme éclairé qui lui donne des conſeils (4), & court après la flatterie, avec autant d'empreſſement, que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des graces, être admis à ſa ſociété ? ayez aſſez de ſanté pour partager ſes débauches, aſſez de talens pour l'amuſer & le faire rire. Des bons mots, des traits de ſatyre, des facéties, des vers, quelques couplets bien obſcenes, tout cela ſuffit pour parvenir auprès de lui à la plus

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 23.
(2) Id. de falſ. leg. p 334, 341, &c.
(3) Demoſth. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. l. 6, p. 260.
(4) Iſocr. ep. ad. Philip. t. 1, p. 437.

haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion, & de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poëtes & de bouffons (1), qui l'applaudissent dans le mal & dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grece.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules, Callias, nagueres esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans (2): un autre esclave, Agathocle, s'est élevé par les mêmes moyens; Philippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête d'un détachement de ses troupes (3); enfin Thrasydée, le plus imbécille & le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie (4).

Ces hommes sans principes & sans mœurs, sont publiquement appelés les amis du prince, & fléaux de la Macédoine (5). Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contens des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur ven-

(1) Demosth. ibid. Theop. ibid. lib. 10, p. 439. Id. 49. Polib. in excerpt. Val. p. 21.
(2) Demosth. olynth. 2, p. 24.
(3) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 259.
(4) Id. ibid. cap. 13, p. 249.
(5) Id. ibid. lib. 4, cap. 19, p. 167.

geance (1). C'eſt avec eux qu'il ſe plonge dans la plus horrible crapule, paſſant les nuits à table, preſque toujours ivre, preſque toujours furieux, frappant à droite & à gauche, ſe livrant à des excès qu'on ne peut rappeller ſans rougir (2).

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'intérieur de ſon palais, c'eſt à la face des nations qu'il dégrade la majeſté du trône. Dernierement encore, chez les Theſſaliens, ſi renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par ſes faillies, ſauter, danſer, & jouer tour-à-tour le rôle de bouffon & de pantomime (3) ?

Non, je ne ſaurois croire, Anacharſis, qu'un tel hiſtrion ſoit fait pour ſubjuguer la Grece.

LETTRE D'APOLLODORE.

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me raſſurer ſur l'état de la Grece. On a beau me vanter le nombre de ſes habitans, la valeur de ſes ſoldats, l'éclat de ſes anciennes victoires ; on a beau me dire que Philippe bornera ſes conquêtes,

---

(1) Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 260.
(2) Id ibid. & lib. 10, cap. 10, p. 439.
(3) Id. ibid. lib. 6, cap. 17, p. 260.

& que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes. Je me méfie de nos moyens, & me défie de ses vues.

Les peuples de la Grece sont affoiblis & corrompus, plus de loix, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Par-tout de vils mercenaires pour soldats & des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui acheve de les détruire, les autres n'ont de commun entr'elles, que des jalousies & de prétentions, qui les empêchent de se rapprocher (1). L'exemple d'Athenes pourroit peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres intérêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles & des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos peres bravoient les périls. L'éloquence impétueuse de Démosthene ne sauroit nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers : Cendres éteintes, ossemens arides, levez-vous, & venez venger la patrie!

---

(1) Demosth. Philip. 4, page 101. Id. de Coron. p. 475.

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grece, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même; prévient les événemens, en profite quand il le peut, & leur cede quand il le faut (1). Observez que ses troupes sont très-bien disciplinées (2), qu'il les exerce sans cesse, qu'en temps de paix, il leur fait faire des marches de 300 stades *, avec armes & bagages (3); que dans tout temps il est à leur tête; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrêmité de son royaume à l'autre; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver & l'été, qu'entre la fatigue & le repos (4). Observez que si l'intérieur de la Macédoine se ressent des malheurs de la guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il subjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que depuis qu'il est sur le trône,

(1) Demosth. olynth. 1, p. 1.
(2) Demosth. olynth. 2, p. 23.
* Plus de 11 lieues.
(3) Polyn. strateg. lib. 4, cap. 2, §. 10.
(4) Demoth. Philip. 4, pag. 92. Id. ad Philip. epist. p. 119.

il n'a qu'un objet ; qu'il a le courage de le ſuivre avec lenteur ; qu'il ne fait pas une démarche ſans la méditer, qu'il n'en fait pas une ſeconde ſans s'être aſſuré du ſuccès de la premiere ; qu'il eſt de plus avide, inſatiable de gloire ; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle ſe vend à plus haut prix(1). Obſervez enfin que ſes opérations ſont toujours dirigées ſuivant les temps & les lieux : il oppoſe aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens & autres barbares, des combats & des victoires ; aux nations de la Grece, des tentatives pour eſſayer leurs forces ; des apologies, pour juſtifier ſes entrepriſes, l'art de les diviſer pour les affoiblir, & celui de les corrompre pour les ſoumettre (2).

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande & fatale contagion, qui deſſeche l'honneur juſques dans ſes racines (3). Il y tient à ſes gages, & les orateurs publics, & les principaux citoyens, & des villes entieres. Quelquefois il cede ſes conquêtes à des alliés, qui par-là deviennent les inſtrumens de ſa grandeur, juſqu'à ce qu'ils

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 23.
(2) Demoſth. de cor. p. 475 & 482. Juſtin. lib. 9, cap. 8. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.
(3) Demoſth. de Halon, page 71. De falſ. leg. p. 334. 341, &c.

en soient les victimes (1). Comme les gens à talens ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie (2), & leur offre un asyle à sa cour, quand ils ont à se plaindre de leur patrie (3).

Ses partisans sont en si grand nombre, & dans l'occasion, si bien secondés par ses négociations secretes, que malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole & de ses sermens, malgré la persuasion où l'on devroit être que sa haine est moins funeste que son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jetter entre ses bras; & plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de foiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vue dans son berceau. Vous entendriez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe, sont trop au-dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine ! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissements progressifs & consolidés ; il est question d'un prince, dont le génie centuple les ressources de l'état, & dont l'activité, non moins étonnante, multiplie,

(1) Demosth. de fals. leg. p. 315.
(2) Isocr. ep. ad Phil.
(3) Æschin. de fals. leg. p. 414.

dans la même proportion, le nombre de ses troupes, & les momens de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ces momens s'écoulent dans la débauche & la licence. C'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable & le plus dissolu des hommes (1). Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plût aux dieux, qu'au lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts! qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres & de ses généraux, sans vigilance & sans suite dans ses entreprises! Philippe a, peut-être, le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avoit pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au peuple, lui disent sans cesse, qu'une puissance fondée sur l'injustice & la perfidie, ne sauroit subsister. Sans doute, si les autres nations n'étoient pas aussi perfides, aussi injustes qu'elle. Mais le regne des vertus est passé, & c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis

(1) Polyb. in excerpt. Vales. page 22.

à l'immense carriere que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années, quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes & de circonstances favorables dont je viens d'esquisser le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grece.

LETTRE DE CALLIMEDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talens, les femmes (1) & le vin. Sur le trône, le plus grand des rois (2); dans la société, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractere! quelle politesse dans les manieres! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de graces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable (3), essentiellement bon; j'en suis certain; car il veut être aimé (4); & de

(1) Athen. lib. 13, page 578. Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 141. Id. apophth. p. 178.
(2) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, page 203.
(3) Id. ibid.
(4) Justin. lib. 9, cap. 8.

plus, j'ai ouï dire à je ne sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colere s'allume & s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au-dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune ; ses sujets mêmes lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses foiblesses (1) ; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente & le prie de terminer son affaire. — » Je n'en ai pas le temps. — Pourquoi » donc restez-vous sur le trône ? » — Ce mot l'arrête, & sur le champ il se fait rapporter tous les procès qui étoient en souffrance (2). Une autre fois, il s'endort pendant la plaidoierie, & n'en condamne pas moins une des parties à payer une certaine somme. « J'en appelle, s'écrie-t-elle aussitôt. » — A qui donc ? — Au Roi plus attentif. » A l'instant il revoit l'affaire, reconnoît son erreur, & paie lui-même l'amende (3).

Voulez-vous savoir s'il oublie les services ? Il en avoit reçu de Philon, pendant

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 177.
(2) Id. ibid. p. 179.
(3) Id. ibid. p. 178.

qu'il

qu'il étoit en otage à Thebes, il y a dix ans au moins. Dernierement les Thébains lui envoyerent des députés, Philon étoit du nombre. Le roi voulut le combler de biens (1); & n'essuyant que des refus: Pourquoi, lui dit-il, m'enviez-vous la gloire & le plaisir de vous vaincre en bienfaits (2)?

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on exposoit en vente, réclamoit son amitié. Le roi surpris le fit approcher; il étoit assis. L'inconnu lui dit à l'oreille: Laissez tomber votre robe, vous n'êtes pas dans une position décente. Il a raison, s'écria Philippe; il est de mes amis, qu'on lui ôte ses fers (3).

J'aurois mille traits à vous raconter de sa douceur & de sa modération. Ses courtisans vouloient qu'il sévît contre Nicanor, qui ne cessoit de blâmer son administration & sa conduite. Il leur répondit: « Cet » homme n'est pas le plus méchant des » Macédoniens; c'est peut-être moi qui » ai tort de l'avoir négligé. » Il prit des informations; il sut que Nicanor étoit aigri par le besoin, & vint à son secours. Comme Nicanor ne parloit plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux

(1) Demosth. de fals. leg. p. 314.
(2) Plut. apophth. t. 2, p. 178.
(3) Id. ibid.

délateurs : « vous voyez bien qu'il dépend
» d'un roi d'exciter ou d'arrêter les plain-
» tes de ses sujets (1). » Un autre se permettoit contre lui des plaisanteries ameres & pleines d'esprit. On lui proposoit de l'exiler. « Je n'en ferai rien, répondit-il ; il
» iroit dire par-tout ce qu'il dit ici (2). »

Au siége d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansoit, & lui demandoit une grace (3).
« Je ne puis pas la refuser, lui dit Phi-
» lippe en riant, tu me tiens à la
» gorge * ».

Sa cour est l'asyle des talens & des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes, la gaieté dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince ? S'il vient nous attaquer, nous nous battrons ; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire & boire avec lui.

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 177.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid.
* Le texte dit : « Prends tout ce que tu voudras, tu » tiens la clef dans ta main. » Le mot grec qui signifie *clavicule*, désigne aussi une clef.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4e. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 30 juin de l'an 349 , jusqu'au 18 juillet de l'an 348 avant J. C.)

Pendant que nous étions en Egypte & en Perse , nous profitions de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athenes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers , que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore , quelque temps après notre arrivée à Suze , une des capitales de la Perse.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis , outre des tombeaux creusés dans le roc , à une très-grande élévation , le palais des rois a étonné nos regards familiarisés , depuis quelques années , avec les monumens de l'Egypte. Il fut construit , dit-on , il y a près de deux siecles , sous le regne de Darius , fils d'Hystaspe , par des ouvriers Egyptiens , que Cambyse avoit amenés en Perse (1). Une triple enceinte de murs , dont l'une a 60 coudées de hauteur * , des

(1) Diod. Sic. lib. 1 , page 43.
* 85 de nos pieds.

portes d'airain, des colonnes ſans nombre, quelques-unes hautes de 70 pieds *, de grands quartiers de marbres chargés d'une infinité de figures en bas-relief (1); des ſouterrains où ſont dépoſées des ſommes immenſes: tout y reſpire la magnificence & la crainte; car ce palais ſert en même temps de citadelle (2).

Les rois de Perſe en ont fait élever d'autres moins ſomptueux, à la vérité, mais d'une beauté ſurprenante, à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils paſſent les différentes ſaiſons de l'année.

Ils ont auſſi de grand parcs, qu'ils nomment paradis (3), & qui ſont diviſés en deux parties. Dans l'une, armés de fleches & de javelots, ils pourſuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont ſoin d'y renfermer (4). Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuiſé ſes efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, & recueillent les meilleurs fruits: ils ne ſont pas moins jaloux d'y élever des arbres ſuperbes, qu'ils diſpoſent communement en quinconces (5). On trouve, en différens endroits, de ſemblables paradis, appartenans

* 65 de nos pieds 1 pouce 4 lignes.
(1) Chardin, Corn. Le Bruyn, &c.
(2) Diod Sic. lib. 17, p 544.
(3) Briſ. de regn. Perſ. lib. 1, p. 109.
(4) Xenoph. de inſtit. Cyr. lib. 1, p. 11.
(5) Id. memor. lib. 5, p. 829.

aux Satrapes, ou à de grands ſeigneurs (1).

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le ſouverain accorde à la culture des terres, non par des volontés paſſageres, mais par cette vigilance éclairée, qui a plus de pouvoir que les édits & les loix. De diſtrict en diſtrict, il établit deux intendans, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier eſt chargé de maintenir la tranquillité publique; le ſecond, de hâter les progrès de l'induſtrie & de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ſes devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre au gouverneur de la province, ou au ſouverain lui-même, qui, de temps en temps, parcourt une partie de ſes états. Apperçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moiſſons, & de toutes les productions dont le ſol eſt ſuſceptible? il comble d'honneurs les deux chefs, & augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes? ils ſont auſſi-tôt révoqués & remplacés. Des commiſſaires incorruptibles, & revêtus de ſon autorité, exercent la même juſtice dans les cantons où il ne voyage pas (2).

En Egypte, nous entendions ſouvent parler, avec les plus grands éloges, de

(1) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 1, page 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

(2) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

cet Arsame que le roi de Perse avoit, depuis plusieurs années, appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montroit des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois & des agrés qu'on apportoit de toutes parts : on devoit ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disoient : Notre commerce étoit menacé d'une ruine prochaine ; le crédit d'Arsame l'a soutenu. On apprenoit en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir longtemps éprouvé les maux de l'anarchie (1), venoit de se soumettre à la Perse ; & c'étoit le fruit de la politique d'Arsame. Dans l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disoient, les larmes aux yeux : Nous avions bien servi le roi ; mais dans la distribution des graces, on nous avoit oubliés : nous nous sommes adressés à Arsame, sans le connoître; il nous a procuré une vieillesse heureuse, & ne l'a dit à personne. Un particulier ajoutoit : Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité ; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appela : je le trouvai plus affligé que je ne l'étois moi-même ; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont son ame

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 440.

gémissoit, & me fit promettre de recourir à lui toutes les fois que j'aurois besoin de protection. Je ne l'ai jamais imploré en vain.

Par-tout son influence secrete donnoit de l'activité aux esprits ; les militaires se félicitoient de l'émulation qu'il entretenoit parmi eux ; & les peuples, de la paix qu'il leur avoit ménagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation étoit remontée, par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avoit fait perdre parmi les puissances étrangeres.

Arsame n'est plus dans le ministere. Il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ 40 parasanges. Ses amis lui sont restés ; ceux dont il faisoit si bien valoir le mérite, se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il étoit encore en place.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, & je ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athenes seule auroit pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence & le bon goût régnoient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame ; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par

des saillies qui lui échappent comme des éclairs, toujours embellie par les graces, & par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expressions imprópres ni recherchées, & cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon : c'est le ton d'un homme qui possede, au plus haut degré, le don de plaire, & le sentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement, quand il le retrouve ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante; il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il soit rapide; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agrémens, plus développés encore, semblent, à chaque moment, se montrer pour la premiere fois. Il apporte, dans les liaisons moins étroites, une facilité de mœurs, dont Aristote avoit conçu le modele. On rencontre souvent, me disoit-il un jour, des caracteres si foibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde (1). Il est un

(1) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54.

milieu

milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très-peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle, qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, & en quelque façon les douceurs : celui qui en est doué, évite également de flatter & de choquer l'amour propre de qui que ce soit ; il pardonne les foiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point empressé à donner des avis, & sait mettre tant de proportion & de vérité dans les égards & l'intérêt qu'il témoigne (1), que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le sien, le degré d'affection ou d'estime qu'ils désirent.

Tel est le charme qui les attire & les fixe auprès d'Arsame ; espece de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire & à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités ; il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il s'agissoit des opérations qu'il dirigea pendant son ministere : nous voulûmes lui parler de ses succès : il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, & s'attendrit

(1) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 14, p. 56.

ſur le ſort du malheureux, dont il excite la reconnoiſſance ſans l'exiger. Dans ſa maiſon, autour de ſa demeure, tout ſe reſſent de cette bonté généreuſe qui prévient tous les maux, & ſuffit à tous les beſoins. Déja des terres abandonnées ſe ſont couvertes de moiſſons; déja les pauvres habitans des campagnes voiſines, prévenus par ſes bienfaits, lui offrent un tribut d'amour, qui le touche plus que leur reſpect.

Mon cher Apollodore, c'eſt à l'hiſtoire qu'il appartient de mettre à ſa place un miniſtre qui, dépoſitaire de toute la faveur, & n'ayant aucune eſpece de flatteurs à ſes gages, n'ambitionna jamais que la gloire & le bonheur de ſa nation. Je vous ai fait part des premieres impreſſions que nous avons reçues auprès de lui. Je rappelerai peut-être dans la ſuite, d'autres traits de ſon caractere. Vous me le pardonnerez ſans doute: des voyageurs ne doivent point négliger de ſi riches détails; car enfin la deſcription d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous ſavez qu'au voiſinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chalcidique,

où s'établirent autrefois plusieurs colonies Grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très-peuplée, & qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices & la grandeur de son enceinte (1).

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étoient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner, en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits (2); il augmenta leurs domaines par la cession d'Anthémonte & de Potidée, dont il s'étoit rendu maître (3). Touchés de ces avances généreuses, ils l'ont laissé pendant plusieurs années s'agrandir impunément; & si par hasard ils en concevoient de l'ombrage, il faisoit partir aussi-tôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avoit eu le temps de se ménager dans la ville, calmoient facilement ces alarmes passageres (4).

Ils avoient enfin ouvert les yeux, & résolu de se jetter entre nos bras (5); d'ailleurs ils refusoient depuis long-tems de

(1) Thucyd. lib. 1, cap. 68. Diod. Sic. lib. 16, p. 412.
(2) Demosth. Olynth. 2, p. 22.
(3) Id. Philip. 2, p. 66; Philip. 4, p. 104.
(4) Demosth. Phil. 3, p. 87 & 93.
(5) Id. Olynth. 3, p. 36, &c.

livrer au roi deux de ses freres d'un autre lit, qui s'étoient réfugiés chez eux, & qui pouvoient avoir des prétentions au trône de Macédoine (1). Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein, conçu depuis long-temps, d'ajouter la Chalcidique à ses états. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ses mains (2). Olynthe est menacée d'un siege; ses députés ont imploré notre secours. Démosthene a parlé pour eux (3); & son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe (4).

Charès est parti avec 30 galeres & 2000 hommes armés à la légere (5); il a trouvé sur la côte voisine d'Olynthe, un petit corps de mercenaires au service du roi de Macédoine; & content de l'avoir mis en fuite, & d'avoir pris le chef, surnommé le coq, il est venu jouir de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus; mais après des sacrifices en actions de graces, notre général a donné

---

[1] Justin. lib. 8, cap. 3, Oros. lib. 3, cap. 12, p. 172;
[2] Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
[3] Demosth. Olynth. Plut. X rhetor. vita. t. 2; p. 845.
[4] Suid. in *Demad.*
[5] Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. de Demosth. & Aristot. cap. 9, t. 6, p. 734.

dans la place publique un repas au peuple (1), qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés, nous avons fait partir 18 galeres, 4000 soldats étrangers, armés à la légere, & 150 chevaux (2), sous la conduite de Charideme, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance & ses débauches (3).

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangere (4), je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir dans l'Attique? Il ne reste plus entre lui & nous que les Thessaliens qui sont ses alliés, les Thébains qui sont nos ennemis, & les Phocéens qui sont trop foibles pour se défendre eux-mêmes (5).

---

(1) Theop. & Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8; p. 532. Argum. Olynth. 3, ap. Demosth. p. 34.
(2) Philoch. ibid.
(3) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.
(4) Ulpian. in Demosth. Olynth. 1, p. 6.
(5) Demosth. Olynth. 1, p. 4.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendois qu'une imprudence de Philippe : il craignoit & ménageoit les Olynthiens (1) ; tout à-coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles, à la distance de 40 stades *. Ils lui ont envoyé des députés. » Il faut que vous sortiez de la ville, » ou moi de la Macédoine. » Voilà sa réponse (2). Il a donc oublié que dans ces derniers temps, ils contraignirent son pere Amyntas à leur céder une partie de son royaume, & qu'ils opposerent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens, dont il avoit imploré l'assistance (3).

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, & qui sont défendus par une armée entiere ? Il faut compter d'abord plus de 1000 hommes d'infanterie & 1000 hommes de cavalerie, levés dans la Chalcidique; ensuite quantité de braves guerriers que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés (4) ; joignez-y les

(1) Demosth. Olynth. 3, p. 56.
* Environ une lieue & demie.
(2) Id. Philip. 3, p. 87.
(3) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 559. Diod. Sic. l. 15, p. 841.
(4) Demosth. de fals. leg. p. 335.

troupes de Charideme, & le nouveau renfort de 2000 hommes pesamment armés, & de 300 cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir (1).

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition, s'il en eût prévu les suites; il a cru tout emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en secret. Les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis; il leur avoit enlevé la ville de Pagase, ils la demandent; il comptoit fortifier Magnésie, ils s'y opposent; il perçoit des droits dans leurs ports & dans leurs marchés, ils veulent se les réserver. S'il en est privé, comment payera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force? On présume d'un autre côté, que les Illyriens & les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secoueront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent (2).

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui? L'événement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance & la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

(1) Philoch. ap. Dionys. Halic. ad Amm. de Demosth. cap. 9, t. 6, p. 735.
(2) Demosth. Olynth. 1, p. 4.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenoit des intelligences dans l'Eubée ; il y faisoit passer secrétement des troupes. Déja la plupart des villes étoient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grece entiere. A la priere de Plutarque d'Erétrie, nous fimes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers & de fantassins (1). Nous comptions sur les partisans de la liberté, & sur les étrangers que Plutarque, avoit à sa solde. Mais la corruption avoit fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, & que nous fimes marcher le reste de la cavalerie (2).

Phocion occupoit une éminence qu'un ravin profond séparoit de la plaine de Tamynes (3). Les ennemis, qui le tenoient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposter. Il les vit s'avancer, & resta tranquille. Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchemens à la tête des troupes étrangeres ; il fut suivi de nos cavaliers ; les uns & les autres attaquerent en désordre, &

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
[2] Demosth. in Mid. p. 629.
[4] Plut. ibid.

furent mis en fuite. Tout le camp frémissoit d'indignation ; mais Phocion contenoit la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étoient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le signal, les repoussa vivement, & les poursuivit dans la plaine; le combat fut meurtrier, & la victoire complette. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'étoit distingué dans l'action (2).

Phocion a chassé d'Erétrie ce Plutarque qui la tyrannisoit, & de l'Eubée, tous ces petits despotes qui s'étoient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île ; & après une campagne que les connoisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athenes.

Vous jugerez de sa sagesse & de son humanité, par les deux traits suivans. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion qui les délivroit d'une foule de lâches & de mutins ; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance & de cruauté (2)....

Dans une de nos dernieres conversations,

---

[1] Æschin. de fals. leg. p. 422.
[2] Plut. in Phoc. t. 1, pag. 747.

Théodore nous entretînt de la nature & du mouvement des astres. Pour tout compliment, Diogene lui demanda s'il y avoit long-temps qu'il étoit descendu du ciel (1). Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogene, assis auprès de lui, jettoit par intervalles les yeux sur le manuscrit, & s'étant apperçu qu'il tendoit à sa fin : Terre, terre ! s'écria-t-il, mes amis, encore un moment de patience (2) !

Un instant après, on demandoit à quelles marques un étranger arrivant dans une ville, reconnoîtroit qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : » Si l'on y a besoin » de médecins & de juges (3). »

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1re. année de la 108e olympiade.

(Depuis le 18 juillet de l'an 348, jusqu'au 8 juillet de l'an 347 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride.

---

[1] Diog. Laert. lib. 6, §. 39. Etymol. in *Pan.*
[2] Id. ibid §. 38.
[3] Plat. de rep. lib. 3.

Nous l'arrêtâmes : D'où venez-vous ? Savez-vous quelque chose du siége d'Olynthe ? J'étois allé à Potidée, nous dit-il ; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe [1]. A ces mots, il nous quitte & disparoît. Nous rentrâmes, & quelques momens après, le désastre de cette ville répandit par-tout la consternation.

Olynthe n'est plus ; ses richesses, ses forces, ses alliés, 14000 hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver [2]. Philippe, repoussé à tous les assauts, perdoit journellement du monde [3]. Mais des traîtres qu'elle renfermoit dans son sein, hâtoient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avoit acheté ses magistrats & ses généraux. Les principaux d'entre eux, Euthycrate & Lasthene, lui livrerent une fois 500 cavaliers qu'ils commandoient [4], & après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussi tôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples, la flamme & le fer ont tout détruit ; & bientôt on se demandera où elle étoit située [5]. Philippe a fait vendre les

[1] Agath ap. Phoc. p. 1335.
[2] Demosth. de fals. leg. p. 335. Dionys. Halic. ep. ad Amm. t. 6, p. 736.
[3] Diod. Sic. lib. 16, p 450.
[4] Demosth. ibid.
[5] Id Phil. 3, p. 89. Strab. lib. 2, p. 121. Diod. ib.

habitans, & mettre à mort deux de ses freres, retirés depuis plusieurs années dans cet asyle (1).

La Grece est dans l'épouvante ; elle craint pour sa puissance & pour sa liberté (2). On se voit par-tout entouré d'espions & d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des ames ? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent, & qui prouve par les faits, qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de somme, chargée d'or, ne puisse aisément franchir (3) ? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens (4). Il faut rendre justice aux vainqueurs ; indignés de cette perfidie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate & Lasthene s'en sont plaint à Philippe, qui leur a répondu : » Les soldats Macédoniens sont encore » bien grossiers ; ils nomment chaque chose » par son nom » (4).

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuroient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînoient par troupeaux

---

[1] Oros. lib. 3, cap. 12, Justin. lib. 8, cap. 3.
[2] Agat. ap. Phoc. p. 1334.
[3] Plut. apophth. t. 2, p. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 75.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 335.
[5] Plut. ibid.

dans les chemins publics, à la ſuite de leurs nouveaux maîtres (1), Philippe oſoit remercier le ciel des maux dont il étoit l'auteur, & célébroit des jeux ſuperbes en l'honneur de Jupiter Olympien (2). Il avoit appelé les artiſtes les plus célebres, les acteurs les plus diſtingués. Ils furent admis au repas qui termina des fêtes odieuſes. Là, dans l'ivreſſe de la victoire & des plaiſirs, le roi s'empreſſoit de prévenir ou de ſatisfaire les vœux des aſſiſtans, de leur prodiguer ſes bienfaits ou ſes promeſſes. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardoit un morne ſilence. Philippe s'en apperçut, & lui en fit des reproches : » Eh quoi, lui diſoit-il ! doutez-vous de » ma généroſité, de mon eſtime ? N'avez- » vous point de grace à ſolliciter ? » Il en eſt une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous ; mais je crains un refus. » Parlez, dit Philippe, & ſoyez » sûr d'obtenir tout ce que vous deman- » derez. »

» J'avois, reprit l'acteur, des liaiſons » étroites d'hoſpitalité & d'amitié avec » Apollophane de Pydna. On le fit mourir » ſur de fauſſes imputations. Il ne laiſſa

---

[1] Demoſth. de falſ. leg. p. 341.
[2] Id. ibid. p. 322. Æſchin. de falſ. leg. p. 420. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.

» que deux filles très jeunes encore. Leurs » parens, pour les mettre en lieu de » sûreté, les firent passer à Olynthe. » Elles sont dans les fers ; elles sont à » vous, & j'ose les réclamer. Je n'ai » d'autre intérêt que celui de leur hon» neur. Mon dessein est de leur constituer » des dots, de leur choisir des époux, & » d'empêcher qu'elles ne fassent rien qui » soit indigne de leur pere & de son » ami. » Toute la salle retentit des applaudissemens que méritoit Satyrus ; & Philippe plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie & de la couronne Alexandre frere de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens. Elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe !

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendois pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devois pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avoient

à la tête de leur cavalerie, Appollonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout-à-coup (1), parce que les partisans de Philippe étoient parvenus à le rendre suspect. Lasthene qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avoient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs & d'autres richesses, qu'ils n'étoient pas en état d'acquérir ; leur liaison avec Philippe étoit avérée, & les Olynthiens ne s'en apperçoivent pas. Pendant le siége, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le roi, & les Olynthiens ne leur accordent pas moins leur confiance. On savoit par-tout qu'il avoit soumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de présens que par la force de ses armes, & cet exemple est perdu pour les Olynthiens (2).

Celui d'Euthycrate & de Lasthene effraiera désormais les lâches qui seroient capables d'une pareille infamie. Ces deux misérables ont péri misérablement (3). Philippe, qui emploie les traîtres, & les méprise, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pieces.

---

[1] Demosth. Phil. 3, p. 93 & 94.
[2] Id. de fals. leg. p. 335.
[3] Id. de Cherson. p. 80.

La prise d'Olynthe, au lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs (1). Ils iront par-tout chercher des ennemis à Philippe, & indiquer une diete générale, pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer; toute la Grece sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitans qui avoient échappé aux flammes & à l'esclavage (1). A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnoîtra qu'il ne s'agit plus entre nous & lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations & de projets de paix.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de thargélion *.

Vous partagerez notre douleur. Une

---

(1) Demosth. de fals. leg. p. 295. Æschin. ibid. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 437. Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
(2) Senec. in excerp. controv. t. 3, p. 516.
* Le 25 mai 347 avant J. C.

mort

mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois *, le jour même de sa naissance [1]. Il n'avoit pu se dispenser de se trouver à un repas de nôce [2], j'étois auprès de lui : il ne mangea, comme il faisoit souvent, que quelques olives [3]. Jamais il ne fut si aimable, jamais sa santé ne nous avoit donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitois, il se trouve mal, perd connoissance, & tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles : nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernieres lignes qu'il avoit écrites quelques moments auparavant (4), & les corrections qu'il faisoit par intervalles à son traité de la république [5] ; nous les arrosâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis, l'ont accompagné au tombeau.

* Le 17 de mai de l'an 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine ; on sait que les chronologistes se partagent sur l'année & sur le jour où mourut Platon ; mais il paroît que la différence ne peut être que de quelque mois (Voyez Dodwel de Cycl. dissert. 10, p. 209, ainsi qu'une dissertation du P. Corsini, insérée dans un recueil de pieces, intitulé : *Symbolæ litterariæ*, t. 6, p. 80.)

(1) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 2. Senec. ep. 58.

(2) Hermipp. ap. Diog. Laert. ibid.

(3) Diog. Laert. lib. 6, §. 25.

(4) Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298.

(5) Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 25, p. 209.

Il est inhumé auprès de l'Académie (1). Il avoit 81 ans révolus (2).

Son testament contient l'état de ses biens (3) : deux maisons de campagne ; trois mines en argent comptant †, quatre esclaves ; deux vases d'argent, pesant l'un 165 drachmes, l'autre 45 ; un anneau d'or, la boucle d'oreille de même métal, qu'il portoit dans son enfance (4). Il déclare n'avoir aucune dette (5) : il légue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frere, & donne la liberté à Diane, dont le zele & les soins méritoient cette marque de reconnoissance. Il regle de plus tout ce qui concerne ses funérailles & son tombeau (6). Speusippe son neveu est nommé parmi les exécuteurs de ses dernieres volontés, & doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent sur des matieres de

---

Quintil. instit. lib. 8, cap. 6, p. 529. Diog. Laert. lib. 3, §. 37.

[1] Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 76.

[2] Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Cicer. ibid. Senec. ep. 58, t. 2, p. 207. Censor. de die nat. cap. 14 & 15. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7, &c.

[3] Diog. Laert. lib. 3, §. 41.

† 270 livres.

[4] Sext. Empir. adv. gramm. lib 1, cap. 12, p. 271.

[5] Diog. Laert. ibid.

[6] Dioscor. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 507.

philoſophie. Il nous avoit dit plus d'une fois qu'étant en Sicile, il avoit eu avec le jeune Denys, roi de Syracuſe, quelques légers entretiens ſur la nature du premier principe & ſur l'origine du mal; que Denys joignant à de ſi foibles notions, ſes propres idées, & celles de quelques autres philoſophes, les avoit expoſées dans un ouvrage qui ne dévoile que ſon ignorance (1).

Quelque temps après le retour de Platon, le roi lui envoya le philoſophe Archédémus, pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétoient. Platon, dans ſa réponſe que je viens de lire, n'oſe pas s'expliquer ſur le premier principe (2); il craint que ſa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a ſingulièrement étonné; je vais vous le rapporter en ſubſtance.

« Vous me demandez, fils de Denys,
» quelle eſt la cauſe des maux qui af-
» fligent l'univers. Un jour, dans votre
» jardin, à l'ombre de ces lauriers (3),
» vous me dites que vous l'aviez décou-
» verte. Je vous répondis que je m'étois
» occupé toute ma vie de ce problême,
» & que je n'avois trouvé juſqu'à préſent
» perſonne qui l'eût pu réſoudre. Je

(1) Plat. epiſt. 7, t. 3, p. 341.
(2) Id. epiſt. 2, t. 3, p. 312.
(3) Id. ibid. p. 313.

» soupçonne que frappé d'un premier trait
» de lumiere, vous vous êtes depuis livré
» avec une nouvelle ardeur à ces recher-
» ches ; mais que n'ayant pas de prin-
» cipes fixes, vous avez laissé votre
» esprit courir sans frein & sans guide
» après de fausses apparences. Vous n'êtes
» pas le seul à qui cela soit arrivé. Tous
» ceux à qui j'ai communiqué ma doc-
» trine, ont été dans les commencemens
» plus ou moins tourmentés de pareilles
» incertitudes. Voici le moyen de dissiper
» les vôtres. Archédémus vous porte ma
» premiere réponse. Vous la méditerez
» à loisir. Vous la comparerez avec celles
» des autres philosophes. Si elle vous
» présente de nouvelles difficultés, Ar-
» chédémus reviendra, & n'aura pas fait
» deux ou trois voyages, que vous verrez
» vos doutes disparoître.

» Mais gardez vous de parler de ces
» matieres devant tout le monde. Ce qui
» excite l'admiration & l'enthousiasme des
» uns, seroit pour les autres un sujet de
» mépris & de risée. Mes dogmes, soumis
» à un long examen, en sortent comme
» l'or purifié dans le creuset. J'ai vu de
» bons esprits qui, après trente ans de
» méditations, ont enfin avoué qu'ils ne
» trouvoient plus qu'évidence & certi-
» tude, où ils n'avoient, pendant si
» long-temps, trouvé qu'incertitude &

» obſcurité. Mais, je vous l'ai déjà dit, » il ne faut traiter que de vive voix un » ſujet ſi relevé. Je n'ai jamais expoſé, » je n'expoſerai jamais par écrit mes vrais » ſentimens. Je n'ai publié que ceux de » Socrate. Adieu, ſoyez docile à mes » conſeils, & brûlez ma lettre aprés l'avoir » lue pluſieurs fois. »

Quoi ! les écrits de Platon ne contiennent pas ſes vrais ſentimens ſur l'origine du mal ? Quoi, il s'eſt fait un devoir de les cacher au public, lorſqu'il a développé avec tant d'éloquence le ſyſtême de Timée de Locres ? Vous ſavez bien que dans cet ouvrage Socrate n'enſeigne point, & ne fait qu'écouter. Quelle eſt donc cette doctrine myſtérieuſe dont parle Platon ? à quels diſciples l'a-t-il confiée ? vous en a-t-il jamais parlé ? je me perds dans une foule de conjectures.....

La perte de Platon m'en occaſionne une autre à laquelle je ſuis très-ſenſible. Ariſtote nous quitte. C'eſt pour quelques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il ſe retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perſe a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Myſie (1). Je regrette ſon amitié, ſes lumieres, ſa converſation. Il m'a promis

(1) Diog. Laert. in Ariſtot. lib. 5, §. 9. Dionyſ. Halic. epiſt. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.

de revenir ; mais quelle différence entre jouir & attendre ! Hélas ! il disoit lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille (1), j'applaudissois alors à sa définition ; je veux la trouver fausse aujourd'hui.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses reparties. C'est lui qui dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout-à-coup si plaisamment : « Oh mes amis ! il n'y a pas d'a» mis (2). » On lui demandoit à quoi servoit la philosophie ? » A faire librement, » dit-il, ce que la crainte des loix oblige» roit de faire (3). » D'où vient, lui disoit hier quelqu'un chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles personnes ? » Question d'aveugles, » répondit-il (4). Mais vous avez vécu avec lui, & vous savez que, bien qu'il ait plus de connoissances que personne au monde ; il a peut-être encore plus d'esprit que de connoissances.

---

(1) Diog. Laert. in Aristot. lib. 5, §. 18, Stob serm. 10, p. 581.
(2) Phavor. ap. Diog. Laert. ibid. §. 21.
(3) Diog. Laert. ibid. §. 20.
(4) Id. ibid.

SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE.

La 2 année de la 108 Olympiade.

(*Depuis le 8 juillet de l'an 347, jusqu'au 27 juin de l'an 346 avant J. C.*)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, inſtruit de la gaieté qui regne dans nos aſſemblées *, vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le réſultat de chaque ſéance (1). La ſociété n'oubliera rien pour exécuter ſes ordres. J'ai propoſé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos miniſtres & de nos généraux. J'en ai fourni ſur le champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeler.

Démade (2) a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galeres (3); il manioit la rame avec la même adreſſe & la même force, qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de ſon premier état

* Elles étoient compoſées de gens d'eſprit & de goût, au nombre de 60, qui ſe réuniſſoient de temps en temps, pour porter des décrets ſur les ridicules dont on leur faiſoit le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chap. xx.)

(1) Athen. lib. 14, cap. 1, p. 614.

(2) Fabric. bibl. Græc t. 4, p. 418.

(3) Quintil. lib 2, cap. 17, p. 128. Suid. in *Demad.* Sext. Emp. adv. gramm. lib. 2, p. 291.

l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune* désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu (1).

Il a beaucoup d'esprit, & sur tout le ton de la bonne plaisanterie (2) quoiqu'il vive avec la derniere classe des courtisanes (3); on cite de lui quantité de bons mots (4). Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée & l'expression propre lui apparoissent dans un même instant : aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours (5), & rarement celle de les méditer. S'agit-il dans l'assemblée générale d'une affaire imprévue, où Démosthene même n'ose pas rompre le silence ? on appele Démade ; il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au dessus de tous nos orateurs (6). Il est supérieur dans d'autres genres : il pourroit défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui (7), & tous les rois de la terre de le rassasier de biens (8). Comme il est très-facile dans le commerce, il se vendra, même pour

[1] Erasm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 670.
[2] Cicer. orat cap. 26, t 1, p. 441.
[3] Pyth ap. Athen lib 2, p. 44.
[4] Demetr. Phal de eloc.
[5] Cicer. de clar. orat. cap. 9, t 1, p. 343; Quintil. lib 2, cap. 17, p. 122
[6] Theop ap Plut in Demosth. t 1, p. 850.
[7] Athen. lib. 2, p. 44.
[8] Plut. in Phoc. t. 1, p. 755. Id. in apophth. t. 2, p. 188.

quelques

quelques années, à qui voudra l'acheter (1). Il disoit à quelqu'un, que lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangeres (2).

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux (3) & beaucoup plus intempérant. A table tout disparoît devant lui. Il semble s'y multiplier, & c'est ce qui fait dire au poëte Eubulus, dans une de ses pieces : nous avons deux convives invincibles, Philocrate & Philocrate (4). C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire comme sur la porte d'une maison, ces mots, tracés en grands caracteres : *A louer, à vendre* (5).

Il n'en est pas de même de Démosthene. Il montre un zele ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, & gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir (6).

Son éducation fut négligée ; il ne connut point ces arts agréables qui pouvoient corriger les disgraces dont il étoit abondamment

(1) Dinarch. adv. Demosth. p. 103.
(2) Plut. ibid.
(3) Demosth. de fals. leg. p. 329. & 341. Æschin. ibid. p. 403.
(4) Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8.
(5) Demosth. ibid. p. 310. Id. de cor. p. 476.
(6) Dinarch. adv. Demosth. p. 90. Plut. in Demosth. t. 1, p. 857. Id. in X rhet. vit. t. 2, p. 846.

pourvu (1). Je voudrois pouvoir vous le peintre tel qu'il parut les premieres fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air auſtere & chagrin, ſe grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre & foible (2) la reſpiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un ſtyle plus barbare encore, des périodes intariſſables, interminables, inconcevables, hériſſées en outre de tous les argumens de l'école (3) ; il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut ſiflé, hué, obligé de ſe cacher pendant quelque temps. Mais il uſa de ſon infortune en homme ſupérieur. Des efforts inouis (4) ont fait diſparoître une partie de ſes défauts ; & chaque jour ajoute un nouveau rayon à ſa gloire. Elle lui coûte cher ; il faut qu'il médite long-tems un ſujet, & qu'il retourne ſon eſprit de toutes les manieres, pour le forcer à produire (5).

Ses ennemis prétendent que ſes ouvrages ſentent la lampe (6). Les gens de goût trouvent quelque choſe d'ignoble dans ſon

---

(1) Plut in Demoſth. t. 1, p. 8.
(2) Æſchin. de falſ. p. 410.
(3) Plut. ibid. p. 848.
(4) Id. ibid. p. 847. Id. in X rhet. vit. t. 2, p. 844.
(5) Id. in Demoſth. t. 1, p. 849.
(6) Id. in Demoſth. t. 1, p. 849. Ælian. lib. 7, cap. 7. Lucian in Demoſth. encom. cap. 15, tom. 3, p. 502.

action (1), ils lui reprochent les expressions dures & des métaphores bizarres (2). Pour moi, je le trouve aussi mauvais plaisant (3), que ridiculement jaloux de sa parure : la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge (4); & cette recherche fait un contraste singulier avec l'âpreté de son caractere (5).

Je ne répondrois pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties (6). Je citois ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit ; il me dit en riant : Il étoit bien jeune alors.

Ses mœurs sans être pures, ne sont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisannes, qu'il s'habille quelquefois comme elles (7), & que dans sa jeunesse, un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avoient valu pendant une année entiere (8). Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion (9); ceci est plus sérieux;

(1) Plat. in Demosth. t. 1, p. 851.
(2) Æschin. in Ctesiph. p. 439. Longin. de subl. cap. 34.
(3) Æschin. in Timarch. pag. 279. Longin. ibid. Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 643.
(4) Æschin. ibid. p. 280.
(5) Plut. ibid. p. 847 & 886.
(6) Æschin. de fals. leg. p. 421. Plut. ibid. p. 859 & 887.
(7) Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 847.
(8) Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593.
(9) Æschin. de fals. leg. p. 419.

mais ce font des affaires domeftiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernieres fêtes de Bacchus (1) en qualité de Chorege de fa tribu, il étoit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui difputoient le prix de la danfe. Au milieu de la cérémonie, Midias, homme riche & couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un foufflet en préfence d'un nombre infini des fpectateurs. Démofthene porta fa plainte au tribunal; l'affaire s'eft terminée à la fatisfaction de l'un & de l'autre. Midias a donné de l'argent; Démofthene en a reçu. On fait à préfent qu'il n'en coûte que 3000 drachmes*, pour infulter la joue d'un Chorege (2).

Peu de temps après, il accufa un de fes coufins de l'avoir bleffé dangereufement; il montroit une incifion à la tête, qu'on le foupçonnoit de s'être faite lui-même (3). Comme il vouloit avoir des dommages & intérêts, on difoit que la tête de Démofthene étoit d'un excellent rapport (4).

On peut rire de fon amour-propre, on

(1) Demofth. in Mid. p. 603.

* 2700. livres.

(2) Æfchin. in Ctef. p. 436. Plut. in X rhet. vit. t. 2, p. 844.

(3) Æfchin. de falf. leg. p. 410. Id. in Ctefiph. p. 435. Suid. in Demofth.

(4) Herald. animadv. in Salmaf. obferv. lib. 2; p. 136.

n'en est pas choqué, il est trop à découvert. J'étois l'autre jour avec lui dans la rue ; une porteuse d'eau qui l'apperçut le montroit du doigt à une autre femme : » Tiens, regarde, voilà Démosthene (1) ». Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en public. Sa mere l'avoit mis de bonne heure dans le monde ; il alloit avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peuple aux mysteres de Bacchus ; il paroissoit dans les rues à la tête d'un chœur de Bacchants couronnés de fenouil & de branches de peuplier, & faisoit avec eux, mais avec une grace infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantoit, dansoit, hurloit, serrant dans ses mains des serpens qu'il agitoit au-dessus de sa tête. La populace le combloit de bénédictions, & les vieilles femmes lui donnoient des petits gâteaux (2).

Ce succès excita son ambition : il s'enrôla dans une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisiemes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle (3). Il quitta

(1) Cicer. quæst. tuscul. lib. 5, cap. 36, t. 2, p. 391. Plin. lib. 9, epist. 23. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17.
(2) Demosth. de cor. p. 516.
(3) Id. ibid. & de fals. leg. p. 346.

sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été réguliere & décente. Il apporte dans la société, de l'esprit, du goût, de la politesse, la connoissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance & la clarté des idées, par une grande facilité qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthene. D'abord il éblouit, ensuite il entraîne (1); c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connoissent. Il a la foiblesse de rougir de son premier état, & la mal-adresse de le rappeler aux autres. Lorsqu'il se promene dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, & boursoufflant ses joues (2), on entend de tous côtés : N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal; ce fils de Tromès le maître d'école, & de Glaucothée, qu'on nommoit auparavant le Lutin (3)? N'est-ce pas lui qui frottoit les bancs de l'école, quand nous étions en classe, & qui pendant les bacchanales (4),

(1) Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 434.
(2) Demosth. de fals. leg. p. 343.
(3) Id. de cor. p. 494.
(4) Id. ibid. p. 516.

crioit de toutes ſes forces dans les rues : EVOÉ , SABOÉ * ?

On s'apperçoit aiſément de la jalouſie qui regne entre Démoſthene & lui. Ils ont dû s'en apperçevoir les premiers ; car ceux qui ont les mêmes prétentions ſe devinent d'un coup-d'œil. Je ne ſais pas ſi Eſchine ſe laiſſeroit corrompre ; mais on eſt bien foible quand on eſt ſi aimable.

Je dois ajouter qu'il eſt très-brave homme. Il s'eſt diſtingué dans pluſieurs combats, & Phocion a rendu témoignage à ſa valeur (1).

Perſonne n'a autant de ridicule que ce dernier ; c'eſt de Phocion que je parle. Il n'a jamais ſu qu'il vivoit dans ce ſiecle & dans cette ville. Il eſt pauvre , & n'en eſt pas humilié ; il fait le bien , & ne s'en vante point ; il donne des conſeils , quoique très-perſuadés qu'ils ne feront pas ſuivis. Il a des talens ſans ambition , & ſert l'état ſans intérêt. A la tête de l'armée , il ſe contente de rétablir la diſcipline , & de battre l'ennemi , à la tribune , il n'eſt ni ébranlé par les cris de la multitude , ni flatté de ſes applaudiſſemens. Dans une de ſes harangues , il propoſoit un plan de campagne , une voix l'interrompit & l'accabla d'injures (2). Phocion ſe tut , & quand

* Expreſſions barbares pour invoquer Bacchus.
(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 422.
(2) Plut. reip. gerend. præcept. t. 2 , p. 810.

l'autre eut achevé, il reprit froidement : » Je vous ai parlé de la cavalerie & de » l'infanterie ; il me reste à vous parler, » &c. &c. » Une autre fois, il s'entendit applaudir. J'étois par hasard auprès de lui : il se retourna & me dit : » Est-ce qu'il m'est » échappé quelque sottise (1) ?

Nous rions de ses saillies, mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, & nous ne l'employons presque jamais ; c'est le plus integre & peut-être le plus éclairé de nos orateurs, & nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes ; mais, par les dieux ! il ne nous ôtera pas les nôtres ; & certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortege de vertus surannées, & ces rapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès, qui, par ses exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption (2) : c'est le plus fripon & le plus mal-adroit de nos généraux ; mais c'est le plus accrédité (3). Il s'est mis sous la protection de Démosthene & de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au

---

(1) Plut. in Phoc. t. 1, p. 745.
(2) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 544.
(3) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.

peuple. Eſt-il queſtion d'équipper une flotte? c'eſt Charès qui la commande & qui en diſpoſe à ſon gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au lieu de garantir nos poſſeſſions, il ſe joint aux corſaires, & de concert avec eux, il rançonne les îles, & s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve; en peu d'années, il nous a perdu plus de 100 vaiſſeaux; il a conſumé 1500 talens * dans des expéditions inutiles à l'état, mais fort lucratives pour lui & pour ſes principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ſes nouvelles: mais nous en avons malgré lui; & derniérement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers, & de s'informer de ce qu'étoient devenus la flotte & le général (1).

LETTRE DE NICÈTAS.

Les Phocéens, épuiſés par une guerre qui dure depuis près de 10 ans, ont imploré notre ſecours. Ils conſentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpenus, places fortes & ſituées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxene, qui commande notre flotte

---

* Huit millions cent mille livres.

(1) Æſchin. de falſ. leg. pag. 406. Demoſth, in Olynth. 3, p. 38.

aux environs, s'eſt avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garniſons, & Philippe doit renoncer déſormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons réſolu en même tems d'équiper une autre flotte de 50 vaiſſeaux. L'élite de notre jeuneſſe eſt prête à marcher, nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas paſſé leur 30e année ; & nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de ſa république (1). La guerre eſt inévitable, & la perte de Philippe ne l'eſt pas moins.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes ſont jalouſes des éloges que vous donnez à l'épouſe & à la ſœur d'Arſame ; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions beſoin d'un génie tel que le ſien, pour l'oppoſer à celui de Philippe. Tout retentiſſoit ici au bruit des armes ; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le ſiege d'Olynthe, il avoit, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le deſir de vivre en bonne intelligence avec nous (2). A cette nouvelle, que le peuple reçut avec

(1) Æſchin. de falſ. leg, p. 416.
(2) Id. ibid. p. 397.

tranſport ; il fut réſolu d'entamer une négociation que divers obſtacles ſuſpendirent. Il prit Olynthe, & nous ne reſpirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Ariſtodeme & Néoptoleme, que le Roi traite avec beaucoup de bonté, nous aſſurerent à leur retour, qu'il perſiſtoit dans ſes premieres diſpoſitions (1), & nous ne reſpirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous diſtingués par leurs talens ; Créſiphon, Ariſtodeme, Iatrocle, Cimon & Nauſiclès, qui ſe ſont aſſocié Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eſchine & Démoſthene (2) ; il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui ſe charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, & l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

Je ne connois plus rien à notre conduite. Ce prince laiſſe échapper quelques proteſtations d'amitié, vagues & peut être inſidieuſes ; auſſi-tôt, ſans écouter les gens ſages qui ſe défient de ſes intentions, ſans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grece, pour les réunir contre

(1) Argum. orat. de falſ. leg. p. 291. Demoſth. ibid. p. 295.

(2) Æſchin. ibid. p. 398. Argum. orat. ibid. p. 291.

l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs, & nous faisons des avances dont il abusera s'il les accepte; qui nous aviliront, s'il les refuse. Il faut pour obtenir sa bienveillance que nos députés aient le bonheur de leur plaire. L'acteur Aristodeme avoit pris des engagemens avec quelques villes qui devoient donner des spectacles; on va chez elles de la part du Sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodeme à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine, & c'est Démosthene qui est l'auteur de ce décret, lui, qui dans ses harangues, traitoit ce prince avec tant de hauteur & de mépris (1)!

LETTRE DE CALLIMEDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable (2). Les voilà de retour. Ils paroissent agir de concert; mais Démosthene n'est pas content de ses collegues, qui de leur côté de plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage; je les appris hier dans un souper où se trouverent les principaux d'entre eux, Ctésiphon, Eschine, Aristodeme & Philocrate.

(1) Eschin. de fals. leg. p. 398.
(2) Demosth. ibid. p. 318.

Il faut vous dire d'abord que pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la vanité de Démosthene (1); mais ils prenoient patience. On supporte si aisément dans la société les gens insupportables! Ce qui les inquiétoit le plus, c'étoit le génie & l'ascendant de Philippe. Ils sentoient bien qu'ils n'étoient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours, ils se distribuoient les rôles. On disposa les attaques. Il fut réglé que les plus âgés monteroient les premiers à l'assaut; Démosthene, comme le plus jeune devoit s'y présenter le dernier. Il leur promettoit d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutoit-il; je lui *coudrai* si bien la bouche (2), qu'il sera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince, Ctésiphon & les autres s'exprimerent en peu de mots (3); Eschine, éloquemment & longuement; Démosthene.... vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'étoit point ici la tribune d'Athenes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe étoit environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit: on y voyoit, entr'autres, Python de Byzance, qui se pique de bien écrire, & Léosthene,

(1) Eschin. de fals. leg. p. 398.
(2) Id. ibid. p. 399.

que nous avons banni, & qui, dit-on, est un de plus grands orateurs de la Grece (1). Tous avoient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthene; tous en attendoient l'effet avec une attention qui acheva de le déconcerter (2). Il bégaie, en tremblant, un exorde obscur; il s'en apperçoit, se trouble, s'égare & se taît. Le Roi cherchoit vainement à l'encourager; il ne se releva que pour retomber plus vîte. Quand on eut joui pendant quelques momens de son silence, le héraut fit retirer nos députés (3).

Démosthene auroit dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, & s'en prit à Eschine. Il lui reprochoit avec amertume d'avoir parlé au Roi avec trop de liberté, & d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine alloit se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta sur-tout au discours d'Eschine, & lui adressa plusieurs fois la parole; ensuite prenant un ton de douceur & de bonté, il témoigna le désir le plus sincere de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthene,

(1) Æschin. de fals. leg. p. 415.
(2) Id. ibid. p. 400.
(3) Id. ibid. p. 401.

avec l'inquiétude d'un courtisan menacé de sa disgrace, s'agitoit, pour attirer l'attention du prince ; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scenes les plus extravagantes. Il étoit comme un enfant gâté par les caresses de ses parens, & tout-à-coup humilié par les succès de ses collégues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'apperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étoient alors en chemin pour revenir. Il les prenoit séparément, leur promettoit sa protection auprès du peuple. Il disoit à l'un : Je rétablirai votre fortune ; à l'autre : Je vous ferai commander l'armée. Il jouoit tout son jeu à l'égard d'Eschine, & soulageoit sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devoient être bien outrées, Eschine prétend qu'il en étoit importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle ville de Thessalie, le voilà qui plaisante pour la premiere fois de son aventure ; il ajoute que sous le ciel, personne ne possede comme Philippe le talent de la parole. Ce qui m'a le plus étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours ; & moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable & si gai. Démos-

thene battoit des mains, applaudiſſoit. Fort bien, diſoit-il; mais vous n'oſeriez pas vous en expliquer de même en préſence du peuple; & pourquoi pas, répondirent les autres? Il en douta, ils inſiſterent, il exigea leur parole, ils la donnerent (1).

On ne ſait pas l'uſage qu'il en veut faire; nous le verrons à la premiere aſſemblée. Toute notre ſociété compte y aſſiſter; car il nous doit revenir de tout ceci quelque ſcene ridicule. Si Démoſthene réſervoit ſes folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerois de la vie.

Ce qui m'alarme, c'eſt qu'il s'eſt bien conduit à l'aſſemblée du Sénat. La lettre de Philippe ayant été remiſe à la compagnie, Démoſthene a félicité la république d'avoir confié ſes intérêts à des députés auſſi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité: il a propoſé de leur décerner une couronne d'olivier, & de les inviter le lendemain à ſouper au Prytannée. Le Sénatus conſulte eſt conforme à ſes concluſions (2).

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'aſſemblée générale.

J'en ſors à l'inſtant; Démoſthene a fait des merveilles. Les députés venoient de rapporter chacun à leur tour différentes

[1] Æſchin. de falſ. leg pag. 402.
[2] Id. ibid.

circonſtances

circonstances de l'ambassade. Eschine avoit dit un mot de l'éloquence de Philippe, & de son heureuse mémoire; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agrémens de son esprit, & de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avoient eu des applaudissemens. Démosthene est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être long-temps gratté le front, car il commence toujours par-là: » J'admire, a-t-il dit, & ceux qui parlent, » & ceux qui écoutent. Comment peut-on » s'entretenir de pareilles minuties dans » une affaire si importante? Je vais, de » mon côté, vous rendre compte de l'ambassade. Qu'on lise le décret du peuple » qui nous a fait partir, & la lettre que » le Roi nous a remise. Cette lecture achevée: Voilà nos instructions, a-t-il dit; » nous les avons remplies. Voilà ce qu'a » répondu Philippe, il ne reste plus qu'à » déliberer (1). »

Ces mots ont excité une espece de murmure dans l'assemblée. Quelle précision, quelle adresse! disoient les uns. Quelle envie, quelle méchanceté! disoient les autres. Pour moi, je riois de la contenance embarrassée de Ctésiphon & d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris: » On vous a parlé de l'éloquence & de

(1) Æschin. de fals. leg. p. 403.

» la mémoire de Philippe. Tout autre re-
» vêtue du même pouvoir, obtiendroit les
» mêmes éloges. On a relevé ses autres
» qualités ; mais il n'est pas plus beau que
» l'acteur Aristodeme, & ne boit pas mieux
» que Philocrate. Eschine vous a dit qu'il
» m'avoit réservé, du moins en partie,
» la discussion de nos droits sur Amphi-
» polis ; mais cet orateur ne laissera jamais,
» ni à vous, ni à moi, la liberté de parler.
» Au surplus, ce ne sont là que des mise-
» res. Je vais proposer un décret. Le hé-
» raut de Philippe est arrivé, ses ambassa-
» deurs le suivront de près. Je demande
» qu'il soit permis de traiter avec eux, &
» que les Prytanes convoquent une assem-
» blée qui se tiendra deux jours de suite, &
» dans laquelle on délibérera sur la paix
» & sur l'alliance. Je demande encore qu'on
» donne des éloges aux députés, s'ils le
» méritent, & qu'on les invite pour demain
» à souper au Prytanée (1). » Ce décret a passé presque tout d'une voix, & l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthene ; mais ce n'est pas assez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste, entre les hommes célébres & notre société, une convention tacite : nous leur payons notre estime ; ils doivent nous payer leurs sottises.

(1) Æschin. de fals. leg. p. 403.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées, jusqu'à la conclusion de la paix.

Le 8 d'elaphébolion, jour de la fête d'Esculape *. Les prytanes se sont assemblés ; & conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour délibérer sur la paix. Elles se tiendront le 18 & le 19 (1).

Le 12, premier jour des fêtes de Bacchus **. Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe, pour conclure le traité, & recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution (2).

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grece : actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le Roi dit souvent : » Nous pouvons nous livrer au » repos ou aux plaisirs, Antipater veille » pour nous (3). »

* Le 8 de ce mois répondoit, pour l'année dont il s'agit au 8 mars 346 avant J. C.

(1) Æschin. de fals. leg. p. 403 & 404. Id. in Ctesip. p. 438.

** Le 12 de mars, même année.

(2) Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291 ; Demosth. de fals. leg. p. 304.

(3) Plut. apophth. t 2, p. 179.

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats (1), s'est déjà signalé par un grand nombre d'exploits, il seroit le premier général de la Grece, si Philippe n'existoit pas. On peut juger pas les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 15 *d'élaphébolion* *. Les ambassadeurs de Philippe assistent réguliérement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthene leur avoit fait décerner par le Sénat une place distinguée (2). Il a soin qu'on leur apporte des coussins & des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses (3). Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 *d'élaphébolion* **. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la pre-

(1) Quint. Curt. lib. 4, cap. 13.
* Le 15 de mars 346 avant J. C.
(2) Æschin. de fals. leg. p. 403 & 413. Demosth. de cor. p 477.
(3) Id in Ctesip. p. 440.
** Le 18 mars 346 avant J. C.

miere source de nos différens avec Philippe (1). Cette ville nous appartient ; il s'en est emparé ; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés ; il seroit honteux & dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonese de Thrace, & celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premieres (2). Cersoblepte son fils nous les a rendues depuis quelques mois (3) ; mais nous n'en avons pas encore pris possession. Il est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, & notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, & sont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer (4).

Lorsque nos députés prirent congé du Roi, il s'acheminoit vers la Thrace ; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte, pendant les négociations de la paix (5). Nous ne sommes pas aussi tran-

[1] Æschin. de fals. leg. p. 406.
[2] Demosth. adv. Aristocr. p. 742, 746., &c. Diod. Sic. lib. 16, p. 434.
[3] Demosth. de fals. leg. p. 305. Id. adv. Aristocr. p. 742. Æschin. de fals. leg. p. 406.
[4] Demosth. de fals. leg. p. 321.
[5] Æschin. ibid, p. 408.

quilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité : mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains & les Thessaliens leurs ennemis (1).

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, & qu'il assiege maintenant pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne (2).

Je supprime d'autres articles moins importans.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos alliés avoient eu la précaution de dresser (3). Il porte en substance, » que » le peuple d'Athenes, délibérant sur la » paix avec Philippe, ses alliés ont statué » qu'après que les ambassadeurs, envoyés » par les Athéniens aux différentes nations » de la Grece, seroient de retour, & au» roient fait leur rapport en présence des » Athéniens & des alliés, les Prytanes » convoqueroient deux assemblées pour y » traiter de la paix ; que les alliés ratifioient

(1) Demosth. de fals. leg. p. 344.
(2) Id. ibid. p. 299. Ulpian ibid. p. 356.
(3) Æschin. de fals. leg. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 438.

» d'avance tout ce qu'on y décideroit, & » qu'on accorderoit trois mois aux autres » peuples qui voudroient accéder au traité. »

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluoit formellement du traité les habitans de Hale & de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte (1). Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejettoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires, & sur les tombeaux de nos peres. « Imitons » nos ancêtres, répondoit Eschine, lorsqu'ils défendirent leur patrie contre les » troupes innombrables des Perses; mais » ne les imitons pas, lorsqu'au mépris de » ses intérêts, ils eurent l'imprudence d'envoyer leurs armées en Sicile, pour secourir les Léontiens leurs alliés (2). » Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, & l'avis a passé.

Pendant qu'on discutoit les conditions, on a présenté des lettres de notre général Proxene. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui sont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle il est survenu des divisions entr'eux. Le

(1) Demosth. de fals. leg. p. 296 & 317.
(2) Id. ibid. p. 296 & 342. Æschin. ibid. p. 406.

parti dominant a refusé de remettre les places à Proxene. C'est ce que contenoient ses lettres (1).

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé dans le décret de Philocrate la clause qui les excluoit du traité, & l'on a mis qu'Athenes stipuloit en son nom & au nom de tous ses alliés (2).

Tout le monde disoit en sortant, que nos différens avec Philippe seroient bientôt terminés; mais que, suivant les apparences, nous ne songerions à contracter une alliance avec lui, qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grece qui doivent se rendre ici (3).

Le 19 *d'élaphébolion* *. Démosthene s'étant emparé de la tribune, a dit que la république prendroit en vain des arrangemens, si ce n'étoit de concert avec les ambassadeurs de Macédoine; qu'on ne devoit pas *arracher* l'alliance de la paix, c'est l'expression dont il s'est servi; qu'il ne falloit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grece; que c'étoit à eux de se déterminer, chacun en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étoient présens. Antipater a

[1] Æschin. de fals. leg. p. 416.
[2] Demosth. ibid. p. 317.
[3] Æschin. in Ctesiph. p. 437.
* Le 19 mars 346 avant J. C.

répondu

répondu conformément à l'avis de Démosthene, qui lui avoit adressé la parole (1). La matiere n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que dans la premiere assemblée, chaque citoyen pourroit s'expliquer sur les objets de la délibération, mais que le lendemain, les présidens prendroient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à-la-fois un traité de paix & un traité d'alliance (2).

En voici les principaux articles. Nous cédons à Philippe nos droits sur Amphipolis (3) : mais on nous fait espérer en dédommagement, ou l'île d'Eubée, dont il peut, en quelque maniere, disposer, ou la ville d'Orope que les Thébains nous ont enlevée (4). Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonese de Thrace (5). Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, & par-là nous sauvons le roi de Thrace, les habitans de Hale, & les Phocéens. Nous garantissons à Philippe tout ce qu'il possede actuellement, & nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudroient l'en dépouiller (6).

(1) Æschin. in Ctesiph. p. 439.
(2) Id. de fals. leg. p. 405.
(3) Demosth. de pace, page 63. Litt. Phil. ap. Demosth. p. 117.
(4) Id. de fals. leg. p. 297 & 326. Id. de pace, p. 61.
(5) Id. de fals. leg. p. 305.
(6) Id. ibid. p. 315.

Des objets si importans auroient dû se régler dans une diete générale de la Grece (1). Nous l'avions convoquée, & nos alliés la désiroient (2); mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit, que si nous nous joignions à lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les cessions qu'il pourroit nous faire (3). Cette promesse vague a séduit le peuple, & le desir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis (4), nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains; & de nommer des députés pour aller au plutôt recevoir le sien (5).

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés (6). Quelques-uns avoient été de la premiere ambassade, entr'autres, Démosthene & Eschine. Leurs instructions portent, entr'autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athenes & sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particuliere avec lui; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient

(1) Æschin. in Ctesiph. p. 437.
(2) Id. ibid. p. 438.
(3) Demosth. de fals. leg. 300.
(4) Id. ibid. p. 304.
(5) Id. de cor. p. 477.
(6) Æschin. de fals. leg. p. 410.

dans ses fers ; que dans chacune des villes qui lui sont alliées, ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration ; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république [1]. Le Sénat est chargé de presser leur départ [2].

Le 25 *d'élaphébolion* *. Les agens, ou présentans de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe [3].

Le 3 *de munychion* ¶. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité, le nôtre, de la hâter : car nos préparatifs sont suspendus, & lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthene a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le Sénat dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plutôt [4]. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

Le 15 *de targélion* †. Philippe n'a pas encore signé le traité ; nos députés ne se

---

[1] Demosth. de fals. leg. p. 317. Eschin. in Ctes. p. 411.

[2] Demosth. ibid. p. 317.

* Le 25 mars de l'an 346 avant J. C.

[3] Eschin. ibid. p 488. Id. in Ctesiph. p. 439.

¶ Le premier avril de la même année.

[4] Demosth. ibid. p. 316 & 318.

† Le 13 mai de la même année,

hâtent pas de le joindre : ils ſont en Macédoine; il eſt en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cerſoblepte, il en a pris une partie, & ſe diſpoſe à prendre l'autre. Ils augmenteront conſidérablement ſes forces & ſon revenu. Outre que le pays eſt riche & peuplé, les droits que le roi de Thrace leve tous les ans dans ſes ports (1), ſe montent à 200 talens *. Il nous étoit aiſé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient ſe rendre à l'Helleſpont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre (2). Ils auroient trouvé Philippe aux environs, & lui auroient offert l'alternative, ou de ſe ſoumettre aux conditions de la paix, ou de les rejetter. Dans le premier cas, il s'engageoit à ménager les poſſeſſions de nos alliés, & par conſéquent celles du roi de Thrace ; dans le ſecond, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles (3). Nos flottes, maîtreſſes de la mer, empêchoient les ſiennes de faire une deſcente dans l'Attique. Nous lui fermions nos ports ; & plutôt que de laiſſer ruiner ſon commerce, il auroit reſpecté nos prétentions & nos droits.

Tel étoit le plan de Démoſthene. Il

(1) Demoſth. in Ariſtocr. p. 743.

* Un million quatre-vingts mille livres.

(2) Id. de cor. p. 477.

(3) Id. de falſ. leg. p. 316.

vouloit aller par mer ; Eschine, Philocrate, & la plupart des députés, ont préféré la route par terre, & marchant à petites journées, ils en ont mis 23 pour se rendre à Pella, capitale de la Macédoine (1). Ils pouvoient se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté & d'autre recevoir le serment de ses alliés, ils ont pris le parti d'attendre tranquillement dans cette ville que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties ; & si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête, il n'avoit pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ses exploits (2).

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur envoyer des troupes (3), il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale, les députés des principales villes de la Grece. Le prétexte de cette espece de diete, est de terminer la guerre des Phocéens & des Thébains ; & l'objet de

(1) Demosth. de fals. leg. p. 317.
(2) Id. ibid. 318. Ulpian. ibid. p. 377.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Æschin. de fals. leg. p. 411.

Philippe eſt de tenir la Grece dans l'inaction, juſqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de ſcirophorion ¶. Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur miſſion au Sénat après-demain ; dans l'aſſemblée du peuple, le jour d'après [1].

Le 15 de ſcirophorion †. Rien de ſi criminel & de ſi révoltant que la conduite de nos députés, ſi l'on en croit Démoſthene. Il les accuſe de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république & ſes alliés. Il les preſſoit vivement de ſe rendre auprès de ce prince ; ils ſe ſont obſtinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, & ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athenes [2].

Il a trouvé les députés des premieres villes de la Grece, réunis dans ſa capitale, alarmés de ſes nouvelles victoires, plus inquiets encore du deſſein qu'il a de s'approcher inceſſamment des Thermopyles [3]. Tous ignoroient ſes vues, & cherchoient à les pénétrer. Les courtiſans du prince diſoient à quelques-uns de nos députés, que les villes

¶ Le 9 juin 346 avant J. C.
[1] Demoſth. de falſ. leg. p. 296 & 302.
† Le 11 juin de la même année.
[2] Id. ibid. p. 317.
[3] Æſchin. ibid. p. 416.

de Béotie seroient rétablies, & l'on en devoit conclure que celle de Thebes étoit menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accréditoient ce bruit, & se joignant aux nôtres, pressoient Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils se consumoient en craintes & en espérances, Philippe employoit, pour se les attirer, tantôt des présens [1], qui ne sembloient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine & Philocrate de n'avoir pas été insensible à ces deux genres de séduction. Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambassadeurs murmuroient. » Ne soyez » pas surpris, leur dit Parménion, que » Philippe dorme pendant que vous veillez, » il veilloit pendant que vous dormiez » [2]. Il parut enfin; & ils exposerent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission [3]. Eschine s'étendit sur la résolution qu'avoit prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il seroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, & de rétablir celles que les

[1] Demosth. de fals. leg. p. 318.
[2] Plut. apophth. t. 2, p. 179.
[3] Æschin. de fals. leg. p. 412.

Thébains avoient détruites; de ne pas livrer à ce dernier indiſtinctement les malheureux habitans de la Phocide, mais de ſoumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple & le tréſor d'Apollon, à la déciſion des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de pourſuivre ces ſortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement ſur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Theſſalie; & ce ne fut que dans une auberge de la ville de Pheres, qu'il ſigna le traité dont il jura l'obſervation (1). Il refuſa d'y comprendre les Phocéens pour ne pas violer le ſerment qu'il avoit prêté aux Theſſaliens & aux Thébains (2); mais il donna des promeſſes & une lettre. Nos députés prirent congé de lui, & les troupes du roi s'avancerent vers les Thermopyles.

Le Sénat s'eſt aſſemblé ce matin. La ſalle étoit pleine de monde (3). Démoſthene a tâché de prouver que ſes collégues ont agi contre leurs inſtructions, qu'ils ſont d'intelligence avec Philippe, & que notre unique reſſource eſt de voler au ſecours des Phocéens, & de nous emparer du pas des Thermopyles (4).

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 317.
(2) Id. ibid. p. 300. & 343. Ulpian. p. 357.
(3) Ibid. de falſ. leg. p. 296.
(4) Id. Philip. 2, p. 67.

La lettre du roi n'étoit pas capable de calmer les esprits. » J'ai prêté le serment, » dit-il, entre les mains de vos députés. Vous » y verrez inscrit les noms de ceux de mes » alliés qui étoient présens. Je vous enverrai » à mesure le serment des autres » (1). Et plus bas : » Vos députés auroient été le » prendre sur les lieux ; je les ai retenus » auprès de moi ; j'en avois besoin pour » réconcilier ceux de Hale avec ceux de » Pharsale » (2).

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des espérances qu'on nous avoit données de sa part, & qu'il nous laissoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors, que si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les services qu'il pourroit nous rendre. Mais dans sa derniere lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger (3). Le Sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthene. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, & ne les a point invités au repas du Prytanée; sévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambassadeurs (4), & qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine & ses adhérens.

(1) Æschin. de fals. leg. p. 415.
(2) Demosth. de fals. leg. p. 299.
(3) Id. ibid. p. 300.
(4) Id. ibid. p. 298.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 de scirophorion ¶ [1]. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir ; il alloit vous écrire : je lui arrache la plume des mains, & je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthene par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux & sublime ? faites-le monter à la tribune ; un homme lourd, gauche, de mauvais ton ? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collégues ; ensuite un long étalage des services qu'il avoit rendus à ce prince ; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix ; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles ; à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis ; à les accompagner lui-même à cheval, & tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collégues se cou-

¶ Le 12 juin 346 avant J. C.
(1) Demosth. de fals. leg. p. 302.

vroient le viſage pour cacher leur honte : il continuoit toujours. » Je n'ai pas parlé » de votre beauté, c'eſt le mérite d'une » femme ; ni de votre mémoire, c'eſt » celui d'un rhéteur ; ni de votre talent » pour boire, c'eſt celui d'une éponge. » Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire (1).

J'ai une autre ſcene à vous raconter. Je viens de l'aſſemblée générale. On s'attendoit qu'elle ſeroit orageuſe & piquante. Nos députés ne s'accordent point ſur la réponſe de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambaſſade. Eſchine a parlé des avantages ſans nombre que le roi veut nous accorder (2) ; il en a détaillé quelques-uns ; il s'eſt expliqué ſur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, & l'unique dépoſitaire de ſes ſecrets. Après avoir donné une haute idée de ſa capacité, il eſt deſcendu gravement de la tribune. Démoſthene l'a remplacé ; il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eſchine & Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite & à gauche ; ils l'interrompoient à chaque phraſe, par des cris ou par des plaiſanteries. La multitude en faiſoit autant. » Puiſque vous craignez, a-t-il

(1) Æſchin. de faſſ. leg. p. 412.
(2) Demoſth. ibid. p. 297.

» ajouté, que je ne détruise vos espé-
» rances, je proteste contre ces vaines
» promesses, & je me retire. Pas si vîte,
» a repris Eschine; encore un moment:
» affirmez du moins, que dans la suite
» vous ne vous attribuerez pas les succès
» de vos collégues. Non, non, a répondu
» Démosthene avec un sourire amer, je
» ne vous ferai point cette injustice. » Alors
Philocrate prenant la parole, a commencé
ainsi: » Athéniens, ne soyez pas sur-
» pris que Démosthene & moi ne soyons
» pas du même avis. Il ne boit que de
» l'eau, & moi que du vin. » Ces mots
ont excité un rire excessif [1]; & Philocrate est resté maître du champ de bataille.

Apollodore vous instruira du dénouement de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scene de comédie, & nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilege un peu loin. Je l'ignore, mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, & que le meilleur parti est de se moquer du peuple & de ceux qui le gouvernent.

(1) Demosth. de fals. leg. p. 300.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles (1). Si ce prince alloit se joindre aux Thébains nos ennemis, & détruire les Phocéens nos alliés, quel seroit l'espoir de la république ? Eschine a répondu des dispositions favorables du roi & du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thebes est assiégée, que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée & de Thespie démolies par les Thébains. Le sacrilége commis contre le temple d'Apollon, sera jugé par le tribunal des Amphictyons ; le crime de quelques particuliers ne retombera plus sur la nation entiere des Phocéens. Nous cédons Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice (2).

Après ce discours, le peuple, ivre

(1) Demosth. de cor. p. 478.
(2) Id. ibid. de fals. leg. p. 297. Id de pace, p. 60.

d'espérance & de joie, a refusé d'entendre Démosthene ; & Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction : il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important : » Si les Phocéens ne livrent pas » le temple de Delphes aux Amphictyons, » les Athéniens feront marcher des trou- » pes contre eux [1]. »

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, & veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthene s'est excusé ; Eschine a prétexté une maladie ; on les a remplacés tout de suite. Etienne, Dercyllus & les autres partent à l'instant [2]. Encore quelques jours, & nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

Le 27 de scirophorion †. C'en est fait de la Phocide & de ses habitans. L'assemblée générale se tenoit aujourd'hui au Pyrée ; c'étoit au sujet de nos arsénaux [3]. Dercyllus, un de nos députés, a paru

---

[1] Demosth. de fals. leg. p. 301.
[2] Id. ibid. p. 312. Eschin. ibid. p. 417.
† Le 23 Juin 346 avant J. C.
[3] Demosth. ibid. p. 302 & 312.

tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne saurois vous peindre la douleur, la consternation & l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

Le 28 *de scirophorion* †. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre foiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du Sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plutôt de la campagne, les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en-deça de 120 stades ¶, dans la ville & au Pyrée, ceux qui sont au-delà, dans Eleusis, Phylé, Aphidné, Rhamnonte & Sunium; de réparer les murs d'Athenes & des autres places fortes, & d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques. (1).

Le 30 *de scirophorion* *. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine & Philocrate nous faisoient de si magnifiques promesses de la

---

† Le 24 Juin 346 avant J C.
¶ Environ 4 lieues & demie.
(1) Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.
* Le 26 Juin même année.

part de Philippe, il avoit déjà passé les Thermopyles (1). Les Phocéens incertains de ses vues, & flottant entre la crainte & l'espérance, n'avoient pas cru devoir se saisir de ce poste important ; ils occupoient les places qui sont à l'entrée du détroit ; le roi cherchoit à traiter avec eux ; ils se défioient de ses intentions, & vouloient connoître les nôtres. Bientôt instruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment (2), de ce qui s'étoit passé dans notre assemblée du 16 de ce mois *, ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous n'en vouloit qu'aux Thébains, & ne crurent pas devoir se défendre (3). Phalécus leur général lui remit Nicée & les forts qui sont aux environs de Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit sous ses ordres (4). A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venoient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse (5); & Philippe, sans efforts, sans

[1] Demosth. de cor. p. 312.
[2] Id. de fals. leg. p. 302.
* Du 12 Juin 346 avant J. C.
[3] Id. de fals. leg. p. 305.
[4] Æschin. ibid. p. 417. Diod. lib. 16, p. 455.
[5] Demosth. ibid. p. 301 & 305.

oppositions;

oppofitions, fans avoirperdu unfeul homme, tient entre fes mains la deftinée d'un peuple qui depuis dix ans, réfiftoit aux efforts des Thébains & des Theffaliens acharnés à fa perte. Elle eft réfolue fans doute ; Philippe la doit & l'a promife à fes alliés ; il croira fe la devoir à lui-même. Il va pourfuivre les Phocéens comme facriléges. S'il exerce contre eux des cruautés, il fera par-tout condamné par un petit nombre de fages ; mais par-tout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés ! ou plutôt comme nous avons voulu l'être ! Quand il faifoit attendre fi long-temps nos députés à Pella, n'étoit-il pas vifible qu'il vouloit paifiblement achever fon expédition de Thrace? quand il les retenoit chez lui après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que fon intention étoit de finir fes préparatifs, & de fufpendre les nôtres ? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, & une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous ?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre, il nous propofoit de faire avancer nos troupes, & de terminer de concert avec lui la guerre des Phocéens (1) ; mais

(1) Demofth. de falf. leg. p. 301. Æfchin. ibid. p. 416.

il savoit bien que la lettre ne nous seroit remise que lorsqu'il seroit maître de la Phocide (1).

Nous n'avons à présent d'autres ressources que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié !.... Mânes de Thémistocle & d'Aristide ! En nous alliant avec lui, en concluant tout-à-coup la paix, dans le temps que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions & nos alliés (2). A qui nous adresser maintenant? Toute la Grece septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Péloponese, l'Elide, l'Arcadie & l'Argolide, pleines de ses partisans, ne sauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens (3). Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préferent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée & des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos députés : ils sont bien coupables, s'ils nous ont trahis ; bien malheureux, s'ils

(1) Demosth. de fals. leg. p. 315.
(2) Id. ibid. p. 334.
(3) Id. de pace, p. 62.

ſont innocens. Je demandois à Eſchine, pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine ? Il répondit : Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin (1). -- Pourquoi il nous avoit bercés de ſi belles eſpérances ? -- J'ai rapporté ce qu'on m'a dit & ce que j'ai vu, comme on me l'a dit & comme je l'ai vu (2). Cet orateur, inſtruit des ſuccès de Philippe, eſt parti ſubitement pour ſe joindre à la troiſieme députation que nous envoyons à ce prince, & dont il avoit refuſé d'être quelques jours auparavant (3).

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e. année de la 108e. olympiade.

(*Depuis le 27 juin de l'an 346, juſqu'au 15 juillet de l'an 345 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 de métagéitnion *. Il nous eſt encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ſes armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé juſqu'à

---

[1] Æſchin. de falſ. leg. p. 410.
[2] Id. ibid. p. 407.
[3] Demoſth. ibid. p. 312.
* Le premier août de l'an 346 avant J. C.

préfent, & bientôt d'autres intérêts le rameneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il affembla les Amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante à ceux qui s'étoient emparés du temple & du tréfor facré. La forme étoit légale ; nous l'avions indiquée nous mêmes par notre décret du 16 de fcirophorion * : cependant comme les Thébains & les Theffaliens, par le nombre de leurs fuffrages ; entraînent à leur gré les décifions de ce tribunal, la haine & la cruauté devoient néceffairement influer fur le jugement (1). Les principaux auteurs du facrilége font dévoués à l'exécration publique ; il eft permis de les pourfuivre en tous lieux (2). La nation, comme complice de leur crime, puifqu'elle en a pris la défenfe, perd le double fuffrage qu'elle avoit dans l'affemblée des Amphictyons, & ce privilége eft à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes, dont on fe contente de détruire les fortifications ; toutes feront rafées & réduites en des hameaux de cinquante petites maifons, placés à une certaine diftance l'un de l'autre (3). Les habitans de la Phocide,

* Le 12 juin 346 avant J. C.
(1) Demosth. de falf. leg. p. 301.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
(3) Id. ibid. Paufan. lib. 10, cap. 3, p. 804.

privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, & d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans dans le trésor sacré, 60 talens *, jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leur armes & leurs chevaux, & n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens & les Thessaliens, présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peuples de la Grece, & la majesté du culte dans le temple d'Apollon (1).

L'avis des Œtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux loix portées contre les sacriléges. Ils proposerent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant les enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, & sauva l'espérance de tant de malheureuses familles (2).

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare (3);

* 324,000 livres.

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Pausan. lib. 10, c. 3; p. 804

(2) Æschin. de fals. leg. p. 417.

(3) Justin. lib. 8, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12.

ſuivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains & les Theſſaliens (1).

Vingt-deux villes entourées de murailles, faiſoient l'ornement de la Phocide (2). La plupart ne préſentent que des amas de cendres & de décombres (3). On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles & tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens groſſiers. Leurs fils, leurs époux, leurs peres ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan gémiſſent dans les fers (4); les autres, proſcrits ou fugitifs, ne trouvent point d'aſyle dans la Grece. Nous en avons reçus quelques-uns, & déjà les Theſſaliens nous en font un crime (5). Quand même des circonſtances plus heureuſes les ramenéroient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas, pour reſtituer au temple de Delphes, l'or & l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre ? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens (6) †.

---

[1] Æſchin ibid. Diod. ibid. p. 456.
[2] Demoſth. de falſ. leg. p. 312.
[3] Id ibid. p. 303 & 344.
[4] Id. de cor. p. 479.
[5] Id. de pace, p. 62.
[6] Diod. Sic. lib 16, p. 453.
† Plus de 54 millions.

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de graces; & dans un repas splendide, où se trouverent 200 convives, y compris les députés de la Grece, & les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince (1).

Le 1er. *de puanepsion* †. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec les Thébains & les Thessaliens (2). Il a donné aux premiers, Orchomene, Coronée, & d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées (3); aux seconds, Nicée, & les places qui sont à l'issue des Thermopyles (4), & que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais ils sont si faciles à tromper (5), que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendoit, la liberté de passer les Thermopyles quand il le

---

(1) Demosth. de fals. leg. p. 313. Eschin. ibid. p. 421.

† Le 23 octobre 346 avant J. C.

(2) Demosth. ibid. p. 343.

(3) Id. de pace, p. 63. Id. de fals. leg. p. 315 & 344.

(4) Id. Phil. 2, p. 66. Eschin. in Ctesiph. p. 450.

(5) Ulpian. in Olynth. 2, p. 28.

jugeroit à propos (1), l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux Pythiques, & le droit plus important de séance & de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette derniere prérogative peut lui donner une très-grande prépondérance sur les affaires de la Grece, il est très-jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à présent que des Thébains & des Thessaliens. Pour la rendre légitime il faut y joindre le consentement des autres peuples de la ligue. Ses ambassadeurs & ceux des Thessaliens, sont venus dernièrement solliciter le nôtre (2); ils ne l'ont pas obtenu (3), quoique Démosthene fût d'avis de l'accorder : il craignoit qu'un refus n'irritât les nations Amphictyoniques, & ne fît de l'Attique une seconde Phocide (4).

Nous sommes si mécontens de la derniere paix, que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, & il ne s'est relâché que sur l'article des villes de Thrace qui

[1] Demosth. de pace, p. 62.
[2] Id. de fals. leg. p. 310.
[3] Id. Phil. 1, p. 62.
[4] Id. de pace. Liban. argum. p. 59.

nous

nous appartenoient (1). On va rester de part & d'autre dans un état de défiance ; & de là résulteront des infractions & des racommodemens, qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe depuis qu'il est éloigné ; nous l'avons trop redouté, quand il étoit dans les contrées voisines. La maniere dont il a conduit & terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent, que nous effrayer pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérans se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, & n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter : Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grece ; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander ; & par des voies lentes & douces, devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur & notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il étoit à Delphes, il apprit qu'un Achéen, nommé Arcadion,

(1) Demosth. de fals. leg. p. 365.

homme d'esprit, & prompt à la répartie, le haïssoit & affectoit d'éviter sa présence ; il le rencontra par hasard. » Jusqu'à quand me fuirez-vous, lui dit-il » avec bonté ? Jusqu'à ce que, répondit » Arcadion, je parvienne en des lieux » où votre nom n'est pas connu. » Le roi se prit à rire, & l'engagea, par ses caresses, à venir souper avec lui (1).

Ce prince est si grand, que j'attendois de lui quelque foiblesse. Mon attente n'a point été trompée : il vient de défendre l'usage des chars dans ses états (2). Savez-vous pourquoi ? Un devin lui a prédit qu'il périroit par un char *.

SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e. année de la 108e olympiade.

(Depuis le 15 juillet de l'an 345, jusqu'au 30 juillet de l'an 445 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis

---

(1) Theop. Dur. Phil. ap Athen. lib. 6, c. 13, p. 249.

(2) Cicer. de fat. cap. 3, Val. Max. lib. 1, cap. 8, extern. n°. 9. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 45.

* Les auteurs qui rapportent cette anecdote, ajoutent qu'on avoit gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

quelques jours. Vous le connûtes à l'Académie. Vous ſavez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a 13 ans, & qu'il combattit toujours à ſes côtés. L'hiſtoire à laquelle il travaille contiendra les détails de cette célebre expédition (1).

Rien de plus épouvantable que l'état où il a laiſſé cette île, autrefois ſi floriſſante. Il ſemble que la fortune ait choiſi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années, toutes les viciſſitudes des choſes humaines. Elle y fait d'abord paroître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-ſiecle. Elle ſouleve contre le dernier de ces princes, Dion ſon oncle ; contre Dion, Calippe ſon ami ; contre cet infame aſſaſſin, Hipparinus qu'elle fait périr deux ans après d'une mort violente (2) ; elle le remplace par une ſucceſſion rapide de deſpotes moins puiſſans, mais auſſi cruels que les premiers (3).

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées & ſuivies de terribles ſecouſſes, ſe diſtinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces

(1) Plut. in Dion. p. 967, 971 & 972.

(2) Plat. ep. 8, t. 3, p. 356. Polyæn. ſtrateg. lib. 5, cap. 4, Diod. lib. 16, p. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.

(3) Plut. in Timol. t. 1, p. 236.

effrayantes. Les mêmes ſcenes ſe renouvellent à chaque inſtant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont briſé les liens qui faiſoient leur force, en les attachant à la capitale, & ſe ſont livrées à des chefs qui les ont aſſervies en leur promettant la liberté. Hippon s'eſt rendu maître de Meſſine; Mamercus, de Catane; Icétus, de Léonte; Nicéus, de Syracuſe; Leptine, d'Apollonide (1) : d'autres villes gémiſſent ſous le joug de Nicodeme, d'Apolloniade, &c. (2) Ces révolutions ne ſe ſont opérées qu'avec des torrens de ſang, qu'avec des haines implacables & des crimes atroces.

Les Carthaginois qui occupent pluſieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, & font journellement des incurſions ſur les domaines des villes Grecques, dont les habitans éprouvent, ſans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangere & d'une guerre civile; ſans ceſſe expoſés aux attaques des Barbares, aux entrepriſes du tyran de Syracuſe, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 236 & 247.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 472.

qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu (1). Les campagnes incultes, les villes à demi-détruites & désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces citadelles (2) qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs, que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étoient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne sont venues que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes, & les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment : il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône ; il en a chassé Niséus, fils du même pere que lui, mais d'une autre mere (3). Niséus régnoit depuis quelques années, & perpétuoit avec éclat la tyrannie de ses prédécesseurs. Trahi des siens (4), jetté dans un cachot,

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 236 & 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 473.
(2) Nep. in Timol. cap. 3.
(3) Plut. ibid. p. 236.
(4) Justin. lib. 21, cap. 3.

condamné à perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle (1); il est mort comme son frere Hipparinus, qui avoit régné avant lui (2), comme vécut un autre de ses freres, nommé Apollocrate (3).

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ses sujets. Ils l'avoient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné, pendant plusieurs années, en Italie, le poids de l'ignominie & du mépris (4). On craint l'altiere impétuosité de son caractere; on craint un esprit effarouché par le malheur: c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyoit heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille. C'étoit le moment fatal où l'attendoit sa destinée: son épouse, ses filles, le plus jeune de ses fils venoient de périr tous ensemble de la mort la plus lente.

---

(1) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 435.
(2) Id. ibid. p. 436.
(3) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 41.
(4) Plat. ep. 7, p. 33.

& la plus douloureuſe. Lorſqu'il partit de l'Italie pour la Sicile, il les laiſſa dans la capitale des Locriens, qui profiterent de ſon abſence pour les aſſiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillerent de leurs vêtemens, & les expoſerent à la brutalité des deſirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas aſſouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des éguilles ſous les ongles; on briſa leur os dans un mortier; les reſtes de leurs corps, mis en morceaux, furent jettés dans les flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter (1).

Denys étoit accuſé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poiſon, la vie de ſon pere (2); il l'étoit, d'avoir fait périr quelques-uns de ſes freres & de ſes parens, qui faiſoient ombrage à ſon autorité (3). Il a fini par être le bourreau de ſon épouſe & de ſes enfans. Lorſque les peuples ſe portent à de ſi étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens; ils vivoient tranquilles ſous

(1) Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. p. 242. Strab. lib. 6, 260. Ælian. var. hiſt. lib. 9, cap 8.

(2) Plut. in Dion. p. 960.

(3) Juſtin. lib. 21, cap. 1. Ælian. lib. 6, cap. 12.

des loix qui maintenoient l'ordre & la décence dans leur ville (1). Denys chassé de Syracuse, leur demande un asyle ; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avoient un traité d'alliance avec lui, & que sa mere avoit reçu le jour parmi eux. Leurs peres, en permettant, contre les loix d'une sage politique (2), qu'une famille particuliere donnât une reine à la Sicile, n'avoient pas prévu que la Sicile leur rendroit un tyran. Denys, par le secours de ses parens & de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses & leurs filles à la plus infame prostitution, &, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les loix, les mœurs, le repos & le bonheur d'une nation, que tant d'outrages ont rendus féroces (3).

Le malheur épouvantable qu'il vient d'essuyer, a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter, Denys va renchérir sur les cruautés de son pere, & réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours passés.

(1) Strab. lib. 6, p. 259.
(2) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 396.
(3) Justin. lib. 21, cap. 2 & 3. Clearch. ap. Athen. l. 12, p. 541. Ælian. lib. 9, cap. 8. Strab. ibid. p. 259.

Pendant que tous les sujets de Denys l'Ancien faisoient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise, qu'une femme de Syracuse extrêmement âgée, demandoit tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir & lui demanda la raison d'un si tendre intérêt. » Je vais vous la dire, répondit-» elle : Dans mon enfance, il y a bien » long-temps de cela, j'entendois tout le » monde se plaindre de celui qui nous » gouvernoit & je désirois sa mort avec » tout le monde ; il fut massacré. Il en » vint un second qui, s'étant rendu » maître de la citadelle, fit regretter le » premier. Nous conjurions les dieux de » nous en délivrer ; ils nous exaucerent. » Vous pârutes, & vous nous avez fait » plus de mal que les deux autres. » Comme je pense que le quatrieme » seroit encore plus cruel que vous, » j'adresse tous les jours des vœux au » ciel pour votre conservation. » Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien ; il ne la fit pas mourir (1).

---

(1) Val. Max. lib. 6, cap. 2, extern. n°. 2.

SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La Ire. année de la 109e. olympiade.

(Depuis le 4 juillet de l'an 344, jusqu'au 23 juillet de l'au 343 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssoient les Illyriens, qui les avoient souvent battus ; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa derniere campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénetre en Thessalie où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimoient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle desire & qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevoit dans leurs ports, & retourne paisiblement dans ses états (1). Qu'arrive-t-il de là ? Tandis

(1) Demosth. Phil. 2, p. 66 ; Phil. 3, p. 89. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.

que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au-devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur (1). Les uns briguent son alliance (2); les autres implorent sa protection. Actuellement même, il prend avec hauteur la défense des Messéniens & des Argiens; il leur fournit des troupes & de l'argent; il fait dire aux Lacédemoniens, que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponese (3). Démosthene est allé en Messénie & dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts...

DU MÊME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des colomnies que nous semons contre lui, au sujet de la derniere paix. Il soutient qu'il n'avoit pris aucun engagement, qu'il n'avoit fait aucune promesse: il nous défie de prouver le contraire (4). Nos députés nous ont

(1) Demosth. de cor. p. 479.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
(3) Demosth. Phil. 2, p. 65.
(4) Liban. argum. in Phil. 2, p. 63.

donc indignement trompés ; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est ce que Démosthene avoit proposé (1).

Ils le seront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça derniérement Philocrate, & dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étoient soulevés contre l'accusé, qui demeuroit tranquille. Il attendoit que la fureur de la multitude fût calmée. » Défendez-vous donc, lui dit quel- » qu'un ? — Il n'est pas temps. — Et qu'at- » tendez-vous ? — Que le peuple ait con- » damné quelque autre orateur (2). » A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe (3), il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos peres, il y a dix à douze siecles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venoient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce ; vous vous trompez.

---

(1) Demosth. Phil. 2, p. 67.
(2) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 551.
(3) Demosth. de fals. leg. p. 310 & 311.

Il n'y a pas long-temps que je vis un athlete, nommé Attalus (1), né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivoit des jeux Olympiques, & n'avoit remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en témoignai ma surprise, parce qu'il me paroissoit d'une force invincible. Son pere, qui étoit avec lui, me dit : On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude ; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable pere qui s'en est vengé, en le privant de la victoire. -- Il n'est donc pas votre fils? -- Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. -- Il est fils d'un fleuve ? -- Sans doute ; ma femme me l'a dit, & tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très ancien, nos filles, ayant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, & ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premieres faveurs : il les dédaigne souvent ; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais, dont le rivage est couvert. -- Et comment savez-vous que c'étoit le fleuve. -- Il le falloit bien ; il avoit la tête couronnée

(1) Æschin. epist. 10, p. 211.

de roseaux. ---- Je me rends à cette preuve.

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation ; ils me citerent un musicien d'Epidamne, nommé Carion; qui prétend qu'un de ses enfans est fils d'Hercule. Eschine me raconta le fait suivant *. Je rapporte ses paroless

J'étois dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiois l'Iliade sur les lieux mêmes ; Cimon étudioit tout autre chose. On devoit marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenoit sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit à haute voix : Scamandre recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois, répondit un jeune homme, qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux. J'étois avec tout le peuple, dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage ; d'ailleurs sa tête étoit couverte de roseaux. Le soir, je riois avec Cimon, de la simplicité de ces gens-là.

* Ce fait n'arriva que quelques années après, mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on me pardonneroit l'anachronisme, & qu'il suffiroit d'en avertir.

Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornemens, dans une proceſſion que l'on faiſoit en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défiloit, Callirhoé appercevant Cimon à mes côtés, tombe tout-à-coup à ſes pieds ; & s'écrie avec une joie naïve : Oh ma nourrice, voilà le dieu Scamandre, mon premier époux ! La nourrice jette les hauts cris ; l'impoſture eſt découverte ; Cimon diſparoît ; je le ſuis de près : arrivé à la maiſon, je le traite d'imprudent, de ſcélérat. Mais lui de me rire au nez. Il me cite l'exemple de l'athlete Attalus, du muſicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homere a mis le Scamandre en tragédie, & je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux donner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je, mais en attendant, nous allons être brûlés vif, car je vois le peuple s'avancer avec des tiſons ardens. Nous n'eûmes que le temps de nous ſauver par une porte de derriere, & de nous rembarquer au plus vîte (1).

Mon cher Anacharſis, quand on dit qu'un ſiecle eſt éclairé, cela ſignifie qu'on trouve plus de lumieres dans certaines villes que dans d'autres ; & que

(1) Æſchin. ep. 10, p. 211.

dans les premieres, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'étoit autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athenes, tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernieres fêtes d'Eleusis, la jeune & charmante Phryné s'étant dépouillée de ses habits, & laissant tomber ses beaux cheveux sur ses épaules, entra dans la mer, & se joua long-temps au milieu de flots. Un nombre infini de spectateurs couvroit le rivage; qnand elle sortit, ils s'écrierent tous : C'est Vénus qui sort des eaux. Le peuple l'auroit prise pour la déesse, si Phryné n'étoit pas si connue, & peut-être même, si les gens éclairés avoient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur, & celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, & revenons à Phryné. La scene qu'elle nous donna, & qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle, & le sculpteur Praxitele étoient sur le rivage. L'un & l'autre ont résolu de représenter la naissance de Vénus, d'après le modele qu'ils avoient sous les yeux (1).

[1] Athen. lib. 12, p. 590.

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, & vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de graces à la fois. Praxitele en est éperdument amoureux. Il se connoît en beauté ; il avoue qu'il n'a jamais trouvé rien de si parfait. Elle vouloit avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. Je vous le donne avec plaisir, lui dit-il, à condition que vous le choisirez vous-même. Mais comment se déterminer au milieu de tant de chefs-d'œuvre ? Pendant qu'elle hésitoit, un esclave secrétement gagné, vint en courant annoncer à son maître, que le feu avoit pris à l'atelier, que la plupart des statues étoient détruites, que les autres étoient sur le point de l'être. Ah ! c'en est fait de moi, s'écrie Praxitele, si l'on ne sauve pas l'Amour & le Satyre ! Rassurez-vous, lui dit Phryné en riant ; j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous forcer à m'éclairer sur mon choix. Elle prit la figure de l'Amour, & son projet est d'en enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance (1). On dit aussi que cette ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, & la placer à côté de celle de Philippe (2). Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

(1) Pausan lib. 1, cap 20, p. 46.
(2) Athen. lib. 13, p. 590.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amans ; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite (1). Nos loix plus indulgentes fermoient les yeux sur ses fréquentes infidélités, & sur la licence de ses mœurs : mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mysteres d'Eleusis. Elle fut déférée au tribunal des Héliastes ; elle y comparut, & à mesure que les juges entroient, elle arrosoit leurs mains de ses larmes (2). Euthias, qui la poursuivoit, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célébre orateur qui l'avoit aimée ; qui l'aimoit encore, s'appercevant que son éloquence ne faisoit aucune impression, s'abandonna tout-à-coup au sentiment qui l'animoit. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvroient son sein, & représente fortement que ce feroit une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, & plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné (3).

Depuis quelque temps la solde des troupes étrangeres nous a coûté plus de mille talens (4) *. Nous avons perdu soixante-

(1) Timocl. ap. Athen. lib 13, cap. 3, p. 567.
(2) Phosidip ibid p. 591.
(3) Athen. lib. 13, p. 590. Plut. in X rhet. t. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 120.
(4) Isocr. areop. t. 1, p 315.
* Cinq millions quatre cents mille livres.

quinze villes qui étoient dans notre dépendance (1) ; mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agrémens de la société ; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes les personnages les plus graves se piquent de galanterie (2). Nos petites-maîtresses apprennent les mathématiques (3). Gnathene n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna derniérement une comédie dont il ne put attribuer la chûte à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie : il y vint pénétré de douleur ; en entrant, il la pria de lui laver les pieds *. Vous n'en avez pas besoin, lui dit-elle, tout le monde vous a porté sur les épaules (4).

Le même, dînant un jour chez elle, lui demandoit comment elle faisoit pour avoir du vin si frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits où j'ai jetté les prologues de vos pieces (5).

Avant de finir, je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer.

(1) Æschin. de fals. leg. p. 406.
(2) Athen. lib. 13, p. 588, &c.
(3) Id. ibid. p. 583.
* Plusieurs Atheniens alloient pieds nus.
(4) Id. ibid.
(5) Id. ibid. p. 580.

On lui avoit présenté deux scélérats également coupables ; ils méritoient la mort : mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un, de ses états, & condamné l'autre, à poursuivre le premier, jusqu'à ce qu'il le ramene en Macédoine (1).

LETTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe (2). Un vieux courtisan ne seroit pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils ; mais il s'y trouve contraint ; l'intérêt d'Athenes & de la Grece l'exige : il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macédoine devroit prendre de sa conservation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un simple soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour ses enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour ; mais rien de si condamnable, que d'exposer une vie d'où dépend le sort d'un empire, & de ternir, par une funeste témérité, le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la

---

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 178.
(2) Isocr. ep. 2, ad Phil. t. 1, p. 442.

mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours ; de Xerxès, roi de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens ; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraînés la perte de leurs armées (1).

Il voudroit établir entrer Philippe & les Athéniens, une amitié sincere, & diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république : il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux. (2).

Je m'arrête, & ne suis point surpris qu'un homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui ; & vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

---

(1) Isoc. ep. 2, ad Phil. t. 1, p. 445.
(2) Id. ibid. p. 450.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-UNIEME.

CHAPITRE LXII.

De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote & d'autres Philosophes.

CE fut à Smyrne, à notre retour de Perse *, qu'on nous remit les dernieres lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville, qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Artanée, s'étoit établi à Mytilene, capitale de Lesbos (1).

Nous étions si près de lui, & nous avions été si long-temps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se disposoit à partir pour la Macédoine; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il se chargeroit de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il; mais voici mon excuse : il nous montra une lettre du roi; elle étoit conçue en ces termes (2) : » J'ai un fils, & je rends

* Au printemps de l'année 343 avant J. C.

(1) Diog. Laert. lib. 5, §. 3 & 9. Dionis. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.

(2) Aul. Gel. lib. 9, cap. 3.

» graces aux dieux, moins encore de me
» l'avoir donné, que de l'avoir fait naître
» de votre temps. J'espere que vos soins
» & vos lumieres le rendront digne de
» moi & de cet empire. »

Nous passions des journées entieres avec Aristote; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage; les détails suivans parurent l'intéresser. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie; nous fûmes priés à dîner avec quelques seigneurs Perses, chez le Satrape de la province: la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand roi. Vous savez que son autorité, est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citerent plusieurs exemples de son orgueil & de son despotisme; il faut convenir, dit le Satrape, que les rois se croient d'une autre espece que nous (1). Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils raconterent les injustices qu'ils essuyoient de la part du Satrape. Tout ce que j'en conclus, dit l'un deux, c'est qu'un Satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs esclaves; tous se plaignirent de la rigueur de leur sort, & convinrent

(1) Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Ælian. var. hist lib. 8, cap. 15: lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8.

que leurs maîtres se croyoient d'une espece supérieure à la leur (1). De notre côté, nous reconnûmes avec Platon que la plupart des hommes, tour-à-tour esclaves & tyrans, se révoltent contre l'injustice, moins par la haine qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inspire (2).

Etant à Suze, dans une conversation que nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays étoit réduit (3), & nous l'opposions à la liberté dont on jouit dans la Grece. Il nous répondit en souriant : Vous avez parcouru plusieurs de nos provinces ; comment les avez-vous trouvées ? Très-florissantes, lui dis-je ; une nombreuse population, un grand commerce, l'agriculture honorée & hautement protégée par le souverain (4), des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connois cette Grece dont vous parlez ;

(1) Philem. ap. Stob. serm. 60, p. 384.
(2) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 344.
(3) Id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.
(4) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

j'y ai passé plusieurs années ; j'ai étudié ses institutions, & j'ai été témoin des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis pas une nation entiere, mais une seule ville, qui n'éprouve à tous momens les cruautés du despotisme ou les convulsions de l'anarchie. Vos loix sont excellentes, & ne sont pas mieux observées que les nôtres ; car nous en avons de très-sages, & qui restent sans effet, parce que l'empire est trop riche & trop vaste. Quand le souverain les respecte, nous ne changerions pas notre destinée pour la vôtre ; quand il les viole, le peuple a du moins la consolation d'espérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens, & qu'elle retombera sur celui qui l'a lancée : en un mot, nous sommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir ; vous l'êtes presque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagerent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernemens, il s'en étoit occupé depuis notre départ : il avoit commencé par recueillir les loix & les institutions de presque toutes les nations Grecques & barbares (1) ; il nous les fit voir rangées par ordre, & accompagnées de remarques, dans autant de traités parti-

(1) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 200.

culier, au nom de plus de 150 (1) ¶, il se flattoit de pouvoir un jour completer ce recueil. Là, se trouvent la constitution d'Athenes; celles de Lacédémone, des Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque (2).

Cette immense collection pouvoit par elle-même assurer la gloire de l'auteur; mais il ne la regardoit que comme un échafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étoient rassemblés; ils présentoient des différences & des contradictions frappantes: pour en tirer des résultats utiles au genre humain, il falloit faire ce qu'on n'avoit pas fait encore, remonter à l'esprit des loix, & les suivre dans leurs effets; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siecles, les causes qui conservent ou détruisent les états; proposer des remedes contre les vices qui sont inhérens à la constitution, & contre les principes d'altération qui lui sont étrangers; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement

(1) Diogen. Laert. lib. 5, §. 27.

¶ Diogene Laerce dit que le nombre de ces traités étoit de 158. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à 255.

(2) Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 197.

qui conviendra le mieux au caractere de la nation, ainsi qu'aux circonstances des temps & des lieux (1).

Ce grand ouvrage (2) étoit presque achevé, quand nous arrivâmes à Mytilene, & parut quelques années après (3). Aristote nous permit de le lire, & d'en faire l'extrait que je joins ici *, je le divise en deux parties.

PREMIERE PARTIE.

Sur les différentes especes de Gouvernemens.

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernemens; ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, & ceux où elle est comptée pour rien (4). Dans la premiere classe, nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, & le républicain proprement dit; ainsi la constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve

---

(1) Aristot. de mor. lib. 10, t. 2, p. 144.
(2) Id. de rep. lib. 8, t. 2, p. 296.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 404.
* Voyez la note à la fin du volume.
(4) Id. ibid. lib. 3, cap. 6, t. 2, p. 348.

entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple (1).

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie & la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premieres formes de gouvernement; car la monarchie tempérée dégénere en tyrannie ou despotisme, lorsque le souverain rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir (2); l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre des personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens, uniquement distingués par leurs richesses; le gouvernement républicain en démocratique, lorsque les pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques (3).

Comme le nom de Monarque désigne également un roi & un tyran, & qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences *, l'une tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir; l'autre des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la premiere, nous avons déjà dit

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
(2) Id rhet. lib 1, cap. 8, p. 530.
(3) Id. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
* Voyez la note à la fin du volume.

que le roi rapporte tout à son peuple, & le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légitime, si les sujets consentent à l'établir ou à la supporter (1).

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons dans l'histoire des peuples, cinq especes de royautés.

DE LA ROYAUTÉ.

La premiere est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques, le souverain avoit le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandoit, de présider aux sacrifices, de juger les causes des particuliers, & de transmettre sa puissance à ses enfans (2). La seconde s'établissoit, lorsque les dissentions interminables forçoient une ville à déposer son autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisieme est celle des nations barbares de l'Asie : le souverain y jouit d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses peres, & contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrieme est celle de Lacédémone : telle paroît la

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357; lib. 4, cap. 10, p. 374.
(2) Id. ibid. p. 356 & 357.

plus conforme aux loix, qui l'ont bornée au commandement des armées, & à des fonctions relatives au culte divin. La cinquieme enfin, que je nommerai royauté, ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses états la même autorité qu'un pere de famille dans l'intérieur de sa maison (1).

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la premiere, parce qu'elle est presque par-tout abolie depuis long-temps; ni de la seconde, parce qu'elle n'étoit qu'une commission passagere; ni de la troisieme, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude que les Grecs & les Européens (2); ni de celle de Lacédémone, parce que resserrée dans des limites très-étroites, elle ne fait que partie de la constitution, & n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté. Le souverain jouit de l'autorité suprême [3]; & veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'état.

C'est à lui de faire exécuter les loix; &

---

(1) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 12, p. 310; lib. 3, cap. 14, p. 356.

(2) Id. ibid. p. 356.

(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 14, p. 357 D; cap. 15, p. 359, C, cap. 16 & 17.

comme d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qu'il les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition, & que d'un autre côté, il pourroit abuser de ce moyen, nous établirons pour regle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, & point assez pour opprimer la nation [1].

Il pourra statuer sur les cas que les loix n'ont pas prévus [2]. Le soin de rendre la justice & de punir les coupables, sera confié à des magistrats [3]. Ne pouvant ni tout voir ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumieres, & le soulagera dans les détails de l'administration [4].

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'état. Il n'insultera point à la misere des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions & des courtisanes [5]. Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rende accessible à ses sujets [6], & vive au milieu d'eux comme un pere au milieu de ses enfans [7]; il

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 15, p. 359, C.
[2] Id. ibid. cap. 11, p. 351, E.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410, A.
[4] Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 361.
[5] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
[6] Id. ibid. p. 410.
[7] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.

faut qu'il ſoit plus occupé de leurs intérêts que des ſiens (1), que l'éclat qui l'environne inſpire le reſpect & non la terreur (2); que l'honneur ſoit le mobile de toutes ſes entrepriſes (3), & que l'amour de ſon peuple en ſoit le prix (4); qu'il diſcerne & récompenſe le mérite (5), & que ſous ſon empire, les riches, maintenus dans la poſſeſſion de leurs biens, & les pauvres protégés contre les entrepriſes des riches, apprennent à s'eſtimer eux-mêmes, & à chérir une des belles conſtitutions établies parmi les hommes (6).

Cependant comme ſon excellence dépend uniquement de la modération du prince, il eſt viſible que la ſûreté & la liberté des ſujets doivent en dépendre auſſi; & c'eſt ce qui fait que dans des villes de la Grece, les citoyens s'eſtimant tous égaux, & pouvant tous participer à l'autorité ſouveraine; ſont plus frappés des inconvéniens que des avantages d'un gouvernement, qui peut tour-à-tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple *.

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410.
(2) Id. ibid. p. 409.
(3) Id. ibid cap. 10, p. 403.
(4) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p 310.
(5) Id. ibid. lib. 5, cap. 11; p. 409.
(6) Id. ibid. c. 10, p. 403; c. 11, p 410; lib. 3. c. 14, p. 356.

* Ariſtote n'a preſque rien dit ſur les grandes monarchies qui ſubſiſtoient encore de ſon temps, telle

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices (1).

DE LA TYRANNIE.

Sous un tyran. toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets ; il les attaque dans leurs loix, dans lenrs biens, dans leur honneur, & il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misere,

Au lieu qu'un roi se propose la gloire de son regne & le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'état, & de les faire servir à ses sales voluptés (2). Denys, roi de Syracuse, avoit tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace

---

que celles de Perse & d'Egypte ; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connoître. Il n'avoit en vue que l'espece de royauté qui s'étoit quelquefois établie en certaines villes de la Grece, & qui étoit d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Montesquieu, Esprit des loix, liv. 1, chap. 9, t. 1, p. 224.

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406, & cap. 11, p. 408.

(2) Id, ibid. p. 403.

de cinq ans, les biens de tous les particuliers étoient entrés dans son trésor (1). Comme le tyran ne regne que par la crainte qu'il inspire, sa sûreté doit être l'unique objet de son attention (2). Ainsi, tandis que la garde d'un roi est composée de citoyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers, qui servent d'instrument à ses fureurs ou à ses caprices (3).

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux ; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient, lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élevent trop au-dessus des autres (4) ; lorsqu'il ne permet ni les progrès des connoissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics & les assemblées qui peuvent les réunir ; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiége par des espions qui les tiennent à tous momens dans

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407.
(2) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
(3) Id. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(4) Id. ibid. cap. 11, p. 407. Euripid. in suppli. v. 445.

l'inquiétude & dans l'épouvante ; lorſque par des pratiques adroites , il ſeme le trouble dans les familles , la diviſion dans les différens ordres de l'état , la méfiance juſques dans les liaiſons les plus intimes ; lorſque le peuple , écraſé par des travaux publics , accablé d'impôts , entraîné à des guerres excitées à deſſein , réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées , ni nobleſſe dans les ſentimens ; ni le courage , ni les moyens de ſecouer le joug qui l'opprime ; lorſque le trône n'eſt environné que de vils flatteurs (1) , & de tyrans ſubalternes , d'autant plus utiles au deſpote , qu'ils ne ſont arrêtés ni par la honte , ni par le remords.

Il eſt cependant un moyen plus propre à perpétuer ſon autorité (2) ; c'eſt lorſqu'en conſervant toute la plénitude de la puiſſance , il veut bien s'aſſujettir à des formes qui en adouciſſent la rigueur , & ſe montrer à ſes peuples plutôt ſous les traits d'un pere dont ils ſont l'héritage , que ſous l'aſpect d'un animal féroce (3) , dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être perſuadés que leur fortune eſt ſacrifiée au bien de l'état , & non au ſien particulier , il faut que par

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5 , cap. 11 , p. 407.
(2) Id. ibid. p. 408.
(3) Id. ibid. lib. 3 , cap. 16 , p. 3e6.

ſon application il établiſſe dans les eſprits l'opinion de ſon habilité dans la ſcience du gouvernement (1). Il ſera très-avantageux pour lui, qu'il ait les qualités qui inſpirent le reſpect, & les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le ſera pas moins qu'il paroiſſe attaché, mais ſans baſſeſſe, au culte religieux ; car les peuples le croiront retenu par la crainte des dieux, & n'oſeront s'élever contre un prince qu'ils protegent (2).

Ce qu'il doit éviter, c'eſt d'élever un de ſes ſujets à un point de grandeur dont ce dernier puiſſe abuſer (3) ; mais il doit encore plus s'abſtenir d'outrager des particuliers, & de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, pluſieurs ont péri pour expier des injures perſonnelles dont ils s'étoient rendus coupables, ou qu'ils avoient autoriſées (4).

C'eſt avec de pareils ménagemens que le deſpotiſme s'eſt maintenu à Sicyone pendant un ſiecle entier ; à Corinthe, pendant près d'un ſiecle (5). Ceux qui gouvernerent ces deux états obtinrent

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid. p. 410.
(4) Id. ibid. cap. 10, p. 403.
(5) Id. ibid. cap. 12, p. 411.

l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions, ils eurent pour les loix. Par tout ailleurs la tyrannie a plus ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vu quelquefois désarmer la multitude irritée; d'autres fois briser les fers des esclaves, & les appeller à son secours (1) : mais il faut de toute nécessité, qu'un gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inspire (2), doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

Lorsqu'après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

DE L'ARISTOCRATIE.

Alors se ranimerent deux puissantes factions, celle des grands & celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, & depuis, beaucoup plus occupées à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque par-tout déna-

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410.
(2) Id. ibid. cap. 10, p. 406.

turé la constitution primitive ; & d'autres causes ont contribué à l'altérer ; telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens systêmes des législateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainsi chez ces Grecs, également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines, qu'elles soient, qui aient précisément la même législation & la même forme de gouvernement ; mais vous verrez par-tout la constitution incliner vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs especes d'aristocraties ; les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible ; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui qui en est la corruption.

La véritable aristocratie seroit celle où l'autorité se trouveroit entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés & vertueux (1). Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371 ; cap. 15, p. 382.

du bien public ou de la patrie (1); comme on lui déféreroit tous les honneurs, elle feroit le principe de ce gouvernement (2).

Pour affurer cette conftitution, il faudroit la tempérer de maniere que les principaux citoyens y trouvaffent les avantages de l'oligarchie; & le peuple, ceux de la démocratie (3). Deux loix contribueroient à produire ce double effet; l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conféreroit les magiftratures fuprêmes aux qualités perfonnelles, fans avoir égard aux fortunes (4); l'autre, pour empêcher que les magiftrats ne puffent s'enrichir dans leurs emplois, les obligeroit de rendre compte au public de l'adminiftration des finances (5).

Par la premiere, tous les citoyens pourroient afpirer aux principales dignités; par la feconde, ceux des dernieres claffes renonceroient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile (6).

Comme il feroit à craindre qu'à la longue, une vertu revêtue de toute l'autorité, ne s'affoiblit ou n'excitât la jaloufie, on a foin, dans plufieurs ariftocraties, de l'imiter

[1] Ariftot. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 371.
[2] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 369.
[4] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.
[5] Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 379.
[6] Id. ibid.

le pouvoir des magiſtratures & d'ordonner qu'elles paſſent en de nouvelles mains, de ſix en ſix mois (1).

S'il eſt important que les juges de certains tribunaux ſoient tirés de la claſſe des citoyens diſtingués, il faudra du moins qu'on trouve, en d'autres tribunaux, des juges choiſis dans tous les états (2).

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magiſtrats qui veillent ſur l'éducation des enfans, & ſur la conduite des femmes. Une telle cenſure ſeroit ſans effet dans la démocratie & dans l'oligarchie; dans la premiere, parce que le petit peuple y veut jouir d'une liberté exceſſive; dans la ſeconde, parce que les gens en place y ſont les premiers à donner l'exemple de la corruption & de l'impunité (3).

Ce ſyſtême de gouvernement, où l'homme de bien ne ſeroit jamais diſtingué du citoyen (4), ne ſubſiſte nulle part; s'il étoit queſtion de le développer, il faudroit d'autres loix & d'autres réglemens. Contentons-nous, pour juger des différentes ariſtocràties, de remonter au principe; car c'eſt de là ſur-tout que dépend la bonté du gouvernement: celui de l'ariſtocratie

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 398.
(2) Id. ibid. lib 4, cap. 16, p. 385.
(3) Id. ibid. cap. 15, p. 383. B.
(4) Id. ibid. cap. 7, p. 371.

pure

pure feroit la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les ariftocraties actuelles, cet amour influe plus ou moins fur le choix des magiftrats, concluez-en que la conftitution eft plus ou moins avantageufe. C'eft ainfi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable ariftocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux (1). Il faut à Lacédémone, que le magiftrat choifi foit animé de l'amour de la patrie, & dans la difpofition de favorifer le peuple ; à Carthage, il faut de plus qu'il jouiffe d'une fortune aifée (2) ; c'eft ce qui fait que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La conftitution eft en danger dans l'ariftocratie, lorfque les intérêts des principaux citoyens ne font pas affez bien combinés avec ceux du peuple, pour que chacune de ces claffes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité (3) ; lorfque les loix permettent que toutes les richeffes paffent infenfiblement entre les mains de quelques particuliers ; lorfqu'on ferme les yeux fur les premieres innovations qui attaquent la conftitution (4) ; lorfque les magiftrats,

(1) Ariftot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
(2) Id. ibid. lib 4. cap. 7, p. 371.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
(4) Id. ibid. cap. 8, p. 397.

jaloux ou négligens, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures, ou les laissent devenir assez puissans pour asservir leur patrie (1).

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes qui détruisent, & celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

De l'Oligarchie.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches (2). Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives (3), & qu'en les conférant on se regle, sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées à tout; elles établissent une très-grande inégalité entre les citoyens (4), & le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement (5).

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zele que

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 396.
[2] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346; lib 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382.
[3] Id. ibid. p. 384. Id. de rhet. p. 614.
[4] Id. de rep lib. 5, cap. 1, p. 385.
[5] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.

les Athéniens veulent y établir la démocratie (1) ; mais par-tout il se diversifie ; suivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, suivant les différentes manieres dont il sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Par-tout encore, le petit nombre de citoyens qui gouverne, cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obeit (2).

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs états, est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux assemblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnase (3). Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer sans être assujettis à une amende (4). L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux & de leurs besoins, les éloigne des affaires, & les accoutume à regarder les délibérations publiques, les soins de rendre la justice, & les autres détails de

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 397.
[2] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 369.
[3] Id. ibid. cap. 13, p. 378.
[4] Id. ibid. cap. 9, p. 373.

l'adminiſtration, comme un fardeau pénible que les riches ſeuls peuvent & doivent ſupporter.

Pour conſtituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la claſſe des premiers citoyens, ne ſoit pas trop fort; car plus cette claſſe eſt nombreuſe, plus on doit préſumer que ce ſont les loix qui gouvernent, & non pas les hommes (1).

Il faut que pluſieurs magiſtratures ne tombent pas à-la-fois dans la même famille, parce qu'elle deviendroient trop puiſſante. Dans quelques villes, le fils eſt exclus par ſon pere, le frere par ſon frere aîné (2).

Il faut, pour éviter que les fortunes ſoient trop inégalement diſtribuées, que l'on ne puiſſe diſpoſer de la ſienne au préjudice des héritiers légitimes, & que, d'un autre côté, deux hérédités ne puiſſent s'accummuler ſur la même tête (3).

Il faut que le peuple ſoit ſous la protection immédiate du gouvernement, qu'il ſoit plus favoriſé que les riches dans la pourſuite des inſultes qu'il éprouve, & que nulle loi, nul crédit ne mette obſtacle à ſa ſubſiſtance ou à ſa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de ſervir la patrie, il les verra paſſer avec

(1) Ariſtot. de rep. lib 4, cap. 6, p. 371.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393.
(3) Id. ibid. cap. 8, p 400.

plaifir en d'autres mains, fi l'on n'arrache pas des fiennes le fruit de fes travaux (1).

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs (2), & lui laiffer même l'efpérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magiftratures importantes, comme on les pratique à Marfeille (3).

La loi qui, dans plufieurs oligarchies, interdit le commerce aux magiftrats (4), produit deux excellens effets ; elles les empêche de facrifier à l'intérêt de leur fortune, des momens qu'ils doivent à l'état, & d'exercer un monopole qui ruineroit les autres commerçans *.

Quand les magiftrats confacrent, à l'envi, une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des fpectacles, des repas publics, une pareille émulation eft une reffource pour les tréfors de l'état. Elle réduit à de juftes bornes les richeffes exceffives de quelques particuliers ; le peuple pardonne aifément une autorité qui

[1] Ariftot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 400. Id. de rhet. t. 2, p. 614.

[2] Id. de rep. lib. 6, p. 420.

[3] Id. ibid cap. 7, p. 421.

[4] Id. ibid lib. 5, cap. 12, p. 412 ; cap. 8, p. 397.

* A Venife le commerce eft interdit aux nobles. (Amelot, hift. du gouv. de Ven. p. 24. Efprit des loix, liv. 5, chap. 8.)

s'annonce par de pareils bienfaits ; il eſt alors moins frappé de l'éclat des dignités, que des devoirs accablans qu'elles entraînent, & des avantages réels qu'il en retire (1).

Mais quand le cens qui fixe la claſſe des citoyens deſtinés à gouverner, eſt trop fort, cette claſſe eſt trop peu nombreuſe. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, ſe feront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies : on les verra étendre inſenſiblement leurs droits, ſe faire autoriſer à ſe choiſir des aſſociés, & à laiſſer leurs places à leurs enfans (2), ſupprimer enfin toutes les formes, & ſubſtituer impunément leurs volontés aux loix. Le gouvernement ſe trouvera au dernier degré de la corruption, & l'oligarchie ſera dans l'oligarchie comme cela eſt arrivé dans la ville d'Elis (3).

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne ſubſiſtera pas plus long-temps que celle d'un ſeul (4) ; elle s'affoiblira par l'excès de ſon pouvoir. Les riches exclus du gouvernement, ſe mêleront avec la multitude pour le détruire : c'eſt ainſi qu'à Cnide,

[1] Ariſtot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 421.
[2] Id. ibid. lib. 4, cap. 14, p. 380.
[3] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394.
[4] Id. ibid. lib. 5, cap. 12, p. 411.

l'oligarchie fut tout-à coup changée en démocratie (1).

On doit s'attendre à la même révolution, lorſque la claſſe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en eſclaves (2). Dans quelques endroits, ils oſent prononcer ce ſerment auſſi barbare qu'inſenſé : » Je ferai au peuple tout le mal qui dépen- » dra de moi (3). » Cependant, comme le peuple eſt également dangereux, ſoit qu'il rampe devant les autres, ſoit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il poſſede excluſivement le droit de juger, & qu'il confere toutes les magiſtratures : car alors, la claſſe des gens riches étant obligée de mendier baſſement ſes ſuffrages, il ne tardera pas à ſe convaincre qu'il lui eſt auſſi facile de retenir l'autorité que d'en diſpoſer (4).

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'eſt pas, ou ſubſtituer l'oligarchie à la démocratie (5). Quoique ces changements mettent le gouvernement en oppoſition avec la conſtitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'operent avec lenteur, & du conſentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'eſt

---

[1] Ariſtot. de rep. lib. 5. cap. 6, p. 393.
[2] Id. ibid. p. 395.
[3] Id. ibid. cap. 9, p. 401.
[4] Id. ibid. cap. 6, p. 394.
[5] Id. ibid, lib. 4, cap. 5, p. 370.

ſi eſſentiel que d'arrêter, dès le principe, les innovations qui attaquent violemment la conſtitution ; & en effet, dans un gouvernement qui ſe propoſe de maintenir une ſorte d'équilibre entre les volontés de deux puiſſantes claſſes de citoyens, le moindre avantage remporté ſur les loix établies, en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettoit de remplir pour la ſeconde fois un emploi militaire, qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, aſſurés de la confiance des troupes & des ſuffrages du peuples, firent revoquer la loi, malgré l'oppoſition des magiſtrats ; & bientôt, par des entrepriſes plus hardies, ils changerent le gouvernement ſage & modéré de ce peuple en une affreuſe tyrannie (1).

DE LA DÉMOCRATIE.

La liberté ne peut ſe trouver que dans la démocratie, diſent les fanatiques partiſans du pouvoir populaire (2) : elle eſt le principe de ce gouvernement ; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander : elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, & précieux à l'état dont il fait partie.

Il eſt donc eſſentiel à ce gouvernement,

[1] Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 397.
[2] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414.

que toutes les magiſtratures, ou du moins la plupart, puiſſent être conférées par la voie du ſort, à chaque particulier (1); qu'à l'exception des emplois militaires, les autres ſoient très-rarement accordés à celui qui les a déjà remplis une fois; que tous les citoyens ſoient alternativement diſtribués dans les cours de juſtice; qu'on établiſſe un Sénat pour préparer les affaires qui doivent ſe terminer dans l'aſſemblée nationale & ſouveraine, où tous les citoyens puiſſent aſſiſter; qu'on accorde un droit de préſent à ceux qui ſe rendent aſſidus à cette aſſemblée, ainſi qu'au Sénat & aux tribunaux de juſtice (2).

Cette forme de gouvernement eſt ſujette aux mêmes révolutions que l'ariſtocratie; elle eſt tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante & inquiete, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'adminiſtration (3); dans les lieux où, par de ſages réglemens, la premiere claſſe des citoyens n'eſt pas victime de la haine & de la jalouſie des dernieres claſſes (4); dans tous les lieux enfin

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 14, p. 380; lib. 6, cap. 2, p. 414.
(3) Id. ibid. cap. 4, pag. 368; cap. 9, p. 373; lib. 6, cap. 2, p 414.
(4) Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5. p. 419.

où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les loix ont la force de parler & de se faire entendre (1). Mais elle est tyrannique (2), par tout où les pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir : la premiere est la suppression du cens, suivant lequel on devoit régler la distribution des charges (3) ; par-là, les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques ; la seconde est la gratification accordée aux pauvres ; & refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice (4) ; trop légere pour engager les seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'interruption de leurs travaux ; & de là cette foule d'ouvriers & de mercenaires qui élevent une voix impérieuse dans les lieux augustes, où se discutent les intérêts de la patrie : la troisieme est le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis sur la multitude.

Elle étoit autrefois conduite par des militaires qui abuserent plus d'une fois de sa confiance, pour la subjuguer (5) ; & comme

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 368.
(2) Id. ibid. p. 405.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 392.
(4) Id. ibid. lib. 4, cap. 13, p. 378.
(5) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 392.

son destin est d'être asservie, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ses passions & ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir & de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les regles, son amour de l'indépendance. Leur triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfectionnée de nos jours (1), que pour introduire le despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux; mais par-tout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, & le peuple contracte les vices & la férocité des tyrans (2).

Presque tous nos gouvernemens, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plupart des républiques Grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'état, les malheurs d'une guerre qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée & toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392.
(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369.

rapide d'événemens imprévus, y peuvent, dans un instant, ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thebes, par la perte d'une bataille (1); dans celles d'Héraclée, de Cumes & de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avoit proscrit pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles (2). On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse, par une intrigue d'amour (3); dans la ville d'Erétrie, par une insulte faite à un particulier (4); à Epidaure, par une amende infligée à un autre particulier (5); & combien de séditions qui n'avoient pas de causes plus importantes, & qui, se communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres sanglantes ?

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grece, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens & les Carthaginois, jouissent en paix depuis plusieurs siecles, d'un gouvernement qui differe de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 388.
(2) Id. ibid. cap. 5, p. 392.
(3) Id. ibid. cap. 4, p. 390.
(4) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395.
(5) Id. ibid. cap. 4, p. 391.

puiſſance des grands, par celle du peuple (1) ; les Lacédémoniens, & les Carthaginois ſans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'ariſtocratie & la démocratie (2).

Ici Ariſtote expoſe ſuccinctement les ſyſtêmes adoptés en Crete, à Lacédémone, à Carthage ; je vais rapporter ce qu'il penſe du dernier, en ajoutant quelques traits légers à ſon eſquiſſe.

A Carthage, la puiſſance ſouveraine eſt partagée entre deux rois *, un ſénat, & l'aſſemblée du peuple (3).

Les deux Rois ne ſont pas tirés de deux ſeules familles, comme à Lacédémone ; mais ils ſont choiſis tous les ans (4), tantôt dans une maiſon, tantôt dans une autre : on exige qu'ils aient de la naiſſance, des richeſſes & des vertus (5).

Le Sénat eſt très-nombreux. C'eſt aux rois à le convoquer (6). Ils y préſident ; ils y diſcutent la guerre, la paix, les affaires

---

(1) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 332.

(2) Id. ibid. cap. 9, p. 328, cap. 11, p. 334.

* Les auteurs Latins, donnent a ces deux magiſtrats ſuprêmes le nom de Suffetes, qui eſt leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

(3) Id. ibid. cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493.

(4) Nep. in Hannib. cap. 7.

(5) Ariſtot ibid.

(6) Liv. lib. 30, cap. 7.

les plus importantes de l'état (1). Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple (2). On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale les rois & les sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu; le peuple décide en dernier ressort (4).

Toutes les magistratures, celle des rois, celle des sénateurs, des juges, des stratèges, ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, & renfermées dans des bornes prescrites par les loix. Le général des armées seul n'en connoît aucune (4). Il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour, il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent sénateurs, & dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité (5).

---

(1) Polyb. lib. 1, p. 33; lib. 3, p. 175 & 187.
(2) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
(3) Id. ibid.
(4) Isocr. in Nicocl. tom. 1, pag. 96. Ubbo. Emm. rep. Carthag.
(5) Diod. Sic. lib. 20, p. 753. Justin. lib. 19, cap. 2.

C'eſt par la diſtribution éclairée & le ſage exercice de ſes différens pouvoirs qu'un peuple nombreux, puiſſant, actif, auſſi jaloux de ſa liberté que fier de ſon opulence, a toujours repouſſé les efforts de la tyrannie, & jouit depuis très-long-temps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages paſſagers, qui n'ont pas détruit ſa conſtitution primitive (1).

Cependant, malgré ſon excellence, cette conſtitution a des défauts. C'en eſt un de regarder comme une diſtinction glorieuſe, la réunion de pluſieurs magiſtratures ſur une même tête (2) *, parce qu'alors il eſt plus avantageux de multiplier ſes devoirs que de les remplir, & qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places, c'eſt les mériter. C'eſt encore un défaut de conſidérer autant la fortune que la vertu, quand il eſt queſtion de choiſir des magiſtrats (3). Dès que dans un état, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connoît plus d'autre; accumuler des richeſſes eſt la ſeule ambition du citoyen, & le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie (4).

(1) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.

(2) Id. ibid. p. 335.

* A Veniſe, dit Amelot, les nobles ne ſauroient tenir pluſieurs magiſtratures à la fois, quelque petites qu'elles ſoient. (Hiſt. du gouvern. de Veniſe, p. 25.)

(3) Id. ibid. p. 334.

(4) Id. ibid. p. 335.

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé à Carthage, qu'il falloit accorder quelques avantages au peuple, & envoyer par intervalles les principaux de cette classe dans des villes particulieres, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a, jusqu'à présent, maintenu la république : mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation; & qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard ; & si jamais devenu trop riche & trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les loix actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, & la constitution sera détruite (1)*.

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pouvoir, ou, si l'on veut, quel est dans chaque constitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête ; car le prince doit désirer la gloire de son regne, & ne l'acquérir que par des voies honorables (2). Dans la

(1) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.

* La prédiction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la 2e. Guerre Punique, environ 1000 ans après ce philosophe, la république de Carthage penchoit vers sa ruine, & Polybe regarde l'autorité que le peuple avoit usurpée, comme la principale cause de sa décadence. (Polyb. lib. 6, p. 493.)

(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 403.

tyrannie, c'eſt la sûreté du tyran ; car il ne ſe maintient ſur le trône que par la terreur qu'il inſpire (1). Dans l'ariſtocratie, la vertu, puiſque les chefs ne peuvent s'y diſtinguer que pour l'amour de la patrie (2). Dans l'oligarchie, les richeſſes ; puiſque ce n'eſt que parmi les riches qu'on choiſit les adminiſtrateurs de l'état (3). Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen (4) ; mais ce principe dégénere preſque par-tout en licence, & ne pourroit ſubſiſter que dans le gouvernement dont la ſeconde partie de cet extrait préſente une idée ſuccincte.

SECONDE PARTIE.

De la meilleure des Conſtitutions.

Si j'étois chargé d'inſtruire un chef de colonie, je remonterois d'abord aux principes.

Toute ſociété eſt une aggrégation de familles, qui n'ont d'autre but, en ſe réuniſſant, que de travailler à leur bonheur commun (5). Si elles ne ſont pas aſſez nombreu-

(1) Ariſtot. rhet. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 530.
(2) Id. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(3) Id. ibid.
(4) Id. ibid.
(5) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 296 ; lib. 3, cap. 9. p. 349.

ſes, comment les défendre contre les attaques du dehors? Si elles le ſont trop, comment les contenir par des loix qui aſſurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un empire, mais une cité, moins puiſſante par la multitude des habitans, que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger ſon action ſur toutes les parties de ce corps, ne ſongez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéiſſent ne ſont plus ſous les yeux, ni ſous la main de ceux qui commandent, ſongez que le gouvernement a perdu une partie de ſon influence, & l'état une partie de ſa force (1).

Que votre capitale, ſituée auprès de la mer (2), ne ſoit ni trop grande, ni trop petite; qu'une expoſition favorable, un air pur, des eaux ſalubres, contribuent de concert à la conſervation des habitans (3); que ſon territoire ſuffiſe à ſes beſoins, & préſente à la fois un accès difficile à l'ennemi, & des communications aiſées à vos troupes (4); qu'elle ſoit commandée par une citadelle, ſi l'on préfere le gouvernement monarchique; que divers poſtes fortifiés la garantiſſent des premieres fureurs de la populace, ſi l'on choiſit l'ariſtocra-

(1) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.
(2) Id. ibid. cap. 5, p. 431; ibid. cap. 6.
(3) Id. ibid. cap. 11, p. 438.
(4) Id. ibid. cap. 5, p. 431.

tie ; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie (1) ; que ses murailles soient fortes & capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelques-temps dans les siéges ; que les rues soient en partie larges & tirées au cordeau, en partie étroites & tortueuses : les premieres serviront à son embellissement ; les secondes, à sa défense, en cas de surprise (2).

Construisez à quelque distance un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grece ; pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés ; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou régnicoles, dont la licence & l'avidité corromproient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse, & votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines (3).

Votre colonie est établie ; il faut lui donner des loix ; il en faut de fondamentales, pour former sa constitution, & de civiles, pour assurer sa tranquillité.

---

(1) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, 338.
(2) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, p. 438.
(3) Id. ibid. cap. 6, p. 432.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernemens adoptées par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systêmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, & le courage encore plus grand de résister à l'attrait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution, ou s'il l'étoit par hasard, qu'il ne conviendroit peut-être pas à toutes les nations (1).

Le meilleur gouvernement pour un peuple, est celui qui s'assortit à son caractere, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulieres.

La nature a distingué, par des traits frappans & variés, les sociétés répandues sur notre globe (2); celles du Nord & de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumieres & d'industrie; il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des loix, incapables de gouverner les nations voisines; celles de l'Asie possedent tous les talens de l'esprit, toutes les ressources des arts;

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, p. 363.

(2) Id. ibid. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym. ap. Phot. p. 1320.

mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes & les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumieres, l'amour des loix à celui de la liberté, qu'ils seroient en état de conquérir & de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caracteres principaux dans une même contrée? Parmi les peuples de la Grece, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure. Il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre (1).

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite, qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ces institutions, assez de lumieres pour sentir le prix de la vertu, assez de force & de chaleur pour la préférer à tout : plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire & douter : une circonstance locale suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper, est susceptible d'une grande culture, & que des obstacles insurmontables ne lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire (2). Un

(1) Aristot. de rep. lib. 7, cap 7, p. 433.

(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 6, p. 370; lib. 6, cap. 4, p. 416.

peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples ; ils n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence, pour venir, sur la place publique, s'occuper des dissentions que fomente l'oisiveté, & disputer des honneurs dont il n'est point avide (1). Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers & de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire & possible d'avoir une nombreuse cavalerie, comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, & supporter la dépense qu'exige leur profession : alors le parti des riches domine sur celui des pauvres (2).

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen, il suffit d'être né d'un pere & d'une mere qui l'étoient ; ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés ; mais il suit de là que les premiers qui ont pris cette qualité, n'en avoient pas le droit : & s'ils ne l'avoient

(1) Id. ibid. p. 417.
(2) Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 420.

pas, comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfans (1) ?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilége à celui qui l'habite ; si cela étoit, il conviendroit à l'esclave ainsi qu'à l'homme libre (2) : si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts méchaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauroient l'être non plus (3). Je sais qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, & sur-tout dans l'extrême démocratie ; mais dans un état constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen? Celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, & peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs (4), en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, & ne sauroit convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis (5);

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 2, p. 340.
(2) Id. ibid. cap. 1.
(3) Id. ibid. cap. 5, p. 343.
(4) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 338 & 339; cap. 4, p. 341.
(5) Id. ibid. lib. 3, cap. 1 & 5; lib. 7, cap. 9, p. 435

il suit encore qu'on n'est citoyen que dans une république (1), quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudroit le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie, sera interdit au citoyen, & vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'état, & qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumieres. (2).

Ainsi, vos citoyens feront véritablement partie de la cité : leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le sénat ou dans l'assemblée générale (3); ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat (4) qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander & d'obéir (5); ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

(1) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(2) Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 435.
(3) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(4) Id. ibid cap. 9, p. 348.
(5) Id. ibid. cap. 4, p. 342.

Ces

Ces réflexions nous feront connoître l'espece d'égalité, que le légiſlateur doit introduire dans la cité.

On n'en n'admet aucune dans l'oligarchie, on y ſuppoſe au contraire que la différence dans les fortunes, en établit une dans l'état des citoyens, & qu'en conſéquence, les préférences & les diſtinctions ne doivent être accordées qu'aux richeſſes (1). Dans la démocratie, les citoyens ſe croient tous égaux, parce qu'ils ſont tous libres; mais comme ils n'ont qu'une fauſſe idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent, détruit toute ſubordination. De là les ſéditions qui fermentent ſans ceſſe dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regardent l'inégalité comme une juſtice (2); & dans le ſecond, parce que les riches y ſont bleſſés d'une égalité qui les humilie.

Parmi les avantages qui établiſſent ou détruiſent l'égalité entre les citoyens, il en eſt trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu & les richeſſes. Je ne parle pas de la nobleſſe, parce qu'elle rentre dans cette diviſion générale, en ce qu'elle n'eſt que l'ancienneté des richeſſes & de la vertu dans une famille (3).

(1) Id. ibid. cap. 9, pag. 348; lib. 5, cap. 1; pag. 385.
(2) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 389.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 373.

Rien n'est si opposé à la licence, que la liberté : dans tous les gouvernemens, les particuliers sont & doivent être asservis ; avec cette différence pourtant qu'en certains endroits, ils ne sont esclaves que des hommes ; & que dans d'autres, ils ne doivent l'être que des loix. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties (1) ; mais à ne faire que ce que veulent les loix qui assurent l'indépendance de chaque particulier ; & sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas d'avantage sur la vertu : comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir, & à se pénétrer d'un même amour pour la patrie : j'ajoute qu'ils seront plus ou moins libres, à proportion qu'ils seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle ; c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, & de croire qu'en le déracinant, l'état ira de lui-même. D'anciens législateurs avoient jugé convenable, dans

(1. Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 402.

un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens ; & de là quelques législateurs modernes, entre autres Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes, pour base de leurs systêmes. Les uns veulent que les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, & que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas ; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien, que jusqu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille, il faudroit donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir (1). Ce n'est point par des loix prohibitives que l'on tiendra, dans une sorte d'équilibre, les fortunes des particuliers : il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, & régler les choses de maniere que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, & que les méchans ne le puissent pas (2).

Ainsi vos citoyens pourront différer les uns des autres par les richesses. Mais comme cette différence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois & des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce

(1) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 321.
(2) Id. ibid. p. 323 & 324.

qu'ils ne dépendront que des loix, & qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos & au bonheur de la patrie (1).

Vous voyez déjà que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée, approcheroit de la démocratie, mais il tiendroit aussi de l'oligarchie ; car se seroit un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on hésiteroit sur le nom dont il faudroit l'appeler, & dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie & ceux de l'oligarchie trouveroient les avantages de la constitution qu'ils préferent, sans y trouver les inconvéniens de celles qu'ils rejettent (2).

Cet heureux mêlange seroit sur-tout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un état républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation ; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats ; le troisieme, qui est le pouvoir de juger, sera confié aux tribunaux de justice (3).

1°. La paix, la guerre, les alliances, les loix, le choix des magistrats, la punition des crimes contre l'état, la reddition des comptes, de la part de ceux qui ont rempli

---

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 4, p. 341; cap. 9, p. 342.
(2) Id ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(3) Id. ibid. cap. 14, p. 379.

des fonctions importantes ; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement, lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances ses suffrages sont libres, & ne sont point souillés par un vil intérêt ; car il seroit impossible de corrompre tout un peuple ; ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumieres & leurs vertus, & une singuliere facilité à combiner, à suivre, & même à rectifier leurs avis (1).

Les décrets de l'assemblée générale, ne pourront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles : dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie : si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice (4).

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne possédant rien, & n'exerçant aucune profession méchanique, seroient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 11, p. 350 & 351 ; cap. 15, p. 356 ; lib. 4, cap. 14, p. 381.
(2) Id. ibid. lib. 4, p. 381.

la nation que les gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties, & dans d'autres il est si foible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande & la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques (1).

Et, comme le cens n'est pas une mesure fixe, qu'il varie suivant le prix des denrées, & que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement; vous aurez l'attention de le renouveler de temps en temps, & de le proportionner, suivant les occurrences, aux facultés des particuliers, & à l'objet que vous vous proposez (2).

2°. Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions, & la durée de leur exercice soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'élève une foule de questions (3), que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importans, qui sont le choix & le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie,

(1) Aristot de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395; cap. 8, p. 398.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 382.

qu'ils soient élus rélativement au cens ; de la démocratie, qu'on les tire au sort, sans aucun égard aux facultés des particuliers (1). Vous emprunterez de la premiere, la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux & éclairés ; à l'exemple de la seconde, vous ne reglerez pas sur le cens, parce que vous ne craindrez point qu'on éleve aux magistratures, des gens obscurs & incapables de les remplir : quand au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places, que de surcharger chaque département (2).

3°. Le même mélange de formes s'observera dans les réglemens rélatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, & on n'assigne aucun salaire aux pauvres qui les remplissent. On fait le contraire dans les démocraties : vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds (3).

Après avoir intéressé ces deux classes de

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(2) Id. ibid. cap. 15, p. 382.
(3) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

citoyens au bien de l'état, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grece ; & c'est encore ici un des points les plus importans de notre législation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition & les vices des deux partis ne feroient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mitoyen *, & de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être (1): c'est dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs & d'honnêteté. Contens de son sort, il n'éprouve, & ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent d'être moins sujettes à des séditions que les petites ; la démocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards (2).

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable ; que vos loix les rendent susceptibles de toutes

* Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissoient d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, p. 376. Euripid. in supplic. v. 238.

(2) Aristot. ibid.

les diſtinctions ; qu'une ſage inſtitution entretienne à jamais parmi eux l'eſprit & l'amour de la médiocrité ; & laiſſez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du deſpotiſme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir ; du deſpotiſme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander : & il réſultera de là, que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ſes efforts pour en maintenir la durée ; ce qui eſt le premier élément & la meilleure preuve d'une bonne conſtitution (1).

Dans toute république, un citoyen ſe rend coupable, dès qu'il devient trop puiſſant. Si vos loix ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquierent trop de richeſſes & ne raſſemblent autour d'eux une aſſez grande quantité de partiſans pour ſe faire redouter, vous aurez recours à l'oſtraciſme, & vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'oſtraciſme eſt un remede violent, peut-être injuſte, trop ſouvent employé pour ſervir des vengeances perſonnelles, mais juſtifié par de grands exemples & de grandes autorités, & le ſeul qui, dans ces occaſions, puiſſe ſauver l'état. Si néanmoins

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 12, p. 377 ; lib. 5, cap 9, p. 400.

il s'élevoit un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au lieu de le proscrire, il seroit plus conforme aux vrais principes de le placer sur le trône (1).

Nous avons dit que vos citoyens seront, ou des jeunes-gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie, la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette derniere classe que vous choisirez les prêtres ; car il ne seroit pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail méchanique & servile (2).

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union (3).

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers : la premiere, sera consacrée à l'entretien du culte religieux & des repas publics ; la seconde ne sera possédée que par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une & l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations (4).

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 354 ; cap. 17, p. 361.
(2) Id. ibid. lib. 7, cap 9, p. 436.
(3) Id. ibid. cap. 10, p. 436.
(4) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 10, p. 437.

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de loix civiles, qui toutes se rapportent aux loix fondamentales, & servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient pas d'un âge trop disproportionné (1); rien ne seroit plus propre à semer entre eux la division & les dégoûts: qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux; rien ne fait plus dégénérer l'espece humaine: que les filles se marient à l'âge d'environ 18 ans, les hommes à celui de 37, ou environ (2); que leur mariage se célebre vers le solstice d'hiver (3)*; qu'il soit permis d'exposer les enfans, quand ils apportent en naissant une constitution trop foible, ou des défauts trop sensibles; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractere de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille, & si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mere de détruire le fruit de son amour, avant qu'il ait reçu les

(1) Id. ibid. cap. 16, p. 445.
(2) Id. ibid. p. 446.
(3) Id. ibid.
* En 1772, M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences de Stockholm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans, est le mois de Septembre (Gazette de France du 28 août 1772.).

monarchique ; mais puisqu'ils sont tous corrompus, il faut vivre dans une démocratie (1).

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté ? le gouvernement mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie & la démocratie, combinées par des loix qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ses formes (2). Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manieres, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitutions des peuples, & dans les opinions des philosophes.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes loix, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passageres, il faut des loix dans une monarchie (3) ; sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

---

(1) Plat. ibid. p. 303.

(2) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3, p. 693. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321 ; lib. 4, cap. 9, p. 373.

(3) Archyt. ap. Stob. serm. 41. p. 268. Xenoph.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi étoit l'ame d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie (1).

Les loix doivent être claires, précises, générales, relatives au climat (2), toutes en faveur de la vertu (3); il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges (4); elles seront séveres, mais les juges ne le doivent jamais être (5), parce qu'il vaut mieux risquer d'absoudre un criminel, que de condamner un innocent. Dans le premier cas, le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété (6).

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avoient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs loix qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, & non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas

---

memor. lib. 4, p. 813. Plat. in polit. t. 2, p. 276. Bias. ap. Plut. in sept. sapient. conv. t. 2, p. 152.

(1) Demosth. ap. Stob. serm. 41, p. 270.

(2) Archyt. ibid.

(3) Demosth. epist. p. 198. Id. in Timocr. p. 784. Stob. p. 270.

(4) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, p. 513.

(5) Isæus ap. Stob. serm. 46, p. 327.

(6) Antiph. ap. Stob. p. 308.

têmes, & cette prodigieuſe quantité de maximes ou de queſtions qu'ils ont avancées ou diſcutées? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur ſont communs à tous, ou qui, par leur ſingularité, méritent d'être recueillis.

Ariſtote n'eſt pas le ſeul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philoſophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont conſidéré, les uns relativement à la ſociété, les autres par rapport au ſyſtême général de la nature.

La plus belle des conſtitutions, diſent les premiers, feroit celle où l'autorité dépoſée entre les mains d'un ſeul homme, ne s'exerceroit que ſuivant des loix ſagement établies (1); où le ſouverain, élevé au-deſſus de ſes ſujets, autant par ſes lumieres & ſes vertus, que par ſa puiſſance (2), feroit perſuadé qu'il eſt lui-même comme la loi, qui n'exiſte que pour le bonheur des peuples (3); où le gouvernement inſpireroit la crainte & le reſpect au dedans & au dehors, non-ſeulement par l'uniformité des principes, le ſecret des entrepriſes, & la célérité dans l'exécution (4), mais encore par la

(1) Plat. in polit tome 2, page 301 & 302.
(2) Iſocr. ad Nicocl. tome 1, page 56.
(3) Archyt. ap. Stob. ſerm. 44, page 314.
(4) Demoſth. de falſ. leg. p. 321. Iſocr. ad Nicocl. tome 1, page 93.

les peines & les récompenfes, mais la voix du public, lorfqu'elle fait une exacte répartition du mépris & de l'eftime (1). Telle eft la décifion unanime des légiflateurs, des philofophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages & les inconvéniens des diverfes efpeces de gouvernemens, on trouve pour dernier réfultat, que la différence des mœurs fuffit pour détruire la meilleure des conftitutions, pour rectifier la plus défectueufe.

Les loix, impuiffantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui font autant au-deffus d'elles, que la vertu eft au-deffus de la probité. C'eft par les mœurs qu'on préfere ce qui eft honnête à ce qui n'eft que jufte, & ce qui eft jufte à ce qui n'eft qu'utile. Elles arrêrent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les loix ne l'effraient que par la crainte des peines (2).

Sous l'empire des mœurs, les ames montreront beaucoup d'élévation dans leurs fentimens, de méfiance pour leurs lumieres, de décence & de fimplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un faint refpect pour les dieux,

1) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 697. Ifocr. areop. t. 1, p. 331.
(2) Hippod. ap. Stob. p. 247.

pour les loix, pour les magiſtrats, pour la puiſſance paternelle, pour la ſageſſe des vieillards (1), pour elles mêmes encore plus que pour tout le reſte (2).

De là réſulte, pour tout gouvernement, l'indiſpenſable néceſſité de s'occuper de l'éducation des enfans (3), comme de l'affaire la plus eſſentielle, de les élever dans l'eſprit & l'amour de la conſtitution, dans la ſimplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs ſentimens & leurs manieres. Tous ceux qui ont médité ſur l'art de gouverner les hommes, ont reconnu que c'étoit de l'inſtitution de la jeuneſſe que dépendoit le ſort des empires (4); & d'après leurs réflexions, on peut poſer ce principe lumineux : Que l'éducation, les loix & les mœurs ne doivent jamais être en contradiction (5). Autre principe non moins certain : Dans tous les états, les mœurs du peuple ſe conforment à celles des chefs (6).

(1) Plat. de leg. lib. 3, tome 2, pag. 698 & 701.
(2) Democr. ap. Stob. ſerm. 44, page 310.
(3) Plat. in Euthyphr. tome 1, page 2. Ariſtot. de leg. lib. 8, cap. 1, page 449.
(4) Diotogen. ap. Stob. page 251.
(5) Hippod. ibid. page 249.
(6) Iſocr. ad Nicocl. tome 1, page 68. Æſchin. in Tim. page 290.

craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix (1).

La multiplicité des loix dans un état, est une preuve de sa corruption & de sa décadence, par la raison qu'une société seroit heureuse, si elle pouvoit se passer de loix (2).

Quelques uns souhaiteroient qu'à la tête de la plupart des loix, un préambule en exposât les motifs & l'esprit; rien ne seroit plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, & de les soumettre par la persuasion, avant que de les intimider par des menaces (3).

D'autres regardent l'ignominie, comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont rachetées par de l'argent, on accoutume les hommes à donner une très-grande valeur à l'argent, une très-petite aux fautes (4).

Plus les loix sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudroit mieux en avoir de mauvaises & les observer, que d'en avoir de bonnes & les enfreindre (5).

---

(1) Arist. de rep. lib. 7, cap. 14, p. 444; cap. 15, p. 445.
(2) Arcesil. ap. Stob. serm. 41, p. 248. Isocr. areop. t. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27.
(3) Plat. de leg. lib. 4, tome 2, page 719.
(4) Archyt. ap. Stob. serm. 41, page 269.
(5) Thucyd. lib. 3, cap. 37. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, page 372.

Zaleucus & Charondas, peu contens de diriger au maintien des mœurs la plupart des loix qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie *, le second à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes (2) une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes, pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageoit autrefois la législation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus (2), doivent être persuadés de l'existence des dieux. L'ordre & la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer & purifier son ame; car la divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux, & des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu

* Suivant Timée, Zaleucus n'avoit pas donné des loix aux Locriens (Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, page 141. Ib. ad Attic. lib. 6, ep. 1, tome 8, page 261); mais il contredisoit toute l'antiquité.

(1) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141.

(2) Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279; & ap. Diod. Sic. l. 12, p. 84.

conſtante dans ſes principes & dans ſes effets, que par une ferme réſolution de préférer la juſtice & la pauvreté à l'injuſtice & à l'ignominie.

Si, parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouvent qui ne goûtent pas ces vérités, & qui ſoient naturellement portés au mal, qu'ils ſachent que rien ne pourra ſouſtraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on ſe rappelle, avec tant de regrets & de remords, le mal qu'on a fait, & le bien qu'on a négligé de faire.

Ainſi, que chaque citoyen ait dans toutes ſes actions l'heure de la mort préſente à ſon eſprit, & toutes les fois qu'un génie malfaiſant l'entraînera vers le crime, qu'il ſe réfugie dans les temples, aux pieds des autels, dans tous les lieux ſacrés, pour demander l'aſſiſtance divine; qu'il ſe ſauve auprès des gens de bien qui ſoutiendront ſa foibleſſe, par le tableau des récompenſes deſtinées à la vertu, & des malheurs attachés à l'injuſtice.

Reſpectez vos parens, vos loix, vos magiſtrats; chériſſez votre patrie, n'en déſirez pas d'autre; ce déſir ſeroit un commencement de trahiſon. Ne dites du mal de perſonne; c'eſt aux gardiens des loix à veiller ſur les coupables; mais avant de

les punir, ils doivent les ramener par leur conseils.

Que les magistrats, dans leurs jugemens, ne se souviennent ni de leurs liaisons, ni de leurs haines particulieres. Des esclaves peuvent être soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice.

Dans vos projets & dans vos actions, dit Charondas (1), commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses : pour l'obtenir, abstenez-vous du mal ; car il n'y a point de société, entre Dieu & l'homme injuste.

Qu'il regne entre les simples citoyens, & ceux qui sont à la tête du gouvernement, la même tendresse qu'entre les enfans & les peres.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, & songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre. Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes & par une douleur immodérée ; mais par le souvenir de leurs vertus, & par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens déferent aux avis

---

(1) Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289.

des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouilloit de la pudeur, ils introduiroient dans l'état, le mépris de la honte, & tous les vices qui en sont la suite.

Détestez l'infamie & le mensonge; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, & parvenez à la plus haute perfection, en devenant véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé; soulagez la misere du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, & décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions; réprimez votre colere, & ne faites-pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, & qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIEME.

CHAPITRE LXIII.

Denys roi de Sicile à Corinthe, Exploits de Timoléon.

DE retour à Athenes, après onze ans d'abſence, nous crûmes, pour ainſi dire, y venir pour la premiere fois. La mort nous avoit privés de pluſieurs de nos amis & de nos connoiſſances; des familles entieres avoient diſparu; d'autres s'étoient élevées à leur place: on nous recevoit comme étrangers dans des maiſons que nous fréquentions auparavant; c'étoit par-tout la même ſcene, & d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentiſſoit ſans ceſſe de plaintes contre Philippe. Les uns en étoient alarmés, les autres les écoutoient avec indifférence (1). Démoſthene avoit récemment accuſé Eſchine de s'être vendu à ce prince, lorſqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la derniere paix; & comme Eſchine avoit relevé la modeſtie des anciens orateurs, qui en haranguant le peuple, ne ſe livroient pas à des geſtes

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 321, & 327.

outrés : Non, non, s'écria Démosthene ; ce n'est point à la tribune, mais dans une ambassade, qu'il faut cacher ses mains sous son manteau (1). Ce trait réussit, & cependant l'accusation n'eût pas de suite.

Nous fûmes pendant quelque temps accablés de questions sur l'Egypte & sur la Perse : je repris ensuite mes anciennes recherches. Un jour que je traversois la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes, qui alloient, venoient, s'agitoient en tumulte, & ne savoient comment exprimer leur surprise. Qu'est-il donc arrivé, dis-je en m'approchant ? — Denys est à Corinthe, répondit-on. — Quel Denys ? — Ce roi de Sicile, si puissant & si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, & l'a fait jetter sur une galere qui vient de le mener à Corinthe (2). Il est arrivé * sans escorte, sans amis, sans parens ; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il étoit.

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'étoit un Corinthien avec qui j'avois des liaisons, & qui en avoit eu autrefois avec Denys : il devoit retourner quelques mois après à Corinthe ; je résolus de l'accom-

---

(1) Demosth. de fals. leg. p. 332.

(2) Plut. in Tim. t. 1, p. 242. Justin. lib. 21, cap. 5. Diod. Sic. lib. 16, p. 464.

* L'an 343 avant J. C.

pagner, & de contempler à loisir un des plus singuliers phénomenes de la fortune.

En arrivant dans cette ville, nous trouvâmes à la porte d'un cabaret, un gros homme (1), enveloppé d'un méchant habit, à qui le maître de la maison sembloit accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevoit & repoussoit, en riant, les plaisanteries grossieres de quelques femmes de mauvaise vie, & ses bons mots amusoient la populace assemblée autour de lui (2).

Euryale me proposa, je ne sais sous quel prétexte, de descendre de voiture, & de ne pas quitter cet homme. Nous le suivîmes en un endroit où l'on exerçoit des femmes qui devoient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs : il leur faisoit répéter leur rôle, dirigeoit leurs voix, & disputoit avec elles sur la maniere de rendre certains passages (3). Il fut ensuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux, le philosophe Diogene, & le musicien Aristoxene *, qui, depuis quelques jours, étoient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit : « Tu

(1) Justin. lib. 21, cap. 2.
(2) Plut. in Tim. t. 1, p. 242.
(3) Id. ibid.
* C'est le même sans doute dont il nous reste un traité de musique, inséré dans le recueil de Meibomius.

» ne méritois pas le ſort que tu éprouves. — » Tu compatis donc à mes maux ? répondit » cet infortuné, je t'en remercie. — Moi, » compatir à tes maux, reprit Diogene ! » tu te trompes, vil eſclave ; tu devois » vivre & mourir, comme ton pere, dans » l'effroi des tyrans, & je ſuis indigné de » te voir dans une ville où tu peux ſans » crainte goûter encore quelques plai- » ſirs (1). »

Euryale, dis-je alors tout étonné, c'eſt donc là le roi de Syracuſe ! C'eſt lui-même, répondit-il : il ne me reconnoît pas ; ſa vue eſt affoiblie par les excès du vin (2). Ecoutons la ſuite de la converſation. Denys la ſoutint avec autant d'eſprit que de modération. Ariſtoxene lui demanda la cauſe de la diſgrace de Platon. « Tous les maux » aſſiégent un Tyran, répondit-il ; le plus » dangereux eſt d'avoir des amis qui lui » cachent la vérité. Je ſuivis leurs avis : » j'éloignai Platon. Qu'en arriva-t-il ? » J'étois roi à Syracuſe, je ſuis maître » d'école à Corinthe (3). » En effet, nous le vîmes plus d'une fois, dans un carrefour, expliquer à des enfans les principes de la grammaire (4).

---

(1) Plut. in Tim. tome 1, page 243.
(2) Ariſtox. & Theopomp. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Juſtin. lib. 21, cap. 2.
(3) Plut. in Tim. tome 1, page 243.
(4) Cicer. tuſcul. lib. 3, cap. 12, tome 2, pag. 310. Id.

Le même motif qui m'avoit conduit à Corinthe, y attiroit journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aspect de ce malheureux prince, laissoient échapper des mouvemens de pitié (1); la plupart se repaissoient avec délices d'un spectacle que les circonstances rendoient plus intéressant. Comme Philippe étoit sur le point de donner des fers à la Grece, ils assouvissoient, sur le roi de Syracuse, la haine que leur inspiroit le roi de Macédoine. L'exemple instructif d'un tyran, plongé tout-à-coup dans la plus profonde humiliation, fut bientôt l'unique consolation de ces fiers républicains; quelque temps après, les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe, que par ces mots énergiques: *Denys à Corinthe* (2).

Nous eûmes plusieurs conversations avec ce dernier; il faisoit sans peine l'aveu de ses fautes, sans doute parce qu'elles ne lui avoient guere coûté. Euryale voulut savoir ce qu'il pensoit des hommages qu'on lui rendoit à Syracuse. J'entretenois, répondit-il, quantité de sophistes & de poëtes dans mon palais; je ne les estimois point:

---

ad famil. lib. 9, epist. 18, t. 7, p. 317. Justin. lib. 21, cap. 5. Lucian. somn. cap. 23, t. 2, p. 737. Val Max. lib. 6, cap. 9, extern. n. 6.

(1) Plut. ibid. p. 242.

(2) Demetr. Phal. de eloc. cap. 8.

cependant il me faisoient une réputation (1). Mes courtisans s'apperçurent que ma vue commençoient à s'affoiblir, ils devinrent, pour ainsi dire, tous aveugles ; ils ne discernoient plus rien ; s'ils se rencontroient en ma présence, ils se heurtoient les uns contre les autres ; dans nos soupers, j'étois obligé de diriger leurs mains, qui sembloient errer sur la table (2). Et n'étiez-vous pas offensé de cette bassesse, lui dit Euryale ? Quelquefois, reprit Denys, mais il est si doux de pardonner !

Dans ce moment, un Corinthien, qui vouloit être plaisant, & dont on soupçonnoit la probité, parut sur le seuil de la porte ; il s'arrêta ; &, pour montrer qu'il n'avoit point de poignard sous sa robe, il affecta de la secouer à plusieurs reprises, comme font ceux qui abordent les tyrans. Cette épreuve seroit mieux placée, lui dit le prince, quand vous sortirez d'ici (3).

Quelques momens après, un autre particulier entra, & il l'excédoit par ses importunités. Denys nous dit tout bas, en soupirant : « Heureux ceux qui ont appris à » souffrir dès leur enfance (4) ! »

(1) Plut. apopht. t. 2, p. 176.
(2) Theophr. ap. Athen. lib. 10, page 439. Plut. de adul. t. 2, p. 53.
(3) Ælian. var. hist. lib. 4, c. 18. Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
(4) Stob. serm. 110, p. 582.

De pareils outrages se renouvelloient à tous momens : il cherchoit lui-même à se les attirer; couvert de haillons, il passoit sa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ses plaisirs. On discernoit encore dans son ame, ce fond d'inclinations basses qu'il reçut de la nature, & ces sentimens élevés qu'il devoit à son premier état; il parloit comme un sage, il agissoit comme un fou; je ne pouvois expliquer le mystere de sa conduite. Un Syracusain, qui l'avoit étudié avec attention, me dit: Outre que son esprit est trop foible & trop léger, pour avoir plus de mesure dans l'adversité que dans la prospérité, il s'est apperçu que la vue d'un tyran, même détrôné, répand la défiance & l'effroi parmi des hommes libres. S'il préféroit l'obscurité à l'avilissement; sa tranquillité seroit suspecte aux Corinthiens, qui favorisent la révolte de la Sicile. Il craint qu'ils ne parviennent à le craindre, & se sauve de leur haine par leur mépris (1).

Il l'avoit obtenu tout entier pendant mon séjour à Corinthe, & dans la suite il mérita celui de toute la Grece. Soit misere, soit dérangement d'esprit, il s'en-

(1) Justin. lib. 21, cap. 5. Plut. in Timol. t. 1, p. 242.

rôla dans une troupe de prêtres de Cybele; il parcouroit avec eux les villes & les bourgs, un tympanon à la main, chantant, dansant autour de la figure de la déesse, & tendant la main pour recevoir quelques foibles aumônes (1).

Avant de donner ces scenes humiliantes, il avoit eu la permission de s'absenter de Corinthe, & de voyager dans la Grece. Le roi de Macédoine le reçut avec distinction : dans leur premier entretien, Philippe lui demanda comment il avoit pu perdre cet empire que son pere avoit conservé pendant si long-temps : « C'est, » répondit-il, que j'héritai de sa puis» sance, & non de sa fortune (2). » Un Corinthien lui ayant déjà fait la même question, il avoit répondu : « Quand mon » pere monta sur le trône, les Syracusains » étoient las de la démocratie; quand on » m'a forcé d'en descendre, ils l'étoient » de la tyrannie (3). » Un jour qu'à la table du roi de Macédoine, on s'entretenoit des poésies de Denys l'Ancien : « Mais, quel temps choisissoit votre pere, » lui dit Philippe, pour composer un si » grand nombre d'ouvrages ? Celui,

(1) Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 541. Eustath. in odiss. lib. 10, p. 1824.
(2) Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 60.
(3) Plut. apophth. t. 2, p. 176.

répondit-il,

» répondit-il, que vous & moi passons ici » à boire (1). »

Ses vices le précipiterent deux fois dans l'infortune, & sa destinée lui opposa chaque fois un des plus grands hommes que ce siecle ait produits : Dion en premier lieu, & Timoléon ensuite. Je vais parler de ce dernier, & je raconterai ce que j'en appris dans les dernieres années de mon séjour en Grece.

On a vu plus haut *, qu'après la mort de son frere, Timoléon s'étoit éloigné, pendant quelque temps, de Corinthe, &, pour toujours, des affaires publiques. Il avoit passé près de vingt ans dans cet exil volontaire (2), lorsque ceux de Syracuse, ne pouvant plus résister à leurs tyrans, implorerent l'assistance des Corinthiens, dont ils tirent leur origne. Ces derniers résolurent de lever des troupes, mais comme ils balançoient sur le choix du général, une voix nomma par hasard Timoléon, & fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle (3). L'accusation autrefois intentée contre lui n'avoit été que suspendue ; les juges lui en remirent la décision : Timoléon, lui dirent-ils, sui-

[1] Id. in Timol. t. 1, p. 243.
* Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.
[2] Plut. in Timol. t. 1, p. 238.
[3] Id. ibid. p. 237.

vant la maniere dont vous vous conduirez en Sicile, nous conclurons que vous avez fait mourir un frere ou un tyran (1).

Les Syracusains se croyoient alors sans ressources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avoient demandé l'appui, ne songeoit qu'à les asservir ; il venoit de se liguer avec les Carthaginois. Maître de Syracuse, il tenoit Denys assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croisoit aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île, une fatale expérience avoit appris aux villes Grecques, à se défier de tous ceux qui s'empressoient de les secourir (2).

Timoléon par avec dix galeres & un petit nombre de soldats (3) ; malgré la flotte des Carthaginois, il aborde en Italie & se rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville & celle de Syracuse, est la ville d'Adranum, dont les habitans avoient appelé, les uns Icétas, & les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même temps, le premier à la tête de 5000 hommes, le second avec 1200. A trente stades d'Adranum, Timoléon apprend que les troupes d'Icétas

---

(1) Id. ibid. p. 238. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

(2) Plut. in Tim. t. 1, p. 241. Diod. Sic. lib. 16, p. 461.

(3) Plut. ibid. p. 239. Diod. Sic. ibid. p. 462.

viennent d'arriver, & font occupées à fe loger autour de la ville : il précipite fes pas, & fond fur elles avec tant d'ordre & d'impétuofité, qu'elles abandonnent, fans réfiftance, le camp, le bagage & beaucoup de prifonniers.

Ce fuccès changea tout-à-coup la difpofition des efprits, & la face des affaires : la révolution fut fi prompte, que, cinquante jours après fon arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer fon alliance ; quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux fiennes (1) ; Denys lui-même fe rendre à difcrétion & lui remettre la citadelle de Syracufe avec les tréfors & les troupes qu'il avoit pris foin d'y raffembler.

Mon objet n'eft pas de tracer ici les détails d'une fi glorieufe expédition. Je dirai feulement que fi Timoléon, jeune encore, avoit montré dans les combats, la maturité d'un âge avancé, il montra, fur le déclin de fa vie, la chaleur & l'activité de la jeuneffe (2) ; je dirai qu'il développa tous les talens, toutes les qualités d'un grand général ; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes, il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimoient, & la

(1) Plut. ibid. p. 241 & 243. Diod. ibid. p. 463.
(2) Plut. in Tim. t. 1, p. 237.

défendit contre une puissance encore plus formidable qui vouloit l'assujettir, qu'avec 6000 hommes, il mit en fuite une armée de 70000 Carthaginois (1) ; & qu'enfin, ses projets étoient médités avec tant de sagesse, qu'il parut maîtriser les hasards, & disposer des événemens.

Mais, la gloire de Timoléon ne consiste pas dans cette continuité rapide de succès, qu'il attribuoit lui même à la fortune, & dont il faisoit réjallir l'éclat sur sa patrie (2) ; elle est établie sur une suite de conquêtes plus dignes de la reconnoissance des hommes.

Le fer avoit moissonné une partie des habitans de la Sicile ; d'autres, en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppression de leurs despotes, s'étoient dispersés dans la Grece, dans les îles de la mer Egée, sur les côtes de l'Asie. Corinthe, remplie du même esprit que son général, les engagea, par ses députés, à retourner dans leur patrie ; elle leur donna des vaisseaux, des chefs, une escorte, &, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même temps des hérauts déclarent, de sa part, aux jeux solemnels de la Grece, qu'elle reconnoissoit

(1) Plut. ibid. p. 248. Diod. ibid. p. 471.
(2) Plut. ibid. p. 250 & 253.

l'indépendance de Syracuſe & de toute la Sicile (1).

A ces cris de liberté, qui retentirent auſſi dans toute l'Italie, 60000 hommes ſe rendirent à Syracuſe, les uns pour y jouir des droits de citoyens, les autres pour être diſtribués dans l'intérieur de l'île (2).

La forme de gouvernement avoit récemment eſſuyé de fréquentes révolutions (3), & les loix étoient ſans vigueur. Elles avoient été rédigée pendant la guerre du Péloponeſe, par une aſſemblée d'hommes éclairés, à la tête deſquels étoit ce Dioclès, dont la mémoire fut conſacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce légiſlateur ſévere avoit défendu, ſous peine de mort, de paroître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuſe, il ſort de chez lui, l'épée à la main; il apprend au même inſtant qu'ils s'eſt élevé une émeute dans la place; il y court; un particulier s'écrie : » Vous venez d'abroger » votre loi. Dites plutôt que je l'ai con» firmée, » répondit-il, en ſe plongeant l'épée dans le ſein (4).

(1) Plut. in Timol t. 1, p. 247. Diod. Sic. l. 16, p. 472.
(2) Plut. ibid. Diod. ibid. p. 473; lib. 19, p. 652
(3) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.
(4) Diod. Sic. lib. 13, p. 162.

Ses loix établiſſoient la démocratie, mais pour corriger les vices de ce gouvernement, elles pourſuivoient avec vigueur toutes les eſpeces d'injuſtices ; & pour ne rien laiſſer aux caprices des juges, elles attachoient, autant qu'il eſt poſſible, une déciſion à chaque conteſtation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles ſont écrites en ancien langage, leur extrême préciſion nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus & Denys, deux Corinthiens qu'il avoit attirés auprès de lui (1). Celles qui concernent les particuliers, furent conſervées avec des interprétations qui en déterminent le ſens ; on réforma celles qui regardent la conſtitution, & l'on réprima la licence du peuple, ſans nuire à ſa liberté. Pour lui aſſurer à jamais la jouiſſance de cette liberté, Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles, qui ſervoient de repaires aux tyrans (2).

La puiſſante république de Carthage forcée de demander la paix aux Syracuſains, les oppreſſeurs de la Sicile ſucceſſivement détruits, les villes rétablies dans leur ſplendeur, les campagnes couvertes de moiſſons, un commerce floriſſant, par-tout

(1) Plut. in Timol. p. 248. Diod. Sic. lib. 13, p. 263 ; lib. 16, p. 473.
(2) Nep. in Timol. cap. 3.

l'image de l'union & du bonheur, voilà les bienfaits que Timoléon répandit sur cette belle contrée (1) : voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

Réduit volontairement à l'état de simple particulier, il vit sa considération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuse le forcerent d'accepter dans leur ville une maison distinguée ; & aux environs, une retraite agréable, où il couloit des jours tranquilles, avec sa femme & ses enfans, qu'il avoit fait venir de Corinthe. Il y recevoit sans cesse les tributs d'estime & de reconnoissance que lui offroient les peuples qui le regardoient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les réglemens qui se faisoient en Sicile, on venoit de près, de loin, les soumettre à ses lumieres, & rien ne s'exécutoit qu'avec son approbation (2).

Il perdit la vue dans un âge assez avancé (3). Les Syracusains, plus touchés de son malheur, qu'il ne le fut lui-même, redoublerent d'attentions à son égard. Ils lui amenoient les étrangers qui venoient chez eux. Voilà, disoient-ils, notre bienfaiteur, notre pere ; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendoit à Corinthe,

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 473.
(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 253.
(3) Nep. in Timol. cap. 4.

à la gloire qu'il auroit acquise dans la Grece, le plaisir de vivre au milieu de ses enfans (1). Timoléon n'opposoit aux louanges qu'on lui prodiguoit, que cette réponse modeste : » Les dieux vouloient » sauver la Sicile ; je leur rends graces » de m'avoir choisi pour l'instrument de » leurs bontés (2). »

L'amour des Syracusains éclatoit encore plus lorsque dans l'assemblée générale, on agitoit quelque question importante. Des députés l'invitoient à s'y rendre ; il montoit sur un char ; dès qu'il paroissoit, tout le peuple le saluoit à grands cris ; Timoléon le saluoit à son tour & après que les transports de joie & d'amour avoient cessé, il s'informoit du sujet de la délibération, & donnoit son avis, qui entraînoit tous les suffrages. A son retour, il traversoit de nouveau la place, & les mêmes acclamations le suivoient, jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue (3).

La reconnoissance des Syracusains ne pouvoit s'épuiser. Ils décidèrent que le jour de sa naissance seroit regardé comme un jour de fête, & qu'ils demanderoient un général à Corinthe, toutes les fois

(1) Plut. ibid. p. 254.
(2) Nep. ibid cap. 4.
(3) Plut. in Timol. p. 254.

qu'ils auroient une guerre à soutenir contre quelque nation étrangere (1).

A sa mort, la douleur publique ne trouva de soulagement que dans les honneurs accordés à sa mémoire. On donna le temps aux habitans des villes voisines de se rendre à Syracuse pour assister au convoi. Des jeunes gens, choisis par le sort, porterent le corps sur leurs épaules. Il étoit étendu sur un lit richement paré. Un nombre infini d'hommes & de femmes l'accompagnoient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, & faisant retentir les airs du nom & des louanges de Timoléon; mais leurs gémissemens & leurs larmes attestoient encore mieux leur tendresse & leur douleur.

Quand le corps fut mis sur le bûcher, un héraut lut à haute voix le décret suivant : « Le peuple de Syracuse, en » reconnoissance de ce que Timoléon a » détruit les tyrans, vaincu les barbares, » rétabli plusieurs grandes villes, & donné » des loix aux Siciliens, a résolu de » consacrer deux cents mines à ses funé- » railles, & d'honorer tous les ans sa » mémoire par des combats de musique, » des courses de chevaux, & des jeux » gymniques (2).

(1) Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 5.
(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 255.

D'autres généraux se sont signalés par des conquêtes plus brillantes ; aucun n'a fait de si grandes choses. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile ; & quand il l'eut terminée, il ne lui resta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit respecter & chérir l'autorité pendant qu'il en étoit revêtu ; & quand il s'en fut dépouillé, il la respecta & la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs oserent l'accuser d'avoir malversé dans les places qu'il avoit remplies. Il arrêta le peuple soulevé contre eux : « Je n'ai » affronté, dit-il, tant de travaux & de » dangers, que pour mettre le moindre » des citoyens en état de défendre les » loix, & de dire librement sa pensée (1). »

Il exerça sur les cœurs un empire absolu, parce qu'il fut doux, modeste, simple, désintéressé, & sur tout infiniment juste. Tant de vertus désarmoient ceux qui étoient accablés de l'éclat de ses actions, & de la supériorité de ses lumieres. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands services à une nation, il suffit de la laisser faire, pour en être adoré.

---

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 253. Nep. ibid. c. 5.

Fin du chapitre soixante-troisieme.

NOTES.

CHAPITRE LVIII, PAG. 37.

Sur un mot de l'orateur Démade.

DÉMADE, homme de beaucoup d'esprit, & l'un des plus grands orateurs d'Athenes, vivoit du temps de Démosthène. On cite de lui quantité de réponses heureuses & pleines de force (1) ; mais parmi ses bons mots, il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui ci : comme les Athéniens se levoient au chant du coq, Démade appeloit la trompette qui les invitoit à l'assemblée *le coq public d'Athenes*, (2). Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore, il est à présumer qu'ils ne l'auroient pas été de celle de *greffier solaire*, hasardée par La Motte, pour désigner un cadran (3).

(1) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 299.
(2) Athen. lib. 3, cap. 21, p. 99.
(3) Liv. 3, fable 2.

CHAPITRE LIX, PAG. 73.

Sur ce qu'un Particulier d'Athenes retiroit de fon champ.

DÉMOSTHENE (1) parle d'un particulier d'Athenes, nommé Phénippe, qui ayant recueilli la quantité d'orge & de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avoit vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 liv. 4 fous,) chaque *métrete* de vin 12 drachmes, (10 liv. 16 fous); mais comme il dit plus bas (2) que ce prix, peut-être à caufe de quelque difette, étoit le triple du prix ordinaire, il s'enfuit que de fon temps le prix commun du médimne d'orge étoit de 6 drachmes, celui de la métrete du vin, de 4 drachmes. 1000 médimnes d'orge (un peu plus de 4000 boiffeaux) faifoient donc 6000 drachmes, c'eft-à-dire 54000 liv.; 800 métretes de vin, 3200 drachmes, ou 2880 liv: Total 8280 liv.

Phénippe avoit de plus fix bêtes de fomme, qui tranfportoient continuellement à la ville, du bois & diverfes efpeces de matériaux (3), & qui lui rendoient par jour 12 drachmes

(1) Demofth. in Phœnip. p. 1025.
(2) Id. ibid. p. 1027.
(3) Id. ibid. p. 1023.

(10 liv. 16 sous). Les fêtes, le mauvais temps, des travaux pressans, interrompoient souvent ce petit commerce ; en supposant qu'il n'eût lieu que pour 200 jours, nous trouvons que Phénippe en retiroit tous les ans un profit de 2160 liv. Ajoutons-les aux 8280 liv. & nous aurons 10440 liv. pour le produit d'une terre qui avoit de circuit un peu plus d'une lieue & demie.

MEME CHAPITRE, PAG. 76.

Sur la Mere abeille.

Il paroît par le passage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardoit la principale abeille, comme une femelle. Les naturalistes se partagerent ensuite ; les uns croyoient que toutes les abeilles étoient femelles, tous les bourdons des mâles ; les autres soutenoient le contraire. Aristote qui réfute leurs opinions, admettoit dans chaque ruche, une classe de rois qui se reproduisoient d'eux mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avoit pas assez d'observations pour rien statuer (1). les observations ont été faites depuis, & l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

---

(1) Aristot. hist. anim. lib. 5, cap. 21, t. 1, p. 852. Id. de gener. anim. lib. 3, cap. 10, p. 1110.

MEME CHAPITRE, PAG. 85.

Sur les melons.

D'APRÈS quelques expreſſions échappées aux anciens écrivains, on pourroit croire qu'au temps dont je parle, les Grecs connoiſſoient les melons, & les rangeoient dans la claſſe des concombres : mais ces expreſſions n'étant pas aſſez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hiſt. plant. lib. 7, cap. 3 p. 741; & Bod. à Stapel. in cap. 4, ejuſdem libr. p. 782, & d'autres encore.

MEME CHAPITRE, PAG. 107.

Sur l'Ame du monde.

LES interpretes de Platon, anciens & modernes, ſe ſont partagés ſur la nature de l'ame du monde. Suivant les uns, Platon ſuppoſoit que de tout temps il exiſtoit, dans le chaos, une force vitale, une ame groſſiere, qui agitoit irrégulièrement la matiere dont elle étoit diſtinguée; en conſéquence, l'ame du

monde fut composée de l'essence divine, de la matiere & du principe vicieux, de tout temps unis avec la matiere. *Ex divinæ naturæ portione quâdam, & ex re quâdam aliâ distinctâ à Deo, & cum materiâ sociatâ* (1),

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, & l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos ne procédoit pas d'une ame particuliere, mais étoit inhérent à la matiere. On leur oppose que, dans son Phedre & dans son livre des loix, il a dit nettement que tout mouvement suppose une ame qui l'opere. On répond, sans doute, quand c'est un mouvement régulier & productif; mais celui du chaos étant aveugle & stérile, n'étoit point dirigé par une intelligence; ainsi Platon ne se contredit point (2). Ceux qui voudront éclaircir ce point, pourront consulter entre autres, Cudw. cap. 4. §. 13. Moshem. ibid. not. k. Bruck. t. 1, p. 684 & 704.

---

(1) Moshem. in Cudworth. t. 1, cap. 4, §. 13. p. 310.

(2) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 688.

CHAPITRE LX, PAG. 118.

Sur le temps précis de l'expédition de Dion.

La note que je joints ici, peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, & qui se rapporte au 33e. chapitre de cet ouvrage.

Plutarque observe que Dion alloit partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On étoit, dit-il, au plus fort de l'été, Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizieme, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'étoit au lever de l'arcturus (1). On sait que sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençoit à paroître en Sicile. Vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile (2) place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 413.

de la 4e. année de la 105e. olympiade, & par conséquent, au 27 juin de l'année 357 avant Jesus Christ (1).

Or, suivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C. il arriva une éclipse de lune visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé ; & nous avons peu de point de chronologie établi d'une maniere aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipse du 9 août, à six heures trois quarts du soir. Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42. des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Hist. p. 130.

CHAPITRE LXII, PAG. 291.

Sur le traité de la République d'Aristote.

ARISTOTE a suivi dans cet ouvrage, à-peu-près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux (2). Après les principes généraux, il traite des différentes formes de gouvernemens, de leurs parties constitutives, de leurs variations des causes, de leur décadence, des moyens qui servent à les

---

(1) Corsin. fast. Att. t. 4, p. 20. Dodw. de Cycl. p. 719.

(2) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 336.

maintenir, &c. &c. Il discute tous ces points; comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances & les différences, & sans cesse confirmant ses réflexions par des exemples. Si je m'étois assujettis à sa marche, il auroit fallu extraire, livre par livre, & chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparses dans cet ouvrage, & relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti : le traité de la république, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or, d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, & que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres (1).

MEME CHAPITRE, PAG. 292.

Sur les tires de Roi & de Tyran.

XÉNOPHON établi entre un roi & un tyran, la même différence qu'Aristote. Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les loix,

---

(1) Fabric. biblioth. Græc. t. 2, p. 157.

& du consentement de son peuple ; le second, celui dont le gouvernement arbitraire & détesté du peuple, n'est point fondé sur les loix (1). Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon (2), Aristippe (3), & d'autres encore.

MEME CHAPITRE, PAG. 346.

Sur une loi des Locriens.

DÉMOSTHENE (4) dit que pendant deux siecles, on ne fit qu'un changement aux loix de ce peuple. Suivant une de ces loix, celui qui crevoit un œil à quelqu'un, devoit perdre l'un des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouveroit un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas, on arracheroit les deux yeux à l'agresseur.

---

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 813.
(2) Plat. in polit. t. 2, p. 276.
(3) Aristip. ap. Stob. serm. 48, p. 344.
(4) Demosth. in Timocr. p. 795.

Fin des Notes & du Tome VI.

